



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

MERCURE DE FRANCE,

DÉDIÉ

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

OCTOBRE 1768.

SECOND VOLUME.

Mobilitate viget. VIRGILE.



A PARIS,

Chez LACOMBE, Libraire, Rue
Christine, près la rue Dauphine.

Avec Approbation & Privilège du Roi,

31 UDC 117.1

THE UNITED STATES OF AMERICA



OFFICE OF THE SECRETARY OF THE ARMY
WASHINGTON, D. C.
JAN 10 1917
RECEIVED
GENERAL INVESTIGATION
OF THE ARMY
OFFICE OF THE SECRETARY OF THE ARMY
WASHINGTON, D. C.
JAN 10 1917
RECEIVED
GENERAL INVESTIGATION
OF THE ARMY

THE UNITED STATES OF AMERICA
OFFICE OF THE SECRETARY OF THE ARMY
WASHINGTON, D. C.
JAN 10 1917
RECEIVED
GENERAL INVESTIGATION
OF THE ARMY
OFFICE OF THE SECRETARY OF THE ARMY
WASHINGTON, D. C.
JAN 10 1917
RECEIVED
GENERAL INVESTIGATION
OF THE ARMY

AVERTISSEMENT.

L'EXERCICE du privilège du Mercure ayant été transporté par brevet au Sr LACOMBE, Libraire; c'est à lui seul que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, ainsi que les livres, les estampes, les pièces de vers ou de prose, les annonces, avis, observations, anecdotes, événemens singuliers, remarques sur les sciences & arts libéraux & mécaniques, & généralement tout ce qui peut instruire ou amuser le lecteur.

Ce Journal devant être principalement l'ouvrage en général des amateurs des lettres & de ceux qui les cultivent, sans être l'ouvrage d'aucun en particulier, ils sont tous invités à y concourir: on recevra avec reconnoissance ce qu'ils enverront au Libraire; on les nommera quand ils voudront bien le permettre: & leurs travaux, utiles au succès & à la réputation du Journal, deviendront même un titre de préférence pour obtenir des récompenses sur les produits du Mercure.

Le prix de chaque volume est de 36 sols, mais l'on ne payera d'avance, en s'abonnant, que 24 liv. pour seize volumes, à raison de 30 sols pièce.

Les personnes de province auxquelles on enverra le Mercure par la poste, payeront, pour seize volumes, 32 livres d'avance en s'abonnant, & elles les recevront francs de port.

A ij

Celles qui auront d'autres voies que la poste pour le faire venir, & qui prendront les frais du port sur leur compte, ne payeront, comme à Paris, qu'à raison de 30 sols par volume, c'est-à-dire, 24 livres d'avance, en s'abonnant pour seize volumes.

Les personnes & les Libraires des provinces ou des pays étrangers, qui voudront faire venir le Mercure, écriront directement au sieur Lacombe.

On supplie les habitans des provinces d'envoyer par la poste, en payant le droit, le prix de leur abonnement, & d'ordonner que le paiement en soit fait d'avance au Bureau.

Les paquets qui ne seront pas affranchis resteront au rebut.

On prie les personnes qui envoient des livres, estampes & musique à annoncer, d'en marquer le prix.



M E R C U R E
D E F R A N C E.
O C T O B R E 1768.

PIÈCES FUGITIVES
EN VERS ET EN PROSE.

*LES Volcans. Ode. **

ECLAIRE, échauffe mon génie,
Muse de la terre & des cieux:
Conduis-moi, sublime Uranie,
Vers ces abîmes pleins de feux,
De l'enfer soupiraux horribles,

* Cette ode a été composée pour l'académie de
Marseille qui avoit proposé ce sujet ; mais étant
arrivée quelques jours trop tard , elle n'a pu être
admise au concours.

Aiij

Arsenaux profonds & terribles
 Où, dans un chaos éternel,
 Des élémens la sourde guerre
 Forme, allume, lance un tonnerre
 Plus affreux que celui du ciel.

Quels torrens épais de fumée
 La terre ouverte sous mes pas
 Vomit une cendre enflammée;
 L'autre mugit... Dieux, quels éclats
 Des roches dans l'air élançées
 Retombent, roulent dispersées.
 Je m'arrête glacé d'effroi;
 Un fleuve de feu, de bitume
 Couvre d'une bouillante écume
 Leurs débris poussés jusqu'à moi.

Monts altiers, voisins des orages,
 Qui recelez dans votre sein
 Les fleuves, enfans des nuages,
 Et les rendez au genre humain,
 C'est dans vos cavernes profondes
 Que, du feu, de l'air & des ondes,
 Fermente la sédition.
 Au fond de cet abîme immense
 Je vois la nature en silence
 Méditer sa destruction.

L'esclave qui brise la pierre
 Et qui cherche l'or dans vos flancs,

Sent les fondemens de la terre
 S'ébranler sous ses pas tremblans ;
 Il palpite , écoute , frissonne : ...
 Mais le trépas en vain l'étonne ,
 La rage ranime ses sens :
 Il pardonne au fléau terrible
 Qui va , sous un débris horrible ,
 Ecrafer ses cruels tyrans.

O Dieu ! quelle audace intrépide !
 L'autre pousse un reste de feux :
 Une foule imprudente , avide ,
 Accourt d'un pas impétueux.
 Voyez-les d'une main tremblante ,
 Sous une lave encor fumante ,
 Chercher ces métaux détestés ;
 Et sur le salpêtre & le soufre
 Des ruines mêmes du gouffre ,
 Bâtir de superbes cités.

Mortel qui , du sort en colere
 Gémis d'épuiser tous les coups ,
 Sans doute le ciel moins sévere
 Pouvoit te voir d'un œil plus doux.
 Mais de la nature en furie
 Tu surpasses la barbarie ;
 De tes maux déplorable auteur ,
 C'est ta rage qui les consume ;
 Et l'homme est à jamais pour l'homme
 Le fléau le plus destructeur.

MERCURE DE FRANCE.

Quand ce globe a craint sa ruine ;
Quand des feux voisins des enfers
Grondoient de Lisbonne à la Chine
Et soulevoient le sein des mers ;
Les assassinats de la guerre
Désoloient , saccageoient la terre ;
Vous ensanglantiez des volcans ,
Et vous égorgiez vos victimes
Sur les bords fumans des abîmes
Qui vous engloutissoient vivans :

Eh quoi ! tandis que je frissonne ,
Vous allumez pour les combats
Ces volcans , effroi de Bellone ,
Ces foudres cachés sous ses pas !
Contre la terre consternée ,
Quand la nature est déchaînée
Vous l'invitez dans ses horreurs ;
Et le plus affreux phénomène ,
Dont frémit la race humaine ,
Sert de modèle à vos fureurs !

Que ne puis-je , arbitre des ombres ,
Forçant les portes du trépas ,
Evoquer des royaumes sombres
Tous les morts de tous les climats ?
A chacun d'eux , si j'osois dire :
Un Dieu t'ordonne de m'instruire ,
Qui t'a conduit au noir séjour ?

OCTOBRE. 1768. 9

Presque tous, homme impitoyable !
Ils répondroient, c'est mon semblable
Dont la main m'a privé du jour.

Ah ! jetez ces coupables armes,
De vous-même prenez pitié ;
Connoissez, éprouvez les charmes
De l'amour & de l'amitié ;
Que la force, que la puissance,
Nobles soutiens de l'innocence,
Ne servent plus à l'opprimer.
Ecartez la guerre inhumaine,
Et ne vouez plus à la haine
Le moment de vivre & d'aimer.

Par M. Champfort.

*LE Laurier & le Myrthe. Fable. A Sa
Majesté le roi de Prusse.*

ENTRE le myrthe & le laurier
Survint un jour une querelle ;
Le laurier débutant sur un ton de guerrier :
Oses-tu bien, dit-il, arbrisseau de ruelle,
Venir ici te comparer à moi ?
Apprend que je suis fait pour te donner la loi ;
Que le laurier jouit d'une gloire immortelle,
Qu'il couronne le front du fier dieu des combats ;
Et moi celui de l'Amour, de la mere,
Interrompit le myrthe avec colere,

A V

10 MERCURE DE FRANCE.

Ils valent bien le dieu que suit le noir trépas.

Un mot, ami, te fera taire,

Poursuit le laurier arrogant,

Je suis chéri de ce roi triomphant.

Qui, de l'Europe vainqueur, enlève les hommages.

Je n'ai jamais ôté, répond l'arbre amoureux,

Le front de ce héros fameux,

Mais je couronne ses ouvrages.

*A Madame la comtesse de C. qui m'avoit
demandé ma généalogie. Par M. le M.
D. V.*

DANS le monde on cherche à paroître
Ou par le rang ou par l'esprit ;
L'un & l'autre élève notre être ,
Le sort , en vous , les réunit.

Que votre justice apprécie
Ce que je suis , ce que je vauz ;
Si nos rangs ne font point égaux ,
Ce n'est pas ce qui m'humilie.

Sur ce point , soit dit entre nous ;
Mon amour-propre se repose ;
On peut être au-dessous de vous ;
Et pourtant être quelque chose.

Brillante de traits ingénus ,
Aimable , sensible & fidèle ,

OCTOBRE. 1768. 41

Sans prétendre égaler Vénus,
Une nymphe peut être belle.

*A Madame de . . . , qui m'avoit prié
de lui donner un portier.*

UN homme & loyal portier
Vous offre un service fidèle.
Je vous réponds qu'il a du zèle
Et les talens de son métier.
Pour tout sâcheux, dur & sévère,
Sa porte ne sçait point s'ouvrir :
Il ne l'ouvre qu'au doux plaisir,
Aux jeux, à l'Amour, à leur mere.
Caché dans leur troupe légère,
Je pourrois entrer avec eux.
Pour moi, plus doux & moins austere,
Basile fermeroit les yeux.
Il faut des amis en tous lieux ;
Un, à la porte, est nécessaire :
Celui-ci me convient au mieux ;
Feroit-il aussi votre affaire ?

Par le même.

Le Vœu & le Desir. A Madame de . . .

JÀ dès long-temps, ont mon ame liée
Desir & vœu ; sous les deux, tout-à-tour,
A vj

12 MERCURE DE FRANCE

Incessamment occupent ma pensée :
C'est mon plaisir , & le sera tout jours
Quant est du vœu, c'est celui-là tant doux
De vous aimer, mais d'amitié bien tendre ,
Et le desir est d'être aimé de vous :
Que si le suis , veuillez , à mes jaloux ,
Souvent le dire & me laisser l'entendre.

Par le même.

JUSTIFICATION de M. l'abbé de l'At-
*taignant à M^{de} la Marquise de G****

Sur l'Air : De sous les Capucins du monde.

CHACUN auteur a son héroïne,
Celle d'Ovide fut Corine,
G*** n'a pas moins d'attraits ;
C'est-elle qui monte ma lyre ,
Et dans tous les vers que je fais
C'est-elle seule qui m'inspire.

Si par fois Thémire ou Lisette
Veut de moi vers ou chansonnette ,
Ou que je fasse son portrait ,
J'en fais d'abord le parallèle
Et pour peu qu'elle en ait un trait ,
Je l'arrange sur mon modèle.

G*** , en elle rassemble
Tout ce qu'ont les autres ensemble

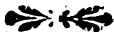
OCTOBRE. 1768. 17

De vertus, d'appas, de beautés ;
C'est la Vénus de Praxitelle ;
Il avoit pris de tous côtés
Tout ce qu'on admiroit en elle.

Si je veux peindre la sagesse
Unie avec la gentillesse,
G * * * m'en fournit les traits ;
S'il faut rendre d'une syrene
La tendre voix & les attrains,
Je ne célèbre que la lienne.

On dit donc à tort que ma muse,
Quand elle la chante, l'abuse,
Et lui donne du réchauffé :
C'est pour les autres au contraire
Qui, de moi, n'ont pas triomphé
Que je la pille pour leur plaisir.

Dans chaque beauté que j'ai peinte
Elle peut réclamer sans crainte
Tous ses charmes par-tout épars,
L'esprit, la taille, le visage,
Son souris, ses tendres regards,
Pour y retrouver son image.



L'ENTRE CHIEN & LOUP.

ENFIN le jour baisse ;
 L'astre qui nous luit
 Après lui ne laisse
 Qu'un éclat qui fuit.
 Clartés passagères ,
 De brillans éclairs ,
 Des vapeurs légères
 Enflamment les airs.
 Le dieu que je sers
 Fait de nos fougères ,
 Sous ces berceaux verts ,
 Le lit des bergeres.
 L'ombre se répand ,
 L'Amour moins timide
 Livre , en soupirant ,
 A ma main avide
 Ces biens précieux ,
 Ces charmes sans nombre
 Que la nuit plus sombre
 Refuse à nos yeux.
 Moment favorable !
 Couché sur les fleurs ,
 Un objet aimable
 N'a plus de rigneurs.
 Mais déjà tout cède

Au plus doux repos ;

A de longs travaux

Le sommeil succède ;

Et volage encor

Dans les bras du Flore ;

Attendant l'Aurore ,

Zéphire s'endort.

Sommeil favorable !

Ton charme agréable

Dissipe nos maux.

Autour des pavots

Les songes voltigent :

Des songes menteurs ,

Les folles erreurs

Consolent , affligent ,

Rassurent nos cœurs.

Le berger sommeille

Gardant son troupeau :

Le plaisir s'ennuie

Près de cernisseau.

Bientôt le silence ,

Enfant de la Nuit ,

Dans ces bois devance

L'Amour qui le suit ;

Plus loin le Mystère ,

Puissant séducteur ,

Rassure & fait taire

L'austère Pudeur.

Wanting to defende ,

16 MERCURE DE FRANCE,

Philis va se rendre
Au pressant désir,
Déjà le plaisir
Fléchit la cruelle,
Badine autour d'elle,
N'attend qu'un soupir,
Que le Jour se leve,
Témoin de nos feux ;
Pour combler mes vœux ;
Douce nuit achève
De me rendre heureux.

Par M. G. de M.

*A M. FAVART, en lui envoyant un
livre de marbre.*

Je t'offre un livre aussi froid que pesant ;
Tel œuvre est peu rare à présent ;
Son poids garantira des larcins de Borée,
Les fruits de ta muse adorée,
Et je ne serais point surpris
Qu'il s'échauffât du feu de tes écrits.

Guerin de Fremicourt.



*EPIGRAMME, imitée de l'Anglois
de Prior. La double Crainte.*

TRISTEMENT étendu sur le lit de la mort,
Butler, à soixante ans, va donc remplir son sort !
Fanni, la jeune épouse, est là toute pensive,
Et du pauvre Butler rend la douleur plus vive :
Mais différens motifs les font tous deux souffrir ;
Et voici, franchement, quelle idée est la mienne :
Du mal qui le poursuit, Butler craint de mourir,
Et Fanni craint qu'il n'en revienne.

Par M. Gaudet.

LE BRAMIN. Conte.

UN Bramin devant son idole lui faisoit
un jour cette prière : « Tu m'as donné la
» science, tu m'as donné la sagesse & le
» bien qu'on trouve à l'aimer. Mais suf-
» fit-il d'être heureux pour soi ? Peut-on
» même se croire tel au monde quand il
» est des infortunés ? Ne nous devons-
» nous point des secours mutuels, &
» l'homme n'est-il pas né pour effuyer
» les pleurs de l'homme ? O divin Para-
» bram ! toi qui lis dans le cœur de ton

18 MERCURE DE FRANCE.

» fidèle ministre , & qui connois le zèle
» dont tu l'enflammes , il est , sans doute ,
» marqué dans tes décrets qu'une si noble
» ardeur ne sçauroit demeurer oisive ;
» opère donc en sa faveur les merveilles
» que j'ai droit d'attendre pour l'instruc-
» tion , la gloire & la félicité de mes
» semblables.»

Dans la ferveur de son oraison , le Bramin crut que , par un signe , l'idole approuvoit sa demande & l'instruisoit de sa volonté. Dès ce moment il se mit à crier dans les temples & les places publiques : O vous tous , qui que vous soyez , qui consommez vos jours dans les regrets , venez à moi ; Parabram m'a choisi pour éclairer vos cœurs & pour les consoler.

Le premier qui se présenta fut un Raja de Visapour , que les révolutions avoient chassé du trône. J'ai perdu , lui dit-il , tous les plus grands biens de la vie. J'avois un favori dont on me sépare ; j'avois une maîtresse qui m'est enlevée ; j'étois monarque & ne le suis plus ; donnez-moi des consolations. Le Bramin lui prouvoit qu'un favori n'est rien quand on n'a plus de sceptre , qu'une maîtresse voit tout dans l'éclat de la pourpre , & qu'un trône à ce prix ne vaut pas la peine d'être regretté. Mais vous êtes plus que roi ,

continua-t-il, vous perdez une couronne & trouvez un ami sincère. Epanchez votre âme dans la sienne. Oubliez près de lui que vous eûtes des courtisannes, des esclaves & des flatteurs. Sacrifiez au vrai repos les chimères de l'opinion. Comptez votre bonheur du moment où vous me voyez. Puisse le charme de la vie dans la vertu qui nous doit unir. Ne respirons que pour Parabram, & ne cessons de lui rendre grâces.

L'homme est flexible dans le malheur & se prête aisément aux consolations qu'on lui donne. Le Raja se disoit tout bas : Béni soit le moment qui m'a fait trouver ce Bramin ! Le Bramin, content de lui-même, se glorifioit dans l'œuvre de son zèle, & bénissoit les fruits de sa morale.

Une femme éplorée vint un jour à lui. Son visage trempé de larmes annonçoit la plus vive douleur. Vous voyez, dit-elle, la fameuse Olinde, dont tant de bouches ont célébré les charmes. Tout ressentoit l'empire de ma beauté. Un regard suffisoit pour m'asservir les cœurs. Faire pour plaire aux maîtres du monde, je dédaignai les conquêtes communes. Bientôt les sceptres furent à mes pieds,

20 MERCURE DE FRANCE.

je devins souveraine de ceux qui les portoient. L'art ne me coûtoit rien pour les enchaîner à la fois. Ma vanité se complaisoit dans le nombre de mes triomphes , & la tendresse de mes esclaves m'étoit bien moins sensible que le plaisir de regner sur eux. Nous pouvons jouir quelque temps du succès de nos artifices ; nos agrémens les autorisent & cachent facilement nos torts aux regards de ceux qui nous aiment. Mais l'instant vient où l'ivresse des ames se dissipe , où le dégoût éteint la flamme & succède à l'adoration. J'en fis l'épreuve humiliante. J'eus des rivales & des rivales heureuses. Je mis en vain tout en usage pour regagner les cœurs que je perdois. L'hommage d'un seul me restoit encore , l'amour - propre & le dépit me conseillèrent de m'en contenter. On croit aisément ce qui flatte. Mon dernier amant s'applaudit du parti qu'il me voyoit prendre , & regarda comme une préférence la nécessité qui m'y réduisoit. Cet amant si facile étoit Raja de Visapour. Son amour plus ardent ne donna point de bornes à ses complaisances. J'eus lieu d'être flattée de l'enchantement où je le retenois. Mais le bonheur fait des jaloux, Ma beauté devint funeste

à celui qui l'idolâtroit. Un rival dangereux qu'elle lui suscita le contraignit de lui céder le trône, & me força d'écouter ses vœux. C'est une folie de vouloir lutter contre la fortune. Je me resignai, sans combattre, aux caprices des événemens. Mais voilà qu'une nouvelle amante éblouit les yeux de mon ravisseur. Le cruel me dédaigne & me sacrifie sans pitié : mes pleurs en ont coulé de rage. Le désespoir égareoit ma raison. Je fus tentée d'abord de me venger dans le sang du perfide. Toutefois mes transports s'épuiserent en menaces vaines. Dévorée par la honte, & consumée par la douleur, je n'emporte en fuyant que les regrets où je m'abandonne, & je viens chercher des consolations.

C'est Parabram, s'écrioit le Bramin ; c'est Parabram qui vous appelle. Il a permis l'orage qui vous conduit au port ; il veut lui-même essuyer vos larmes. Il est jaloux de vos soupirs & des hommages de votre beauté. L'encens des hommes étoit au-dessous d'elle. Lui seul mérite de fixer le vôtre. Venez dans son temple où sa voix vous guide. Il est temps qu'il obtienne ce qu'il vous demande. Il est temps qu'il jouisse du prix de ses bien-

22 MERCURE DE FRANCE

faits, & que les charmes dont vous brillez immortalisent son triomphe dans le plus beau de ses ouvrages. Ainsi l'adroit consolateur, en donnant le change aux desirs, intéressoit le penchant d'Olinde & ménageoit avec art un aliment à sa tendresse.

La belle Olinde, courbée devant l'idole, montrait en l'adorant combien son cœur avoit besoin d'aimer ; tandis que le Bramin disoit : après cette victoire je ne vois plus rien d'impossible. Parabram ne dément point mon attente, & c'est de moi sans doute que dépend le bonheur du monde.

Un homme l'aborda quelque temps après. Son front humilié faisoit pour lui l'aveu de ses disgrâces. J'étois, dit-il, un favori de toi, autrefois comblé d'honneurs, de richesses & de voluptés. Maintenant rejeté dans la foule ; en butte aux dérisions de ceux qui me feroient ; trahi par ceux que j'obligeai, traînant mes jours dans la détresse en mangeant mon pain dans les larmes. On juge qu'en cet état l'homme a besoin de consolations ; le Bramin charitable ne les épargnoit pas. Ses succès redoubloient son zèle, & le confirmoient de plus en plus dans l'idée

favorable qu'il avoit conçue de lui-même.

Un auteur manquoit pour couronner l'œuvre. Il ne tarda point à s'offrir. Ministre de Parabram, toi, dit-il, dont chacun revere la science, la sagesse & l'humanité, parmi ceux qui t'implorent, nul n'est plus digne que moi de ta compassion. Tu vois un favori des muses que ses merces abandonnent à son mauvais destin. Ma carrière fut semée de quelques jours heureux; j'ai vu mes talens accueillis faire tous les plaisirs d'une cour brillante. Ma complaisance n'eut point de bornes, & se plioit à tous les goûts. J'érois l'oracle des toilettes; l'Apollon des petits mystères, & le chansonnier des festins. Je foudroyois mes concurrens dès qu'ils avoient l'audace d'entrer en lice, & le tribunal des beautés ne décidoit jamais qu'en ma faveur. Mais un revers priva du trône le monarque qui me protégeoit; adieu crédit, louanges, mérite, honneur, fortune; je perdis tout en le perdant. L'usurpateur m'opposa des rivaux; je combattis contre eux avec les traits de la satire. Je donnai des ridicules; je prodiguai les bons mots, les couplets, les épigrammes. Je ne trouvai plus de rieurs, & fus contraint de quitter la place. Anéan-

24 MERCURE DE FRANCE.

si sous le coup qui m'assomme, je me cherche en vain depuis ce moment. L'avilissement, l'opprobre, la disette m'ont enlevé le peu d'esprit que j'avois. Sans idée, sans courage, sans émulation, sans espoir; dégoûté, rebuté de mon existence, je végète tristement dans les langueurs de la mélancolie & je te demande des consolations.

O Parabram ! s'écria le Bramin tout émerveillé, tu passes les espérances de ton serviteur; tu m'accordes cent fois plus que je ne demandois ! Puis, embrassant l'auteur avec transport, c'est à présent, dit-il, que vos talens trop méconnus vont briller dans tout leur éclat. Les caprices d'un vulgaire profane n'auront servi qu'à les rendre illustres. Vous régnerez, mon frere, sur tous vos concurrens, comme un palmier s'élève au-dessus des roseaux timides. Il manquoit à mes triomphes un organe qui les célébrât; ma renommée confirmera la vôtre, & ma gloire vous répond de l'immortalité.

Est-ce donc là votre sage, diront quelques censeurs ? Quoi ! ce devot Bramin, si plein de zèle & de charité, vous en faites un mondain superbe, un cœur ivre de fausse gloire, qui n'a de verrus que par faste, & qui ne semble agir que pour
vivre

vivre dans l'esprit des hommes. Eh ! Messieurs , il est ici tant de gens modestes ; c'est une espèce de sages si commune parmi nous ! Voudriez-vous qu'ils fussent par-tout les mêmes, & que j'eusse peint un sage des Indes comme un sage de notre pays ?

Quoiqu'il en soit le Bramin joyeux détaillait déjà ses heureux travaux. Il ranimoit du feu de ses récits la muse expirante de l'auteur. Ne voyant rien de mieux à faire , pour le consoler , que de vaincre les scrupules d'une humilité trop rigide & de s'offrir lui-même gratuitement pour le héros d'un poëme épique. Mais qui peut compter sur nos cœurs & sur la durée de nos sentimens ? Tandis que le Bramin raconte ses merveilles , & redonne l'essor à sa verve , le Raja paroît devant eux , suivi d'Olinde & du favori. Bon-homme , dit-il au Bramin , la fortune a changé de face ; je n'ai plus à répandre que des pleurs d'allégresse. Plaisirs , grandeurs , amour , tout me rappelle à mon premier sort , & me rend à la fois , mon sceptre , mon favori , ma maîtresse & mon poëte même , s'écria-t-il , en montrant l'auteur qui , l'ayant reconnu d'abord , se précipitoit au-devant de lui.

II. Vol.

B

26 MERCURE DE FRANCE.

Malheureux ! disoit le Bramin , quelle erreur vous égare tous ? Que faites-vous ? Où courez-vous ? Qu'espérez-vous ? Quel sera le prix de mes soins ? Quel est le fruit de vos malheurs , si l'expérience du passé ne vous fait trembler pour l'avenir ? Qu'est-ce que l'empire du monde & tous ses biens fragiles , près du repos que vous quittez ? Est-il d'autre bonheur que celui qu'il vous présentoit ? Ingrate ! seroit-ce en vain que Parabram. Il parloit encore , & le Raja & sa suite étoient déjà bien loin. Celui-ci disoit : courons regner avec ce que j'aime. Renaissions , disoit l'autre , pour l'amour & pour les grandeurs. Le favori ne songe qu'à venger ses outrages , & le poëte semble avoir des aîles pour aller au plus vite humilier ses rivaux.

Le Bramin , plein de douleur , de dépit & de confusion , erroit loin de la ville sans sçavoir où porter ses pas. Il s'arrêta sur le bord d'un ruisseau , & se mit à verser des larmes. Un vieillard , près de-là , contemploit , d'un front serein , les beautés naissantes du printems. Il chantoit le bonheur des hommes & les bienfaits de l'Être suprême. Il fut interrompu par les gémissemens du Bramin. Qu'avez-vous , mon frere , lui dit-il d'une voix douce &

consolante ? Tout est perdu , répondit le Bramin ; tout est perverti ; tout est corrompu sans retour. Un désordre effroyable étouffe dans tous les cœurs le germe des vertus. Ce n'est plus sur la terre qu'orgueil , ingratitude , mensonge , hypocrisie. . . A ces mots , redoublant ses pleurs , il lui fit part du sujet de son affliction.

N'est-ce que cela , dit le vieillard ? Voyez ce peu de fange que cette onde emporte dans son cours , son cristal en est-il moins pur ? Quelques légers nuages effacent-ils l'azur des cieux ? Quelques ronces parmi les fleurs rendent-elles leur éclat moins beau ? Les maux divers que l'on déplore nous privent-ils de tous les biens ? Et n'est-il point de vertus parce qu'il est des erreurs au monde ? J'eus autrefois , comme vous , la manie de prêcher les hommes. J'imaginai que la nature m'avoit formé pour les instruire ; je criai contre leurs abus ; je m'acharnai contre leurs vices ; j'enfantai de gros livres pour leur prouver qu'ils étoient au-dessous des bêtes ; je me frayai des routes loin des sentiers battus ; j'eus des opinions & des systèmes à moi. Qu'arriva-t-il de mes déclamations ? Ma franchise plût à quelques-uns , d'autres y découvrirent les prétentions que je déguisois. Tous se

22 MERCURE DE FRANCE.

réunirent de concert pour admirer le moraliste, en se riant du mysanthrope. O mon frere! reconnoissez l'homme; si pour goûter le fruit de vos leçons, un monarque eut quitté le trône; une amante, les voluptés; un favori, les honneurs; un poëte, les éloges & les distinctions, vous auriez lieu d'applaudir à votre morale & de pouvoir compter sur ses prodiges; mais les disgrâces font recourir à vous. Le destin change & l'on vous laisse, Que la paix de votre ame n'en soit point altérée. Qu'une douce commisération vous apprenne à plaindre nos foiblesses sans chercher à les condamner. Mortels, supportez vos semblables : quelques chimères qui les flattent; quelques songes qui les abusent, s'est trop présumer de soi-même que de prétendre à les détromper. A l'abri de leurs illusions, jouissez des biens qu'ils ignorent. Bénissez l'auteur de leur être & consolez-vous dans votre sagesse. Le vieillard finit de parler & continua de chanter son hymne.

Le Bramin, convaincu des prestiges de son zèle & de la fausseté de son opinion, courut abjurer devant son idole la vanité qui l'avoit séduit. L'indulgence étouffa ses plaintes, &, sans rien reprocher aux hommes, il se contenta de prier pour eux,

*ODE sur la Mort de la Reine , lue à
l'assemblée publique de la société royale
des sciences & belles-lettres de Nancy ,
le 25 Août.*

LONGTEMPS sur ce palais dans un sombre nuage
Il a grondé ce coup qui fond avec l'orage.

Quel lugubre tableau !

La foudre est en ces lieux le flambeau qui m'é-
claire ;

J'y vois changer la pourpre en voile mortuaire ,
Et le trône en tombeau.

Quels longs gémissemens à travers les ténèbres !..

Qui languit , au milieu de ces regrets funèbres ,

Sur ce lit de douleurs ?

Reine auguste est-ce toi , mere , épouse adorée ,

Qu'entourent ton époux , ta famille éplorée ?

Ils t'embrassent , tu meurs !

Tu meurs ! ... Durant neuf mois tout l'état en
alarmes ,

Aux pieds de nos autels tant de vœux & de larmes

N'ont pu changer son sort.

Notre amour , tes vertus n'ont pu fermer ta tombe.

Rang , mérite , pouvoir , majesté , tout succombe
Sous la faux de la Mort.

B iij

30 MERCURE DE FRANCE

Sur ta famille entiere épuisant sa furie ,
N'avoit-elle donc pas à ton ame flétrie

Assez porté de coups ?

N'étoit-ce pas assez , qu'aveugle en sa colere
En deux ans à ton fils elle eut rejoint ton pere ,
L'épouse à son époux ?

Faut-il !... Mais de nos jours quand l'Arbitre
Suprême

Nous la ravit , d'un Dieu qui nous punit & l'aime
Adorons l'équité.

Pour hâter son bonheur il abrege sa vie ,
Et d'un séjour de mort l'appelle à la patrie
De l'immortalité.

Qui pourroit y compter tous ses droits légitimes ?
Treize lustres entiers dont cent vertus sublimes
Signalèrent le cours ;

Cette ame , d'un Dieu bon la plus touchante image
Dont , le bien qu'elle fait , les maux qu'elle soulage
Ont rempli tons les jours ;

Au creuset des revers épurant son enfance ,
Le ciel la vit des mœurs y puiser l'innocence ;
Le mépris des grandeurs.

Un pere fugitif , une mere éperdue ,
Témoins de ses progrès , consolés à sa vue
Oublioient leurs malheurs.

Ils la voyoient sans cesse au printems de son âge

Joindre aux traits les plus doux , aux graces, son
partage ,

Les vertus , les talens.

Satisfaite des dons que lui fit la nature ,

Ils ne la virent point dans l'art & la parure

Chercher des agrémens.

Heureux tous deux par elle , en leur paisible asyle

Ils formoient de concert cette fille docile ,

Seul reste de leur sang :

Quand le plus grand des rois touché de son mé-
rite ,

Pour prix de ses vertus , & des siennes , l'invite

A partager son rang.

Epouse de Louis , douce , tendre & fidèle ,

Pour la France & son Roi dès lors pleine de zèle ,

Modele de sa cour ;

A l'hommage , aux respects rendus à sa couronne ,

Des peuples elle vit s'unir pour sa personne

Et l'estime & l'amour.

Tu connus tout le prix de ce trésor insigne ,

Monarque digne d'elle ; elle te parut digne

De tes vœux , de ton cœur.

En rejettons nombreux leur union féconde

Disipant notre effroi , de la France & du monde

Assura le bonheur.

Sous la pourpre des Rois , simple , affable & ma-
deste ,

Le poison des flatteurs , de cette ame céleste

B iv

32 **MERCURE DE FRANCE.**

Ne put ternir l'éclat.
Toujours les seuls objets de sa tendresse extrême,
De ses soins, de ses vœux furent l'Être suprême,
Sa famille & l'état.

Dans cette région de projets & d'intrigues,
Son nom dans les complots, les cabales, les brigues
Ne fut jamais cité.
C'est parmi ses enfans, qu'il faut, ou dans un
temple
La chercher, des devoirs leur y donnant l'exemple
Qu'ils ont tous imité.

Par l'orgueil ou le vice en tant de cœurs éteinte,
Tu cherchois tes enfans, ô Religion sainte,
Et ne les trouvois plus !
Viens dans la cour des Rois, & sous le diadème,
Voir une Reine offrir, dans leur éclat suprême,
Ton culte & tes vertus.

O vous qui gémissiez, son trône est votre asyle,
Au pauvre, à l'opprimé l'accès en est facile ;
Tous partagent ses soins.
Par ses immenses dons versés sur l'indigence,
Elle-même on la vit souvent, dans l'abondance,
Connoître des besoins.

Quel prix dans ses bienfaits ! Son cœur sensible &
tendre
Semble avec ses trésors lui-même se répandre
Dans le sein du malheur.

Ses graces, son accueil font bénir son empire,
 Sa famille, sa cour, près d'elle tout respire
 La paix & le bonheur.

Telle, près d'un grand Roi son pere & son modele,
 Les Lorrains comme en lui, voyant s'unir en elle
 Au pouvoir la bonté;
 Saisis à son aspect de la plus douce ivresse
 La virent, avec lui, partager sa tendresse
 De son peuple enchanté. (1)

O jours chers à son cœur ! ô momens pleins de
 charmes !

Ah ! faut-il que si-tôt de mortelles alarmes
 En troublent la douceur ;

Que la mort de son fils, d'un fils la vertu même, (2)
 Livre, avec tout l'état, une mere qui l'aime
 En proie à la douleur ?

A peine elle rouvroit les yeux à la lumière,
 Bientôt quel coup fatal ! STANISLAS ! ... Quoi,
 son pere !

Ce monarque adoré !

Il périt ! ... (3) Ah ! comment . . . La pitié, la
 nature,

(1) Voyage de la Reine à Commercy, en Septembre 1765.

(2) Mort du Dauphin, au mois de Décembre suivant.

(3) Mort du Roi de Pologne, en Février 1766.

34 MERCURE DE FRANCE.

Son amour, tout s'unit pour aigrit la blessure
De son cœur déchiré.

O Reine, tu cédois à des coups si funestes ;
Ces malheurs de tes jours empoisonnant les restes,
Précipitoient leur fin, (1)

Quand de tous les François & les vœux & les
larmes

Semblerent de la mort avoir brisé les armes,
Et fléchi le destin.

Mais dans ton sein, hélas ! la douleur obstinée ;
O fille trop sensible ! ô mere infortunée !

Renaît à chaque instant :

Elle dessèche en toi les sources de la vie,
Et pourtant le trépas, dans ton ame attendrie,
En hâte le moment.

LOUIS tendre, empressé, partage en vain la peine ;
Vers toi son cœur en vain sans cesse le ramene,
Ses soins sont superflus.

Si son amour, ses vœux n'ont pû toucher la Parque,
Ils ont prouvé du moins & le cœur du monarque,
O Reine, & tes vertus.

Tu meurs !... Ah ! dans son deuil profond & lé-
gitime,
Quel sublime motif le console & l'anime ?

(1) Maladie dangereuse de la Reine peu de mois après.

C'est ce prix immortel ,
 Qu'à l'épouse fidèle , à la mere attentive ,
 A l'ame la plus pure , à la foi la plus vive ,
 A réservé le ciel. (1)

Là , du sein de ton Dieu , jouissant de lui-même ,
 Reine , en faveur d'un Roi qui te regrette & t'aime
 Signale ton pouvoir !
 Qu'il soit long-temps encor l'appui de l'innocence,
 Le soutien des autels ; du monde & de la France
 Et l'amour & l'espoir.

Veille du haut des cieux sur ta famille auguste ;
 Sur ces princes chéris , cette race du juste ,
 Ton fils & notre amour :
 Demande , obtiens pour eux , avec lui réunie ,
 Qu'ils vivent pour combler les vœux de la patrie
 Et nous le rendre un jour.

(1) *La vive douleur que je ressens de la mort de la Reine mon épouse ne peut être soulagée que par la ferme espérance dans laquelle je suis que la Providence a voulu couronner la haute vertu & la constante piété qui ont accompagné toutes les actions de sa vie. — Lettre du Roi aux évêques de son royaume , pour faire ordonner des prières pour la Reine.*



LA BIENFAISANCE;

Pour être mise en musique.

*A Madame la C. de T., pour le jour de
sa fête.*

I.

FILLE du Dieu de l'univers,
Qu'en tous les climats on adore,
Bienfaisance, daignez favoriser mes vœux;
Ce n'est point pour vos dons divers,
Pour vous seule je vous implore.

I I.

La nature ordonne
Que le verger donne
Des fleurs au printems,
Des fruits en automne;
Mais à tous instans,
Les cœurs bienfaisans
De Flore & Pomone
Joignent les présens.

I I I.

La déesse, autrefois, dans le cœur des mortels
Avait placé son temple, & leurs vœux solennels
Étoient toujours suivis de ses regards propices.

Nous l'avons exilée, en brisant ses autels
 Par nos forfaits & par nos vices,
 Devons-nous murmurer des rebuts éternels
 De nos indignes sacrifices.

I V.

Avez-vous à jamais abandonné la terre
 Dont vous faisiez les plus beaux jours ?
 O Déesse, quittez le séjour du tonnerre,
 Et volez à notre secours.

V.

Soyez sensible à nos malheurs,
 Ils réclament votre présence.
 Nous souffrons trop de votre absence,
 Voyez nos besoins & nos pleurs.

A nos lamentables accens
 Daignez vous rendre favorable,
 Vous n'êtes pas inexorable
 A la voix de maux si pressans.

V I.

Sur l'aile d'un zéphir la déesse revole
 Vers le peuple empressé dont elle entend les cris.
 Mais, ô Dieux ! quel succès ! lui dit le fil d'Eole :
 Jusqu'ici rien ne nous console
 Des travaux par nous entrepris.
 A d'outrageans refus par-tout on vous immole :

38 MERCURE DE FRANCE.

Tout cœur est barbare ou frivole,
 Vous ne trouvez donc point d'amis ?

V I I.

Jupiter irrité, d'un accueil si perfide,
 Menace, tonne, éclate & son bras intrépide
 Va punir, des méchans les mépris & les vœux;
 Tout tremble. La déesse, en ces instans affreux,
 Se montre ce qu'elle est, pardonne son offense,
 Fléchit le Roi des dieux, désarme sa vengeance,
 Conçoit l'espoir flatteur d'adoucir le destin
 En prenant un nouveau chemin.

V I I I.

Habitans fortunés des rives de la Seine,
 Vous, dont j'ai tant de fois prévenu les souhaits,
 Je n'espère qu'en vous, faites cesser ma peine,
 Donnez-moi quelqu'accès dans vos vastes palais.
 Je n'y ternirai point l'éclat de votre gloire,
 J'illustre les héros, les grands & la grandeur,
 Ma main grave les noms au temple de mémoire,
 Il faut vivre avec moi pour sentir le bonheur.

I X.

On aime la Bienfaisance
 Pour ses dons & ses faveurs;
 Mais son auguste présence
 A peu d'attraits pour les cœurs.

On la dédaigne, on l'évite,

Par-tout elle est éconduite ;
 Par-tout on craint ses leçons
 Plus sûres & plus fertiles ,
 Plus nobles & plus utiles
 Que ses faveurs & ses dons.

X.

Puisqu'on ne trouve ici que des cœurs odieux ;
 Partons , dit la déesse & retournons aux cieux :
 A ces mots , elle entend une voix qui l'appelle.
 Elle approche , elle voit une aimable mortelle
 Qui l'engage à suivre ses pas.

Vous voyez ce séjour , dit-elle ,
 Je l'ai construit pour vous , ne me refusez pas ;
 Faites-en votre temple & que j'en sois prêtresse ,
 C'est le seul bien qui m'intéresse
 De vous servir jusqu'au trépas.

Non , vous ne mourrez pas , répond la Bienfais-
 sance ,

Je vous élève au rang de l'immortalité.
 Je le puis , ce haut rang , vous l'avez mérité ;
 Je le dois à vos soins , à ma reconnoissance.

Vivons , regnons d'intelligence
 Pour le bien de l'humanité.



LE DÉJEUNÉ TROUBLÉ.

MADAME JAQUINET, jeune encore & de complexion amoureuse, n'avoit jamais si bien senti les ennuis du veuvage que depuis qu'elle avoit vu le bel Isidore; seul il pouvoit les adoucir, & il ne s'en appercevoit point. La tendre veuve éprouvoit le plus étrange embarras; il lui falloit absolument un époux; l'amour en avoit fait le choix; l'honneur de sa famille le combattoit; lui pardonneroit-on de se mésallier? Elle étoit marchande fripière, & l'objet de ses vœux n'étoit qu'un garçon cordonnier qui travailloit dans la boutique de son pere. Sa supériorité dans sa profession, & plus que tout cela peut-être une figure intéressante, de grands yeux noirs l'avoient mis à la mode; les Dames ne vouloient plus être chaussées que par lui. Cette célébrité désoloit Madame Jaquinet; après bien des réflexions, elle crut avoir enfin trouvé le moyen d'accorder l'honneur avec l'amour; elle songea à élever son amant à un état qui le rapprochât du sien; il falloit lui déclarer ses vues, obtenir son aveu; elle

l'invita pour cet effet à déjeuner avec elle.

Cette partie ne put être secrète ; Madame Sechard surnommée , à cause de sa mauvaise langue , *le Tocquesin de son quartier* , parente de Madame Jaquinet & fausse devote , en fut informée ; elle en vit les préparatifs ; ils lui firent regretter de n'y être point admise ; piquée de cette exclusion , elle soupçonna du mystère. Pour l'éclaircir elle séduisit la servante de sa cousine , se fit donner la clef d'un cabinet dont la porte vitrée donnoit dans la salle à manger ; elle s'y posta , curieuse de tout voir & de tout entendre , & résolue de gronder quoi qu'il arrivât ; car le rendez-vous pouvoit avoir des conséquences , & s'il n'en avoit pas on s'étoit exposé ; elle attendit long-temps. Isidore parut enfin : l'impatiente veuve le gronda amicalement de venir si tard ; elle le fit asseoir vis-à-vis d'elle.

La table étoit si étroite , que les genoux se touchoient. Isidore s'éloignoit par égard ; Madame Jaquinet le faisoit rapprocher par politesse. Les premiers momens furent consacrés à un combat de soins & d'attentions , qui ne laissoient pas de fatiguer Isidore. On couvroit son as-

42 MERCURE DE FRANCE.

siere, on lui choissoit les morceaux les plus délicats, on le pressoit de boire, on l'invitoit à se livrer à la joie, on le sollicitoit à parler avec confiance; sur-tout l'on mangeoit & on le regardoit avec un appétit dévorant. Cependant, comme tout cela ne passoit pas jusqu'à un certain point les bornes que la vieille Toquesin avoit prescrites dans son idée, elle commençoit à craindre de ne recueillir aucun fruit de sa curiosité; quoiqu'elle eût plié plus d'une fois les épaules des noms mignards que sa cousine donnoit au jeune homme, le cas ne lui paroissoit pas assez grave pour faire un éclat. Elle attendoit que les choses vinssent au pire, afin de la couvrir de honte avec plus de succès. Mais le cœur de Madame Jaquinet, enflammé par la sensuelle fermentation du déjeûner, par la présence de son amant, fit éclatter son ardeur, de manière à entretenir l'attente de la fausse dévote. Elle prit l'air contraint d'Isidore pour de la timidité; & croyant le mettre à son aise par de petites familiarités, elle se leva, passa derrière sa chaise, lui couvrit les yeux de l'une de ses mains, lui donna à deviner si c'étoit la droite ou la gauche, le menaça d'une pénitence s'il

ne rencontroit pas juste. Il devina mal, elle lui ordonna de baiser le parquet de la cheminée, ou telle autre chose qu'il lui plairait. Madame Séchard frémit d'indignation, elle trembla pour le choix que le jeune homme alloit faire. Il la tira de son souci, en accomplissant ponctuellement la peine imposée, sans user de l'insidieuse liberté qu'on lui avoit donnée. La veuve se mit à rire aux éclats, sans en être plus contente intérieurement. Quelle *nigauderie* ! dit-elle, de baiser du bois ; il valoit mieux baiser mon oreiller, il auroit été plus tendre. — Je n'autois pas osé prendre cette liberté, répondit Isidore un peu déconcerté par les ris immodérés de Madame Jaquinet, qu'elle continua en se rassoyant. Elle approcha sa chaise avec tant de vivacité, qu'il se leva avec précipitation, & s'éloigna, comme s'il eût été question d'éviter un précipice. Son silence, sa rougeur & son air embarrassé, loin d'exciter la confusion de la veuve, furent interprétés conformément à ses dispositions. — Où allez vous donc, lui dit-elle ? Est-ce que vous avez peur de me gêner ? comme le proverbe dit, *je ne suis pas si*

44 MERCURE DE FRANCE

diable que je suis noire ; nous sommes voisins, devons-nous chercher tant de cérémonies ensemble. — Assurément, Madame : & le respect qui est dû à votre sexe ? — Oh ! le fesse n'y fait rien. Tenez, Monsieur Isidore, vous êtes bien poli, mais vous êtes trop façonnier ; allons, mettez-vous-là. . . Eh bien, faut-il vous y apporter ! — Je vais m'y placer, Madame, puisque vous le voulez. — Là donc, voilà qui est bien ; ça trinquons, cela vous mettra en gaité. . . A votre santé, à la santé de tout ce qui vous fait plaisir. — Je vous suis très-obligé. — De rien ; Monsieur Isidore : vous me remerciez l'an prochain à pâques. Je bois à vos plaisirs ; qu'est-ce qui vous en fait le plus ? Pour moi je n'en ai jamais tant que quand je vous vois. — Vous êtes bien honnête. — Dame ! si je suis honnête ! on ne peut me reprocher gros comme un grain de millet sur mon honneur ; & si je songe à vous, ce n'est que pour le bon sujet. — Vous me faites beaucoup de grâces ; mais — Mais ! je sçais bien ce que vous voulez dire : on peut se fréquenter en attendant, se voir, s'amuser, rire, ça est permis quand on a envie de faire une

bonne fin : il faut se divertir quand on est jeune ; ça ne fait tort à personne. . . . pas vrai , *mon petit chat* ? ajouta-t-elle en le mignardant par de petits soufflers. . . . Cette caresse , toute innocente qu'elle paroïssoit à la veuve , bouleversa le sang à Madame Sechard : elle craignit , & espéra l'issue que son esprit de charité lui avoit fait présumer.

J'ai beau vous parler , reprit Madame Jaquinet , en lançant des regards intelligibles pour tout autre que le modeste & indifférent Isidore ; *vous êtes sérieux comme un enterrement*. Je ne suis pas comme ça , moi ; je suis tout cœur quand j'aime les gens. — Je le sçais , Madame , & toutes les preuves d'amitié que vous avez données à ma mère. — Votre mère ! c'est une brave femme ; mais , entre vous & moi , je ne l'aime que parce qu'elle vous a fait. Qu'elle est heureuse d'avoir un beau garçon comme vous , si sage ! Vous ferez un bon mari : tenez , je crois qu'une femme seroit en paradis avec vous. . . . Vous êtes si doux , si bon. — Vous êtes trop obligeante , & je ne mérite pas. . . — Oh ! je ne dis pas le quart de ce que je pense. . . Mais à propos de ça , nous ne faisons rien. . . Un petit verre de ce ratafiat à la

fleur d'orange : c'est moi qui l'ai fait.
 —Dès qu'il est ainsi, je ne vous refuserai pas. —Bon, velà comme j'aime qu'on aille à la *franquette*. Ah-çà puisque nous sommes en train, je veux d'abord vous dire quelque chose qui vous touche : ensuite pour ce qui est à l'égard de mon endroit, nous en dirons un petit mot.
 —Auriez-vous quelque affaire où je pusse vous être utile ? —Dame ! j'ai de bons desseins pour vous ; mais il faut sçavoir, avant tout, si vous ferez ce que je veux.
 —De quoi s'agit-il ? —D'un bel emploi à la barrière de la Courtille : vous l'aurez de hier en huit ; & la personne qui vous le fait avoir m'a promis de vous avancer : c'est le protecteur de ma famille. Il a marié ma mere, il m'a marié avec le pauvre défunt ; & si Dieu lui prête vie & santé, il pourroit faire ma seconde nôce : & puis si nous avions une fille, que sçait-on, il pourroit bien encore lui chercher un bon parti. Voyez-vous, Monsieur Isidore, il fait bon être protégé par des hommes riches, çà fait que toutes les filles d'une pauvre famille ne restent jamais à marier. Par ainsi je veux me conserver l'amitié de M. Fonclout ; n'ai-je pas raison ? —Madame, c'est suivant vos vues :

quant à moi je vous rends mille graces de l'intérêt que vous prenez à ma fortune; mais je ne puis profiter de vos offres: j'affligerois mon pere de prendre un autre état que le sien. — Votre pere radote avec son vilain métier. Est-ce que vous êtes fait pour cà? Votre mere ne s'en est pas cachée avec moi: elle ne demande pas mieux que vous fassiez votre chemin. Il faut songer pour soi; vous êtes pour plus long-temps dans ce monde, que M. Godin; & si vous voulez faire un mariage un peu comme il faut... — Je suis trop jeune pour y penser. Qu'appellez-vous trop jeune? Je vous dis que vous êtes dans le bon âge. M. Jaquinet, Dieu veuille avoir son ame! il n'avoit que dix-sept ans quand je l'ai épousé, & vous avez bientôt quatorze mois de plus: vous êtes grand, bien fait, *vous vous portez comme le Pont-Neuf*, vous avez l'air fort; essayez voir de me porter, je verrai bien si vous êtes aussi robuste que le pauvre défunt.

L'impudente, l'effrontée! se disoit tout bas la fausse dévote; à quel dessein veut-elle se faire porter? Ah Dieu! à quelle tentation elle expose son aimable innocence! il fera plus que Joseph, s'il lui résiste; c'est un saint!

48 MERCURE DE FRANCE.

Isidore embarrassé & confus de l'extravagante idée de Madame Jaquinet, demeurait immobile à sa place, ne pouvant se résoudre à se charger d'un fardeau qui ne lui sembloit rien moins que précieux : il n'osoit lever les yeux sur elle. Ah ! vous ne voulez pas, dit-elle en riant à gorge déployée ; vous avez peur de me laisser tomber : eh bien , buvons du parfait amour , cela vous donnera des forces ; & puis n'en parlons plus, si vous ne vous en souciez pas. — Je crains les liqueurs , je ne puis en boire. — Tant-pis , c'est comme une jeune fille. Mais puisque vous me refusez tout , il faut que vous me promettiez d'exercer l'emploi que je vous ai obtenu. — Je ne puis m'engager sans le consentement de mon pere. — Voulez-vous que je lui en parle ? — Comme il vous plaira ; Voilà qui est bien , j'ai votre parole , ça suffit... Allons , une pêche à l'eau-de-vie dans ma cuillère.

Isidore alloit jeter de l'eau sur sa cuillère. — Que faites-vous donc ? laissez-ça ; n'ai-je pas raison de dire que vous êtes un révérencieux. Allons , avallez-moi cela. — Il m'est impossible ; j'ai beaucoup mangé , je vous en remercie.

sie. — Je veux que vous en preniez la moitié, & moi l'autre. -- Vous n'auriez pas bonne opinion de ma politesse, si vous pensiez que je fisse une chose comme celle-là. — Toujours des complimens : *vous ne faites argent de rien*. . . Mais à-propos, je ne vous ai pas vu toucher à ces pastilles : c'est un présent de M. Fonclout : elles sont ambrées, ça vous laisse un goût à la bouche, ah dame ! ça vous embaume. . . . Et pour convaincre Isidore, elle approcha son visage du sien fort près, afin de ne lui laisser aucun doute sur l'excellence du parfum qu'elle vantoit. Isidore paroissoit ému, & cependant détournait la tête ; mais la veuve le poursuivoit en riant, & de si près, que Madame Sechard frissonna de tout son corps ; ses levres pâlirent, & tremblèrent avec des mouvemens convulsifs ; toutes ses artères battoient ; les muscles de son cou étoient dans une tension effrayante ; elle n'étoit soutenue en ce moment que sur l'extrémité du pied ; tout son corps étoit penché & allongé du côté où se passoit la scène que ses yeux dévorotent.

Cependant Isidore se leva ; il marcha d'un pas languissant & incertain du côté de la porte. — Ah ! je respire, dit intérieurement la béate. — Je me trouve mal ;

90 MERCURE DE FRANCE.

où allez-vous, dit d'un ton de voix faible Madame Jaquinet, sans cependant changer de couleur : tenez, voilà ma clef, cherchez dans cette petite armoire de l'eau-de-vie, il n'y a que ça qui me soulage. Isidore lui donna ce qu'elle demandoit ; il lui proposa d'aller appeler sa mere ou sa servante. Elle prétendit qu'il falloit bien s'en garder ; qu'elle pourroit se trouver plus mal, pendant qu'elle seroit seule. Il se rassit fort éloigné d'elle. L'impatience la gagna : elle fit plusieurs tours dans la chambre ; & chemin faisant, elle dénoua les rubans de son corset qui lui étrennoit l'estomac, siège du mal. Le désordre n'étoit point apparent, son manteau le cachoit ; ainsi le chaste lecteur, non plus que la dévote, ne doit point s'en scandaliser ; & sans doute qu'on n'auroit rien eu à reprocher à la veuve sur la décence de son habillement, si la violence du mal qui la tourmentoit n'eût épuisé ses forces. Elles l'étoient au point, que si par un bonheur inoui elle n'eût rencontré les genoux d'Isidore pour la soutenir, elle eût peut-être fait une chute mortelle. Je me meurs, dit-elle, en passant sa main machinalement autour de son cou, & laissant tomber sa tête sur son épaule, de façon qu'un homme plus expérimenté qu'Isidore, au-

O C T O B R E. 1768. 51
roit pû croire qu'elle se trouvoit réellement
mal. Il voulut parler, il ne put articuler
deux mots de suite ; ce qui communiqua
une commotion si brûlante à Madame Se-
chard , l'indigna tellement contre tout ce
qu'elle voyoit , qu'elle abandonna son pos-
te. Elle parut aux amans comme une furie
menaçante, envoyée par le ciel en courroux
pour les couvrir d'opprobre , & les punir
du délire où ils alloient peut-être tomber.

*Cette scène naïve est tirée du roman d'A-
GATHE & ISIDORE ; par Madame BE-
NOIT ; & c'est le meilleur extrait que nous
puissions donner pour faire connoître sa ma-
nière & son talent en ce genre. Ce roman se
trouve à Paris , chez Durand , rue Saint-
Jacques.*

L'Invention de la Flute. Stances.

SUR les bords d'une fontaine
Le dieu Pan cherchoit Syrinx.
Elle rioit de sa peine ;
Mais son attente étoit vaine :
L'amour a des yeux de Linceux

Pour fuir la flamme indocile
Du dieu qu'elle aime à son tour ,
La nymphe , d'un pas agile ,

G ij

52 MERCURE DE FRANCE.

Se glisse & cherche un asyle.
En est-il contre l'amour ?

Où se cacher ? Le temps presse :
Tout est à craindre en ce lieu.
Sa rougeur & sa foiblesse
Vont seconder sa tendresse.
L'amant qu'elle aime est un dieu.

Des roseaux sur son passage
Se penchent pour la couvrir.
Mais leur inconstant ombrage
De sa foiblesse est l'image.
Pourront-ils la secourir ?

Le dieu près de la fontaine
Ne voit point cette beauté :
Mais il entend son haleine.
On la retient avec peine ,
Quand le cœur est agité.

Par quelle étrange aventure
Syrinx trompant son effort ,
Change soudain de figure ?
C'est un roseau qui murmure ,
Sans doute , contre le sort.

Le dieu que l'amour inspire ,
S'en empare avec courroux ;
Et pour charmer son martyre
Veut l'obliger à redire
Ce qu'a fait le ciel jaloux.

Sur cette écorce vivante
 Ses doigts vont cherchant son cœur :
 Et sa bouche plus brûlante ,
 Sur celle de son amante
 Pour suit une douce erreur.

La nymphe n'est point farouche :
 Elle répond par sa voix.
 Au doux souffle de sa bouche ;
 S'anime , lorsqu'il la touche ,
 Et soupire sous ses doigts.

Sur le roseau qu'il embrasse
 Ses baisers forment un jour ;
 Ses doigts y laissent leur place ;
 Et la flûte nous retrace
 Ce miracle de l'amour.

LES TROIS AVIS. Conte.

P L U S l'arbre a duré , plus il a jetté de
 profondes racines , & plus difficilement
 il tombe sur la terre ; c'est ainsi que dans
 l'homme l'amour de la vie croît avec les
 années ; c'est au bout de sa carrière qu'il
 se montre avec plus de force ; les peines
 qui l'environnent , les maladies qui l'ac-
 cablent , ses souffrances journalières , rien
 ne peut le résoudre à sa fin. De tout temps

C iij

34 MERCURE DE FRANCE.

on a fait cette observation ; elle est encore confirmée par ce conte.

Dobson alloit s'unir à Susanne ; le jour de son bonheur étoit arrivé ; sa passion lui faisoit attendre avec impatience la nuit qui devoit le suivre ; l'hymen , nouveau pour lui , avoit toute la vivacité , tous les charmes de l'amour. Il touchoit enfin au moment que son imagination lui peignoit avec tant d'agréments ; le lit nuptial étoit dressé ; on y conduisoit son épouse ; il attendoit dans un appartement voisin le signal qu'on devoit lui donner ; la mort vint l'y trouver & lui dit , en le regardant d'un air grave , car elle n'en a jamais d'autre : Il faut quitter vos plaisirs & me suivre. Vous suivre , s'écria-t-il ! Abandonner ma chere Susanne ! A mon âge , & dans cet instant ! Je n'y suis point préparé ; un soin plus flatteur & plus doux occupe mon ame ; voici la nuit de mon mariage , vous le sçavez.

Je n'ai point entendu ce qu'il ajouta ; les motifs de sa résistance ne pouvoient être plus justes ; il supplia la Mort de le laisser vivre encore un peu. Celle-ci jeta sur lui un regard terrible , & le radoucissant bientôt , adieu , lui dit-elle , je veux bien ne pas troubler tes plaisirs ; pour la première fois je consens à relâcher ma

proye , afin qu'on ne m'accuse plus de cruauté ; comme on le fait ordinairement , & rarement avec justice. Pour te laisser le temps de te préparer à me suivre , je te donnerai trois avis successifs qui t'annonceront que tu dois descendre au tombeau. Je t'accorde du relâche jusqu'à ce que tu aies reçu le dernier. J'espère que tu n'auras rien à répliquer quand je reviendrai , & qu'il te plaira de quitter le monde.

Dobson n'avoit point à se plaindre de ces conditions ; il s'y soumit volontiers ; & tous deux se séparèrent satisfaits l'un de l'autre. Je ne m'arrêterai pas sur ce qui arriva à Dobson , sur la durée de la vie , sur l'emploi qu'il en fit. Le plaisir ne tarda pas à lui faire oublier la mort ; il négocia , il achetta , il paya ; ses amis ne furent point faux , son épouse ne fut point grondeuse ; il gagna beaucoup , eut peu d'enfans , vieillit sans s'en appercevoir , & ne songea jamais au trépas comme prochain. Pendant que ses biens augmentoient , qu'il se pressoit de jouir des jours qui lui étoient accordés , le Temps qui n'épargne aucuns mortels , dont le cours est si lent pour les uns , si rapide pour les autres , le conduisit à sa quatre-vingt-dixième année.

Un soir Dobson étoit seul , & méditoit

Civ

profondément ; le Spectre qu'il avoit déjà vu une fois se présente devant lui ; à demi-mort de surprise & d'effroi , il s'écrie : Quoi , si-tôt de retour ! si-tôt , reprit la mort ! En vérité , mon ami , tu veux plaisanter ; il s'est écoulé au moins soixante ans depuis que je suis venue ici ; n'en as-tu pas quatre-vingt-dix ? — Cela ne se peut pas , je ne suis point si vieux ? — Est-ce à moi que tu veux cacher ton âge ? Penses-tu que je sois si facile à tromper ? — O Mort ! tu es bien terrible , qui t'oblige à venir tourmenter les mortels ? Quels sont tes droits , d'où vient ton autorité ? Mais au moins sois juste ; tu m'avois promis trois avis ; je les ai vainement attendus soir & matin ; cette attente & cette idée ont quelquefois troublé mon repos ; accorde-moi quelques années encore pour m'en dédommager , & ensuite tu me donneras ces avis que je devois recevoir. Tu ne les as donc pas eus , reprit la Mort ; je suis coupable ; je conviens que je ne suis jamais bien venue nulle part ; mais toi , qui veux vivre encore , tu trouves donc de grands charmes dans la vie ! Tu es sans doute en état de cultiver tes champs , de prendre soin de tes étables & de tes bergeries ? Ton âge est avancé , mais tu as des forces , je souhaite que tu

en jouisses long-temps. — Je les ai perdues avec mes jambes depuis quatre ans. — Cela ne m'étonne point , mais tu as conservé tes yeux , tu peux voir ta maîtresse, tes amis ; ce plaisir te dédommage des bras & des jambes que tu n'as plus. — J'ai perdu la vue dernièrement. — Cela est triste , du moins il te reste un sens qui t'en console ; tes amis viennent te tenir compagnie , t'amuser par leurs conversations , te conter les nouvelles, les histoires du jour , & tu prends plaisir à les entendre. Encore moins , je suis devenu sourd. Fort bien , reprit la Mort , & comment peux-tu dire que tu n'as pas reçu mes avis puisque tu es paralytique , aveugle & sourd ? Elle dit & le perça de son dard meurtrier ; Dobson mourut , & mon conte finit.*

* Ce conte est d'Anne Williams, Dame Angloise qui a beaucoup d'esprit , de philosophie & de connoissances ; & qui sçait profiter de la lecture de nos bons auteurs. Ce conte , en particulier , paroît emprunté de la fable (*la Mort & le Mourant*) de la Fontaine.

VERS à M. Grétry , auteur de la musique du Huron.

IL n'est pour toi qu'un cri flatteur !
 Ton pinceau fécond en images ,
 Cher Grétry , du Public emporte les suffrages ,
 A chaque passion tu donnes sa couleur ,
 Ta musique est à toi , simple , facile , pure ,
 Elle est de tout pays , ainsi que la nature .
 D'un accompagnement au chant subordonné
 L'esprit est satisfait , au lieu d'être étonné .
 Tel un ruisseau modeste , & sage dans sa course ,
 Laisse briller les fleurs qu'il mouille doucement ,
 Tandis qu'un fleuve altier , & bruyant dès sa
 source ,
 Se fait , du seul ravage , un fol amusement .
 Ton premier pas dans la carrière
 T'offre l'espoir de la remplir ;
 Vois de lauriers tout prêts une moisson entière :
 Trop heureux si je puis t'aider à les cueillir ! *

Par M. Guichard.

* Ce musicien a entre les mains une pièce de l'auteur de ces vers , qui est auteur du *Bucheron*.

La Vendange ; par M. de S. A.

HONNEUR , triomphe , victoire
Au dieu qui remplit nos tonneaux ;
Chantons Bacchus , célébrons sa gloire ,
Mais en partageant ses travaux.

Mille nymphes joyeuses
Ont quitté les bameaux ;
Sylvains & vendangeuses ,
Volent sur les coteaux ;
Tous d'une main agile
Servent le dieu du vin ;
Et sous un fer docile
Font tomber le raisin.

La grappe entassée
Bientôt est pressée
D'un pié vigoureux ;
La troupe qui foule
Rit ; & boit des yeux
Le nectar qui coule
Au gré de ses vœux ;
Soudain dans la tonne
Ecume & bouillonne
La liqueur des dieux.

Entre l'amour & la bouteille ,
Heureux qui peut partager son destin ;
Avec l'amour , à l'ombre d'une treille ,
Mon cœur brave le noir chagrin.

Cvj

60 MERCURE DE FRANCE.

Loin de moi , la foule importune
Qui cherche l'or & la grandeur ;
Tous les présens de la fortune
Brillent d'un éclat imposteur.
Honneur , triomphe , victoire , &c.

VERS de M. de la Faye.

CACHE ta vie ; au lieu de voler , rampe ,
A dit un Grec : je tiens qu'il eût raison.
Du cœur humain il connoissoit la trempe.
Bonheur d'autrui n'est pour lui qu'un poison.
L'homme est injuste , envieux sans relâche ;
Il souffre à voir son semblable estimé.
Mérite un nom ; mais pour être heureux , tâche ,
Avant ta mort , de n'être point nommé.

Quelle énergie ! Que de sens dans ce peu de vers ?

LES TORTS de l'Absence. Conte.

ABSENS ONT TORT. Chez une Toulouzaine ,
Maillac , un temps , fut domicilié.
Maillac partit seulement pour quinzaine.
Un autre vint. Maillac fut oublié.
Maillac revint. Quoi , dit-il , infidèle !
C'est donc ainsi que ton cœur inconstant ! . .
Mon grand ami , j'ai tous les torts , dit-elle ;
Grande-moi vite , & finissons querelle ;

Car, entre nous, l'autre est là qui m'attend.

Ce conte, d'une précision rare & peu commune, est de feu M. de la Poplinière.

L'EXPLICATION de la première énigme du 1^{er} vol. du Mercure d'Octobre est l'*arrosoir*; celle de la seconde est *balance*; celle de la troisième est *la flamme d'une chandelle*; le mot de la quatrième est *bourdon*. L'explication du premier logogryphe est *conscience*, dans lequel on trouve *nièce, eson, ino, nôce, Io, soye, cône, os, scène, science, sinon, son, scie, non, none, ofee, once, seïne, nonce*; celle du second est *culotte*; celle du troisième est *fauteuil*, dont ôtant l'*f*, reste *Auteuil*, village où Boileau avoit une maison.

É N I G M E.

Du plus noir caractère on me trouve formé.
Je me plais à tromper l'œil qui, sur moi, s'arrête.
Tel ne voyant que queue où tu ne vois que tête,
Soutient, non sans raison, que tu m'as mal
nommé :

Il me trouve, en effet, moitié plus de puissance.
Si, pour vous accorder, un tiers mal-avisé

62 MERCURE DE FRANCE

Retranche tête ou queue ; en ce cas mutilé ,
Et réduit à mon corps , je perds toute existence.

F.... C...., au greffe de l'hôtel-de-ville de Paris.

A U T R E.

DANS le poste élevé que m'assigne le sort ,
Je m'offre aux yeux sous plus d'une figure ,
Lion , serpent , dragon , sans changer de nature ;
Docile également , je cède au moindre effort ;
Souvent en mouvement sans sortir de ma place ,
Quand je me sens contrarier ,
Aussi-tôt je fais volte face ,
Et quelque fois ce n'est pas sans crier.
Je suis d'une utile ressource ,
Et libre , quoiqu'aux fers mon destin soit lié ,
De l'aurore au couchant je dirige ma course ,
Sans pour cela bouger mon pié.
Lecteur , à me nommer je vais t'aider moi-même ;
C'est assez te faire languir ,
Dussai-je ici me découvrir ,
Tête femelle est assez mon emblème.

Par M. Davesnes.

A U T R E.

Je suis le plus maussade original du monde ;

Je ne surviens jamais qu'aussi-tôt je ne gronde.
 Est-ce fort étonnant ? Je suis plein de vapeurs :
 Ce n'est pas le moyen de gagner bien des cœurs.
 A mon abord aussi tous d'effroi je les glace.
 Sous un lugubre habit j'en impose à l'audace ;
 Et, ne distinguant rien dans les rangs des mortels ,

Je renverse souvent les trônes , les autels.
 Par fois je batifolle avec l'humble houlette ,
 Pulvérisant le fer , j'épargne la baguette ;
 Et, sur le sein d'Iris , sans flétrir les couleurs ,
 Je dérobe l'épine à la reine des fleurs.
 Malgré ces jeux peu sûrs , l'homme avec moi
 s'amuse ;

Il imite mon ton pour ennoblir sa muse ;
 Certain vin , en un mot , foudroyant sa raison ,
 A , par un tel effet , de lui reçu mon nom.

F. C. au greffe de l'hôtel-de-ville de Paris.

LOGOGRAPHIE.

Je suis un ennemi subtil & fort à craindre ,
 Offrant à qui voudroit me peindre
 Mille formes , mille couleurs.
 Si vous ne voulez point éprouver mes rigueurs ,
 Méfiez-vous , Lecteur , de ma trompeuse mine.
 On ne sçait trop quelle arme employer contre moi.
 Marchant à petit bruit , pour ôter tout effroi ,

64 MERCURE DE FRANCE.

Je prends toujours mon homme à la fourdine ;
En lui cachant la main qui l'assassine.
Les plus braves guerriers ne sont points mes vain-
queurs.
Tout cède à mes efforts : en vain on se mutine :
Mes coups sont toujours sûrs , car je les porte aux
cœurs.
Si l'on coupe ma tête , on me donne la vie ;
Aussi-tôt je deviens malheureux amphibie ,
Qu'un peuple villageois expose assez souvent
Un jour de patronale fête ,
Pour devenir cruellement
A la rustique adresse un objet de conquête.
J'en ai trop dit , Lecteur , vous devinez mon nom.
Cependant à ces traits qui m'auront fait connoître ,
J'en joins d'autres encor : désassemblant mon être ,
Les deux tiers de mon corps se vendent au litron ,
Et mes trois derniers pieds engraisissent le cochon.

Rostere , à Melun.

A U T R E.

HELAS ! quel changement produit mon ania-
gramme !

Je ne suis plus , Lecteur , ce que j'étois alors
Que tu venois chez moi pour y nourrir ton ame :
Je sers de nourriture au corps.

Par le même.

A U T R E.

DE nature, Dame Coquette ,
Nous sommes trois à parer les attraits ;
Moi , je lui donne cet air frais
Qui sent à peine la toilette ;
Cet éclat brillant & vermeil
D'une beauté naïve & pure
Au sortir des bras du sommeil ,
Presque aussi belle à son reveil
Que dans sa plus riche parure :
Ensuite sous une autre main
Elle brille encor davantage ;
Une autre achève mon ouvrage. . .
Mais , ô triste & cruel destin ! . . .
Pour la rendre plus ravissante
Quand nous voulons nous surpasser ,
Une main ridée & pesante
Vient aussi-tôt tout effacer :
C'est toujours à recommencer.
En est-ce assez pour me faire connoître ?
Je ne suis pas beaucoup mystérieux ;
Mais si tu veux , Lecteur , m'entendre mieux ,
Prends un crayon , décompose mon être.
Tantôt je suis l'oiseau charmant
Que Philis retient dans sa cage ,
Dont elle forme le ramage
Par le son d'un doux instrument.

66 MERCURE DE FRANCE.

Tantôt d'un pied impitoyable
Je renverse un fragile airain :
Car , c'est ainsi que de la main
M'a voulu dépeindre la fable :
Tantôt , ouvrage de l'enfer
Trop usité dans les batailles ,
Plus redoutable que le fer ,
Je terrasse forts & murailles.
Fouilles encore dans mon sein ;
Tu vas trouver deux notes de musique ;
Puis une mesure de vin ,
Puis une graine asiatique ;
Un signe sûr de la gaieté ;
Un synonyme de visage ,
Un arbre résineux de grande utilité
Pour passer la liquide plage.
Plus , un comparatif de mal ;
Ce qu'au bon sens souvent un poète préfère ,
Et l'action d'un pesant animal
Qui traîne la charrue en sillonnant la terre ;
D'un saint archevêque le nom ;
Ce que fait la jeune bergère
Qui regarde ses traits dans une eau pure & claire ;
Je suis enfin ces charmes ravissans
Que nous voile souvent la gaze transparente ,
Et qui n'en sont que plus piquans ,
Qui nous tentent à quatorze ans
Et cessent de plaire à cinquante.

Par M. C. D. M.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

CONSTANCE de la Reine dans les disgraces, sujet qui a remporté le premier prix d'éloquence françoise en rhétorique, au jugement de l'université de Paris le 3 Août 1768; par M. J. J. Fillassier, rhétoricien nouveau du collège de Montaigu. A Paris, chez Dufour, libraire, rue de la Vieille Draperie, vis-à-vis Sainte Croix, in-8°. 16 pages.

Ce petit ouvrage doit intéresser tous les cœurs françois; il fait voir quels sont les sentimens que l'université de Paris inspire à ses élèves; l'orateur est jeune; son discours l'annonce; mais il mérite d'être encouragé. Nous en citerons un morceau.

« Que n'ai-je l'éloquence des Fléchiers,
» ou le génie sublime des Bossuets! Je
» m'efforcerois de montrer cette grande
» princesse, telle qu'elle s'est montrée à
» l'Univers: je peindrois avec les plus
» vives couleurs cette piété si ardente,
» cette foi si animée, cette charité si com-
» patissante, cette modestie si sincère, cet

68 MERCURE DE FRANCE.

» amour si tendre pour ses sujets , & tout-
 » tes ces qualités heureuses qui lui ont
 » gagné l'estime & les respects de toute
 » la terre , l'amour & la reconnoissance
 » de ses peuples. Mais foible disciple de
 » ces grands maîtres , on ne doit point
 » attendre de moi que je trace le tableau
 » complet d'une si belle vie : une seule
 » de ces vertus sublimes qui l'ont rendue
 » à jamais mémorable , sera pour moi
 » une abondante matière. Heureux en-
 » core si je puis l'exprimer dans tout son
 » jour & parler de la constance de Marie
 » comme en parle l'Univers.

Oraison funèbre de très-haute , très-puif-
 tante & très-excellente princesse Ma-
 rie , princesse de Pologne , Reine de
 France & de Navarre , prononcée dans
 l'église de Nôtre - Dame de Paris le 6
 Septembre 1768 , par Messire Mathias
 Poncet de la Riviere , ancien évêque
 de Troyes. A Paris , chez Guillaume
 Desprez , imprimeur ordinaire du Roi
 & du Clergé de France , rue St Jacques,
in 4^o. 40 pages.

L'orateur a pris pour son texte ces pa-
 roles du livre de Judith , chap. 11 , v. 18
 & 19 : *Mirabantur sapientiam ejus , & di-*

cebant alter ad alterum : non est talis mulier super terram. Ils admiroient sa sagesse, & ils se disoient l'un à l'autre : Il n'est point sur la terre de femme comparable à elle. Après quelques réflexions que ce passage lui fournit, il pose ainsi sa division. « J'ai à vous peindre un caractère » formé par les qualités qui méritent de » regner sur les hommes, qui honorent » la souveraineté, que Dieu seul peut » dignement récompenser. Tel étoit celui » de l'auguste princesse que nous pleurons. Le trône avoit été pour elle le » prix de la vertu, son regne fut l'exemple de la vertu, sa mort a été le triomphe de la vertu. Vertu éprouvée & recherchée, produite & admirée, souffrante & couronnée ; c'est sur ce plan, » & sous ces trois points de vue que je » vais vous représenter très-haute, très-puissante & très-excellente princesse Marie, princesse de Pologne, reine de France & de Navarre. » M. Poncet de la Riviere commence par faire voir, dans la première partie, que Dieu se plaît quelquefois à frapper la vertu soumise à ses volontés ; il suit le cours des épreuves de Stanislas & que sa fille partagea, il présente cette princesse assise sur le trône de

70 MERCURE DE FRANCE.

France recevant la récompense de sa vertu ; elle n'en fut point éblouie. *Ah ! que je crains*, dit-elle à son ayeule, *que cette couronne qu'on me présente, ne me prive de celle du ciel.* Dans la seconde partie il s'attache sur-tout à peindre sa piété. « Pié-
 » té rendre : elle l'étoit dans tous les
 » temps ; mais quels nouveaux degrés de
 » force ne paroïssoit-elle pas acquérir
 » dans ces jours saints & lugubres , où
 » l'appareil de la passion de Jesus Christ,
 » représentée dans nos temples , semble
 » la reproduire à nos yeux ! Qui pourroit
 » compter les larmes qu'elle versoit alors
 » au pied de la croix ? Son attendrisse-
 » ment & sa confusion étoient extrêmes
 » à la vue du diadème qu'elle portoit &
 » des épines dont son Dieu étoit couron-
 » né ; quelle impression ne faisoit pas sur
 » elle le contraste du calvaire & du trône,
 » de la créature élevée, & du Créateur
 » anéanti ? Cœur adorable de ce Dieu
 » Sauveur , cœur percé pour notre salut
 » sur la croix , cœur ouvert sur l'autel à
 » nos besoins & à notre amour , c'est à la
 » rendre vénération dont le sien étoit pé-
 » nénétré pour vous , c'est à son zèle , à ses
 » sollicitations & à ses soins que nous
 » sommes redevables de l'auguste fête

» instituée dans tout le royaume à votre
 » honneur. » La Reine avoit toutes les
 vertus , chacune fournit un trait à son élo-
 ge. Quelle fermeté , quelle constance ,
 quelle résignation n'a-t-elle pas montrées
 dans tous les coups funestes qui , en atta-
 quant ce qu'elle avoit de plus cher , sont
 toujours retombés sur elle ! Nous citerons
 encore un trait de ce discours ; l'orateur
 parle de la maladie de la Reine & de la
 maniere dont elle se préparoit à sa fin.
 « L'image de la mort étoit exposée dans
 » son oratoire avec celle des saints qui
 » en ont triomphé ; ses mains l'y ont pla-
 » cée ; elle y attache ses regards , son es-
 » prit en est occupé ; elle la contemple ,
 » dirai-je sans horreur ? Oui , Messieurs ,
 » & j'ajouterai ; avec une sorte de satis-
 » faction ; elle s'y contemple elle-même
 » dans l'état où elle sera réduite , dirai-
 » je sans effroi ? Je dirai plus , avec plai-
 » sir. C'espectacle & ces réflexions , loin de
 » l'attrister , la consolent ; son cœur n'é-
 » prouve aucune des inquiétudes que son
 » état nous inspire ; la religion triomphe
 » où la nature s'épouvante ; tout ce qui
 » suspend le dernier moment de sa vie
 » lui semble retarder celui de sa félicité ;
 » & si les soins que l'on prend de ses
 » jours ne lui devenoient pas précieux ,

72 MERCURE DE FRANCE.

» parce qu'ils prolongent ceux de ses
 » souffrances ; elle les trouveroit impor-
 » tuns, parce qu'ils diffèrent celui de son
 » bonheur. »

Oraison funèbre de très-haute , très-puif-
 tante & très-excellente princesse Marie
 Lekzinska , Reine de France & de Na-
 varre , prononcée le 11 du mois d'Août
 de l'année 1768 dans l'église paroissiale de la ville de Bâgé en Bresse , par
 M. Gacon , curé de la même ville. A
 Mâcon , de l'imprimerie de J. P. Goe-
 rty , imprimeur du Roi.

Le plan de ce discours est sage , noble
 & très-bien rempli. L'éloquence , sans en
 être fastueuse , est douce , simple & tou-
 chante. C'est l'éloge de la vertu qui de-
 vient celui de la Reine. « O vertu ! don
 » sublime des ames pures , c'est vous, ôui,
 » c'est vous seule qui faites l'excellence
 » de notre nature , l'ornement & le char-
 » me de notre vie.

» Mais si la vertu de tous les hommes
 » a droit de prétendre à nos hommages ,
 » combien ne les mérite-t-elle pas quand
 » placée sur le trône elle a de plus influé
 » sur notre bonheur ? C'est - là que ses
 » exemples ont plus de dignité & d'in-
 » fluence ,

OCTOBRE. 1768. 73

» fluence, plus de prix & d'étendue; les
» devoirs qu'elle a à pratiquer, plus de
» difficultés & plus de gloire. Quel objet
» plus digne de notre admiration que la
» vertu dans le rang suprême ! C'est au-
» tant que ce peut l'être l'image de la Di-
» vinité sur la terre. »

Vous faire l'éloge de la vertu, c'est vous tracer celui de l'auguste Reine que nous pleurons. Elevée dans le sein de la sagesse, elle porta sur le trône, non les erreurs & les préjugés de son rang, mais les vertus les plus parfaites du christianisme. Vous verrez dans le sein de sa vie les épreuves & le triomphe de la vertu.

Discours prononcé à l'ouverture de la séance publique de la société royale des sciences & belles-lettres de Nancy, le 25 du mois d'Août 1768, fête de St Louis; par M. le chevalier de Solignac, secrétaire perpétuel. A Nancy, chez la Veuve & Claude Leseure, imprimeur ordinaire du Roi, petit in-8°. 14 pag.

La séance publique de la société royale des sciences & belles-lettres de Nancy se tenoit auparavant le premier jeudi d'après les rois; la rigueur de la saison retenoit

II Vol.

D

74 MERCURE DE FRANCE

auprès de leurs foyers, les citoyens qui
 prenoient le plus de part aux travaux de
 cette société ; cette séance étoit ordinairement triste, peu de personnes y assistoient ; on a jugé à-propos d'en changer le temps & de l'assigner au jour de la St Louis. M. de Solignac ne néglige pas cette occasion pour parler du monarque dont ce nom rappelle les vertus ; il parle de la Reine que la France vient de perdre & du choix qu'elle avoit fait de Lunéville pour y déposer son cœur. « Heureuse
 » Austrasie, combien de fois ton souverain va-t-il tourner ses regards vers toi,
 » dès que tu possèdes le gage le plus précieux de son amour ? Mais aussi, toi,
 » que les siècles ont toujours distingué
 » par ton ardente affection pour tes maîtres, combien dois-tu chérir le monarque que la providence t'a donné, lorsqu'il te confie ce qu'il aimoit le plus,
 » un cœur qu'il voudroit ranimer, &
 » dont il desire du moins que les grands
 » sentimens vivent à jamais dans la mémoire des hommes : un cœur toujours
 » exempt de passions, maître de ses desirs, image de la grandeur de Dieu, capable de contenir autant de vertus que
 » la sagesse & la piété peuvent en inspirer.

OCTOBRE. 1768. 75

» ter , & qui , toujours constant dans ses
» devoirs , jouissoit de cette précieuse
» fermeté que rien n'ébranle dans les ac-
» cidens même les plus cruels , dans les
» événemens les moins précieux & les
» moins sensibles. »

Discours prononcé dans l'assemblée pu-
blique de la société littéraire de Châ-
lons-sur-Marne le mercredi 13 Avril
1768 , avec deux articles , l'un sur l'a-
mour de soi , l'autre sur le bonheur ,
par M. L. Millot , anmonier du feu
Roi de Pologne , de la société littéraire
de Châlons-sur-Marne , &c. A Bar-le-
Duc , de l'imprimerie de Fr. L. Chris-
tophe ; & se trouve à Paris chez Dela-
lain , libraire , rue Saint-Jacques ; & à
Nancy chez Henry , libraire , près de la
porte royale , in-4°. 32 pag.

M. L. Millot ayant été reçu le 11 Avril
1768 par MM. de la société littéraire de
Châlons-sur-Marne au nombre de leurs
associés externes , vint prendre séance le
13 du même mois dans leur assemblée
publique , & prononça ce discours pour
les remercier ; il entre dans le détail des
devoirs des académiciens ; elle leur im-

Dij

pose sur tout celui de ne rien écrire qui ne soit digne de passer à la postérité, Nous ne doutons pas que chaque académicien en particulier ne sente l'étendue de ce devoir, & ne se croie en état de le remplir; l'exemple de la plupart de leurs prédécesseurs ne les décourage point; ils se flattent qu'ils seront plus heureux, & nous le souhaitons. A la suite de ce discours M. Millot lut *deux articles de morale traités par les principes de la métaphysique* : l'un sur l'amour de soi & l'autre sur le bonheur. Dans le premier il cherche quelle est cette puissance invincible qui nous porte à nous aimer. Il examine l'homme dès l'instant de sa naissance; ses premiers sentimens sont les besoins des choses nécessaires à sa conservation; ses besoins augmentant avec les années, il trouve du plaisir à les satisfaire. C'est ce qui l'attache à l'existence; il est jaloux de la conserver, de-là les soins qu'il prend pour se garantir du mal, la crainte qu'il témoigne à leur approche. Ces mouvemens de l'ame dans l'homme s'appellent instinct dans les animaux, & devrait s'appeler amour d'eux-mêmes; il est inutile de supposer en eux un principe inconnu. M. Millot distingue ensuite l'amour de

soi de l'amour-propre, ce qu'il vient de dire suffisoit ; après cette définition il est difficile de les confondre.

Dans l'article du bonheur, il commence par examiner si l'homme peut en jouir dans l'état de société. Cette question, qui n'en est plus une, n'est remise sur la scène que pour combattre M. Rousseau de Genève, auquel on a répondu si souvent & si longuement ; on ne manque pas de prouver encore pour la millieme fois peut-être contre lui, que les sciences n'ont pas des effets aussi pernicioeux que ceux qu'il leur attribue ; on en vient ensuite au bonheur, on dit qu'il n'est ni dans les richesses ni dans les honneurs, ni dans les plaisirs, ce qui n'est pas neuf. On termine cet article par ce morceau qui a de la chaleur, & qui est bien fait.

« Celle donc de te plaindre de ta condi-
 » tion, homme injuste ; elle n'est mal-
 » heureuse que par ta lâcheté. Toi seul es
 » l'auteur de tes infortunes ; leur princi-
 » pe est dans les égaremens de ton ima-
 » gination ; dans ton luxe, ta vie molle
 » & l'oubli de tes devoirs. Les maux t'ac-
 » cablent, non parce que tu es homme,
 » mais parce que tu n'as jamais eu le cou-

D iij

28. MERCURE DE FRANCE.

» rage de le devenir. Romps tes liens ;
» arrache - toi à tes préjugés ; ouvre les
» yeux aux lumieres de la raison ; connois
» la juste valeur des choses , non par le
» prix que leur donne l'opinion , mais par
» leur relation à tes besoins réels. Aux
» atteintes des peines qui t'environnent ,
» oppose , comme un bouclier , la patience ;
» déploie les forces de ton ame , arme-toi de fermeté. Vois tes ressources
» contre l'emportement & la tyrannie de
» tes passions propres ; apprends à triom-
» pher d'elles par elles-mêmes ; qu'aucu-
» ne ne te domine quelque honnête qu'elle
» le soit ; tiens l'équilibre entr'elles , sois
» leur maître ; use des plaisirs sans en
» abuser ; ton bonheur est à ce prix , &
» ne pense pas que l'entreprise soit au-
» dessus de tes forces. »

Discours de la nature & des effets du luxe ;
par le P. G. B. A Turin chez les freres
Reycends , libraires , au coin de la rue
Neuve , 1768 , in-8°. 109 pag.

Il a paru depuis quelque temps une
multitude d'ouvrages sur le luxe ; il n'est
peut-être point de sujets sur lequel il soit
plus facile de parler pour & contre ; tout

ce qu'on en a dit n'a encore fixé généralement les idées de personne ; le nombre de ceux qui le croient nuisible est égal à celui des hommes qui le trouvent avantageux ; dans ce discours on s'attache à l'envisager du côté où il est dangereux ; on se propose de faire voir , par la raison & par l'expérience , que ce que l'évangile condamne est toujours pernicieux à la société. Cette vérité n'est pas neuve , mais il n'est pas inutile de la reproduire de temps en temps. Le luxe , selon l'auteur , tend à détruire les liens de l'union sociale , à corrompre les mœurs , puisque son effet est de rendre honorable ce qui ne devrait être que lucratif ; dès qu'il est introduit dans un état , est-il facile d'empêcher qu'on y encense les richesses ? Le P. G. B. ne pense point que la perfection des arts dépende du luxe. Lorsque les arts commencerent à paroître les peuples n'étoient point encore amollis ; la magnificence de Charles - Quint , de François I , de Henri VIII , de Léon X , dit M. de Voltaire , n'étoit que pour les jours d'éclat & de solennité ; on ignoroit cette magnificence générale ; ces commodités d'usage , si supérieures à la pompe d'un jour , & si communes aujourd'hui.

80 MERCURE DE FRANCE.

Les prodiges de l'art ne se sont donc pas élevés du sein du luxe ? Il ne forma pas les Michel-Ange, les Raphaels, les Corrége, les Titiens ; il n'inspira ni Arioste, ni le Tasse. Il n'influa point sur les découvertes de Galilée, de Malpighi, & dans ces derniers temps que lui doivent Corneille, la Fontaine, Bossuet, Locke, Newton, Mallebranche ? Une nation peut être souverainement voluptueuse & souverainement barbare. L'auteur examine les raisonnemens de M. Melon en faveur du luxe dans son essai politique sur le commerce, & y répond ; ces détails rentrent dans ce qu'on a déjà observé si souvent, qu'il est aisé de soutenir les deux opinions contradictoires. Cet ouvrage est écrit facilement, mais avec négligence ; il prouve que l'auteur a beaucoup lu & beaucoup retenu.

Zophilette, conte de M. Marmontel, mis en scènes & en ariettes, & représenté le 17 Mai 1765, avec cette épigraphe :

Furto latamur in ipso.

A Paris, in-8°. 1768, 39 pages.

C'est le joli conte de Laurette qui paroît aujourd'hui en drame sous le titre de

OCTOBRE. 1768. 81

Zophilette ; il a été représenté dans une société ; les ariettes sont faites sur des airs italiens. Nous en présenterons la marche. Le chevalier de Saint-Just , seigneur de Champlai , est amoureux de Zophilette fille de Legrand son fermier ; il s'entretient de sa passion , & rappelle , on ne sçait pourquoi , celle qu'il a ressentie pour Lise qui lui a été infidèle.

Lise dormoit sur la fougere ;
Je crus voir Vénus reposer ;
Je m'assis près de la bergere
Et je lui ravis un baiser.
Près de Pîché l'amour s'oublie ;
Lise étoit bien plus belle encor ;
Un moment de tendre folie
Vaut mieux que les ans de Nestor.

Ce couplet étoit au moins inutile ; le souvenir de Lise ne doit pas se présenter à l'esprit du chevalier rempli d'un nouvel amour , avec des idées agréables ; il attend Zophilette & ne doit s'occuper que d'elle ; elle vient ; il lui propose de le suivre à Paris ; il lui peint les plaisirs qui s'offriront à elle ; Zophilette ne veut point partir sans la permission de son pere ; le chevalier lui fait sentir que ce n'est pas lui qu'il faut consulter , & fuit à la vue

Dv

82 MERCURE DE FRANCE.

de Legrand, qui annonce à sa fille qu'il va la marier à Charlot, fils d'un fermier voisin ; il la laisse avec son prétendu, après avoir chanté cet air :

Il me semble

Que c'est jouer un mauvais tour
A deux amans qu'amour rassemble ;
De ne pas les laisser ensemble :
Toujours un tiers gêne l'amour.

Ces mots ne devoient peut-être pas se trouver dans la bouche de Legrand. Zophillette prie Charlot de différer d'un mois leur mariage, & de faire en sorte qu'il paroisse que ce délai vient de lui seul ; elle le charge aussi de lui faire un bouquet pour la fête du chevalier ; seule elle se plaint de l'hymen qui la menace ; le chevalier qui en est instruit la presse encore de fuir ; Zophillette y consent ; Charlot vient lui apporter le bouquet qu'elle a demandé. Il s'élève un orage ; le tonnerre gronde, la grêle tombe ; Legrand arrive quand le ciel s'est éclairci ; toute la récolte est détruite ; il se plaint de la misère qui les menace. Le chevalier qui arrive le console ; il lui fait la remise de cette année, lui donne sa bourse. Legrand est pénétré de reconnoissan-

ce; il lui avoue qu'il n'est pas né laboureur, qu'il a servi, qu'il a été ruiné par un procès, réformé dans le même temps & qu'il s'est établi dans ce village. Dès que le chevalier est éloigné, il ouvre la boutique; surpris de ce qu'elle contient, il croit que son maître s'est trompé; il envoie sa fille après lui pour lui rendre son argent; il le bénit dans un court monologue, interrompu par Charlot suivi d'une troupe de paysans qui ramènent Zophilète que le chevalier alloit enlever sans eux. Le grand accable le chevalier de reproches.

« Je n'aurois jamais attendu de votre part
 » un trait aussi cruel. Ah ! si vous avez
 » cru par vos dans payer le prix de son
 » honneur, reprenez-les, ils sont trop
 » dangereux. Vous choisissez encore
 » pour me ravir le seul bien qui me
 » reste, vous choisissez le moment où
 » je vous admire, où je vous comble de
 » bénédictions. Hélas ! je demandois au
 » ciel qu'il accomplît tous vos vœux ; &
 » tous vos vœux tendoient à suborner ma
 » fille. Que dis-je ? Je vous l'ai livrée moi-
 » même ; je l'ai engagée à courir après
 » vous, à la vérité pour vous rendre ser-
 » or, ce poison avec lequel vous croyiez
 » me corrompre : il sembloit que le ciel

D vj

34 MERCURE DE FRANCE.

« m'avertir que c'étoit un don pernicieux » La main que j'aurois baisée, que j'aurois arrosée de mes larmes, se préparoit à m'arracher le cœur ! » Le chevalier s'excuse sur l'amour ; il offre de tout réparer en épousant Zophilette ; Le grand refuse ; il craint un repentir qui viendrait trop tard & qui rendrait sa fille malheureuse ; à la fin il consent. Cette dernière scène auroit pu être plus pathétique, plus touchante ; l'auteur auroit dû la resserrer, faire parler Zophilette qui ne dit presque rien pendant ces reproches. Le sujet est fort intéressant ; le conte offroit des détails dont on n'a pas su profiter ; il indiquoit des situations à traiter ; on n'en a pas tiré le parti qu'on pouvoit en tirer. Il falloit donner à Zophilette, la naïveté de Laurette & le sentiment qui l'anime encore ; ici elle a trop d'esprit.

Les Filles à marier ; comédie en un acte, en vers ; par Madame Guibert. A Amsterdam ; & se trouve à Paris chez la veuve Duchesne, rue St. Jacques, au temple du goût, & la veuve Lesclapart, quai de Gèvres, in-8°. 40 pag. 1768, prix 10 sols.

M. Broton a trois filles Cathis, Lolotte

& Victoire. Toutes trois ont grande envie de se marier ; elles se plaignent d'être toujours enfermées dans la maison ; les époux ne se pressent point tant qu'ils ne les verront pas. Le pere se moque de leurs plaintes. Léandre est un jeune homme amoureux de Victoire ; il ne peut pas se flatter de l'obtenir de M. Broton avant que les aînées soient mariées , la soubrette Babet lui conseille de faire sa cour à M. Broton , il réussira à lui plaire , s'il va boire avec lui au cabaret où il passe sa vie. Léandre rejette d'abord cette proposition ; l'amour l'y fait consentir ; il gagne l'amitié du pere de sa maîtresse qui lui permet de choisir entre les trois filles ; il fait tout ce qu'il peut pour déplaire à Cathis & à Lolotte ; des filles qui veulent absolument se marier ne sont pas difficiles ; il est aimé malgré lui ; il prend le parti d'avancer qu'il aime Victoire , ce qu'il pouvoit faire dès le commencement. Les aînées piquées renoncent à lui ; on leur fait espérer de meilleurs établissemens , elles y consentent & sont consolées. Outre ces personnages, il y en a encore deux ; une certaine Clorinde , locataire de M. Broton , & un chevalier Darnis , ami de cette dame , qui ne sont pas trop liés à l'action & qui ne servent qu'à inspirer

26 MERCURE DE FRANCE.

des airs suffisans & coquets à Cathis & à Lolotte.

Nous ne dirons rien de cette Comédie, le Lecteur la jugera facilement sur ce précis. L'auteur a de la facilité, nous l'exhortons à soigner davantage ses vers, à mieux choisir ses sujets, à être plus difficile sur ses plaisanteries, à étudier le monde & le ton de la bonne compagnie.

L'Infortuné ou Mémoires de M. de ***
avec cette épigraphe :

Malheur à ces cœurs durs & nés pour les forfaits,
Que les malheurs d'autrui n'ont attendris jamais.

A Amsterdam, & se trouve à Paris chez
J. B. Gogué, libraire, quai des Augustins;
N. A. Delalain, libraire, rue St. Jacques, in-12, 245 pag. 1768.

M. de *** parle lui-même dans ses mémoires; il est François, né de parens nobles riches & honnêtes. A l'âge de trois ans il perd son père qui perit sur un échafaud; sa mère le conduit en Amérique chez un de ses parens nommé Girac qui devient amoureux d'elle, & la force de se rendre à ses desirs, si elle ne veut pas voir égorger son fils; elle cède & meurt. M. De *** est confondu parmi les esclaves.

ves de Girac ; il vit avec eux sans connoître son sort , éprouvant toute la barbarie d'un maître féroce ; Sara , nièce de son persécuteur lui inspire une passion très-vive. Olinor , valet de chambre de Girac , lui apprend sa naissance & les crimes de son maître ; il se porte à l'assassiner , & va s'accuser aussi-tôt. M. de*** jeté dans un cachot , est délivré par Sara qui l'aime , mais qui , le croyant coupable , ne veut plus le voir , & lui ordonne de fuir ; il s'embarque , fait naufrage , se sauve sur un rocher avec deux autres personnes ; construit une barque des débris du vaisseau , se rembarque , est reçu dans un navire qui le rencontre sur sa route ; pris ensuite par un corsaire d'Alger , vendu à Mazulem , espèce de philosophe turc qui lui apprend mille choses qu'il ignoroit , & répare sa mauvaise éducation ; il a le bonheur de sauver la vie à Mazulem que son frère vouloit assassiner ; pour prix de ce service , on lui promet sa liberté ; il s'avise de faire de mémoire le portrait de Sara , il se trouve qu'elle ressemble à une esclave de Mazulem ; celui-ci est jaloux ; il appesantit les fers de*** , il voit par hasard cette belle esclave ; il outrage son maître , Mazulem meurt en lui donnant la liberté ;

38 MERCURE DE FRANCE.

Ibrahim, son fils, en fait son ami; ils voyagent ensemble en Europe; ils se rendent d'abord en Espagne; une femme prend de l'amour pour le jeune Algérien qui n'y répond point; piquée de ses refus, elle le dénonce à l'inquisition. M. de*** parvient à le tirer des prisons du saint office; ils vont en France avec Floria, jeune françoise établie en Espagne, qu'ils enlèvent en partant. Ibrahim joue, il se ruine, rétablit ses affaires, est tué un soir en sortant d'une académie; l'un des assassins est arrêté, M. de*** le reconnoît pour Risbeck, frere de Mazulem; c'est un homme couvert de crimes, l'autre meurtrier est aussi pris, c'est Olinor le valet de chambre de Girac. M. de*** furieux à sa vûe, le tue d'un coup d'épée & est mis à sa place dans le cahot avec Risbek qui trouve le moyen d'en sortir avec lui: il va en Angleterre; il s'y fait des amis, il y trouve un de ses parens qui lui fait présent d'une habitation en Amérique; il s'embarque pour s'y rendre, dans le dessein de voir Sara; ses deux amis le suivent; l'un est tué en chemin en combattant contre un corsaire qui est pris; on trouve Sara dans son vaisseau; ils font ensemble le voyage de l'Amérique; ils s'y marient; Risbek

OCTOBRE. 1768. 89

vient les y joindre; il montre de si grands remords qu'on en fait un ami ; il découvre que Rochester , qui a suivi M. de*** est amoureux de Sara ; il lui propose de l'enlever ; le projet est exécuté , & il l'enleve lui-même à Rochester , qui rendu à lui-même , le poursuit , reprend Sara & la rend à son époux : quelque temps après Risbek revient; il tue le fils de M. de***; tue Sara & se perce ensuite du même poignard.

Telles sont les aventures de ce roman ; c'est une suite de malheurs & de crimes atroces , sans vraisemblance , sans fondement , & qui intéressent peu.

De tout un peu, recueil de contes , chez le Jay , libraire , quai de Gêvres , au grand Corneille.

L'abondance des matieres nous a forcé de retarder jusqu'à présent la suite de cet Ouvrage , dont on a commencé de rendre compte dans le Mercure de Mai.

Le bon tuteur ou l'éducation de l'amitié.

Deux peres , en mourant , chargent un ami d'élever leurs enfans ; cet ami philosophe , loin de heurter les passions du jeune homme & de la jeune demoiselle

90 MERCURE DE FRANCE.

qui sont confiés à ses soins , les flatte , leur facilite les moyens de les satisfaire , & parvient à les faire tourner au profit de leur éducation : comme les deux caractères sont directement opposés , il les tempère l'un par l'autre , les rapproche , les unit , fait leur bonheur , & en jouit en le partageant.

L'auteur qui s'avoue redevable de ce sujet à M. le Duc de N. . . de l'académie françoise , l'indique comme propre à fournir un drame intéressant ; nous pensons comme lui , & nous invitons ceux qui travaillent dans ce genre , à l'employer pour le théâtre.

Les heureux accidens , ou l'enfant de l'amour ; avec cette épigraphe.

Fecit amor , mittit pietas , fortuna reducet.

Un tableau de M. Bandoüin , exposé au salon dernier , a fourni le sujet de ce conte intéressant ; c'est ainsi que tous les arts , qui ne font qu'une même famille , devraient s'enrichir mutuellement.

Valville & Constance avoient plus suivi les dispositions de leurs cœurs , que celles de leurs parens. Elevés ensemble , l'habitude de se voir & de passer des jours entiers familièrement , n'avoit fait qu'accroître une passion devenue dan-

gèreuse pour Constance ; elle avoit trop compté sur sa vertu & sur la sagesse de Valville toujours soumis & respectueux ; avec un amant moins délicat elle auroit couru moins de danger , elle en fit la fatale expérience ; & de respects en respects, de sacrifices en sacrifices , elle n'eut bientôt plus rien à sacrifier à son amant. Elle porte des fruits non équivoques de sa coupable complaisance. Il est impossible de la cacher davantage à sa mere ; cependant la honte l'empêche de la lui découvrir ; elle a recours à une amie comparissante , qui reçoit les amans chez elle , & les dérobe aux premiers transports de leurs parens. Leur fuite étoit nécessaire , elle est bientôt suivie de l'accouchement de Constance.

Les amans éprouvent de la part de leurs parens les plus vives persécutions , auxquelles l'amitié vigilante de leur amie les fait toujours échapper ; mais pour comble d'infortune , cette amitié bienfaisante se change en un sentiment plus vif. Madame Dumontier aime Valville , Constance s'en apperçoit ; elle s'abreuve long-tems en secret des poisons de la jalousie ; mais ne pouvant plus soutenir la violence de son état , elle oblige son amant à quitter la retraite commode que sa rivale leur

avoit procurée. Ils se sauvent & se cachent dans une maison écartée , ou , sans autres secours qu'un très-foible talent pour la peinture , l'assiduité de leur travail ne peut suffire à leur subsistance. Les peines qu'entraîne une situation si malheureuse , n'étoient pas les seuls chagrins qu'éprouvoit Valville.

» Constance refusoit absolument ses
 » caresses , elle lui avoit déclaré la résolution ferme & inébranlable qu'elle
 » avoit formée d'être avec lui comme une
 » sœur , jusqu'à ce qu'elle pût y vivre
 » comme une épouse «.

Cependant l'estime & l'admiration que les vertus de Constance inspiroient à Valville , le dédommagoient des plaisirs que sa délicatesse lui refusoit.

» Une nuit que Valville n'avoit pu
 » dormir , il s'étoit livré à ses réflexions,
 » & attendri sur son sort. Il s'étoit levé
 » de meilleur heure qu'à l'ordinaire, pour
 » aller épancher son cœur avec Constance
 » aussi-tôt qu'elle seroit éveillée; mais il
 » ne la trouva point, elle étoit déjà sortie, pour aller , selon son usage , de-
 » mander au pied des autels la protection du ciel, le prier de recevoir les marques sinceres de son repentir , & de
 » toucher le cœur de ses parens, sinon

» pour elle qui étoit coupable , au moins
 » en faveur d'une créature innocente.
 » Après avoir offert son cœur à Dieu ;
 » elle revenoit présenter son sein à son
 » enfant , & se mettre au travail ».

» Valville ne l'ayant donc pas trouvée ,
 » avoit pris sa petite fille dans ses bras ;
 » réunissant sur elle toute la tendresse
 » que son cœur pénétré venoit partager
 » avec sa chere Constance , il lui prodi-
 » guoit les noms les plus tendres , & les
 » carresses les plus vives ».

» Enivré de tendresse, il sautoit comme
 » un fou au milieu de sa chambre , en-
 » serrant son enfant contre son cœur ; dans
 » ce moment de délire il apperçoit de
 » loin Constance qui revenoit au logis ;
 » il s'approche de la fenêtre pour hâter
 » son retour, en lui montrant leur cher en-
 » fant , qu'il faisoit danser dans ses bras.
 » O ciel ! elle échappe de ses mains , &
 » tombe par la fenêtre «

» Je me hâte d'apprendre au lecteur le
 » miracle qui a préservé ce cher enfant ,
 » auquel il est difficile de ne pas s'inté-
 » resser. Un cloud qui s'est trouvé à la
 » muraille , a accroché ses langes , & l'a
 » soutenue à dix pieds de terre.

» Valville doute s'il doit en croire ses
 » yeux , il reste immobile entre la dou-

94 MERCURE DE FRANCE.

» leur & la joie ; son cœur n'ose se livrer
 » ni à l'une ni à l'autre , mais Constance
 » lui apprend ce qui a sauvé leur chère
 » fille , & vient à son tour sçavoir ce qui
 » a causé le danger dont elle vient de la
 » délivrer «

Après plusieurs autres événemens , la bonne Dame Dumontier , qui avoit eu honte de se laisser surprendre à l'amour , retrouve les amans , les reconcilie avec leurs parens , & partage avec eux sa fortune & leur bonheur.

Cette histoire est de l'intérêt le plus pressant. On trouve de tous les genres dans ce recueil , avec le ton , le style & le goût propres à chaque genre. Tant de variétés dans le même Ouvrage ne peut qu'en rendre la lecture extrêmement agréable : nous invitons l'auteur à publier promptement le troisième volume qu'il promet , & que celui-ci fait désirer avec empressement.

Résultats de la liberté & de l'immunité du commerce des grains , de la farine & du pain. A Amsterdam ; & se trouve à Paris , chez Desaint, libraire, rue du Foin St Jacques ; Lacombe , rue Christine , & le Moine , au palais , in-12 , 48 pag.
 L'auteur, pour décider si la liberté par-

faite & l'immunité totale du commerce des grains , de la farine & du pain , sont réellement l'objet le plus essentiel à la prospérité de l'Etat , examine les effets qui résulteroient de cette liberté & de cette immunité. Ses résultats sont au nombre de six , la communication des provinces entr'elles & du royaume avec les pays étrangers entretiendra nos denrées à leur prix naturel , ce prix est naturellement supérieur d'un quart à celui où il étoit tombé avant la déclaration de 1763. Cette augmentation causeroit infailliblement un accroissement dans le revenu des terres , & conséquemment dans celui du Roi.

On ne voit dans l'augmentation du prix des grains que l'augmentation de celui du pain. Le commun des hommes s' imagine que la liberté ne produit pas d'autre effet ; il ne juge pas qu'elle rend ce pain moins variable & presque uniforme ; tel étoit l'effet des prohibitions dans les années abondantes ; le grain ne valoit pas les frais ; il se gâtoit dans les greniers. Les revenus des propriétaires , ceux du Roi souffroient ; la culture étoit négligée. Dans les mauvaises années , il montoit à un prix excessif ; les gens de

96 MERCURE DE FRANCE.

la campagne n'en profitoient pas ; la récolte actuelle étoit trop mauvaise pour être vendue ; les anciennes avoient été perdues faute de débit , ou achetée à vil prix par des monopoleurs.

Les revenus des particuliers & ceux du Roi étoient augmentés d'un quart ; il ne faut pas croire que le pain vendu augmente à proportion ; cet accroissement n'est que d'un cinquième ou d'un sixième ; on pourroit encore l'empêcher. On a démontré par une multitude d'expériences en grand, qu'en perfectionnant les deux arts nourriciers la *mouture* & la *boulangerie* , on peut gagner dans la plus grande partie des provinces du royaume, un cinquième, un quart, & même jusqu'au tiers sur la quantité & le prix du pain, sans en altérer la qualité. On entre dans des détails satisfaisants sur ce sujet intéressant , & qu'il faut lire dans l'ouvrage même.

Les propriétaires des moulins retirent un grand avantage de la liberté du commerce des grains. On commence à payer la bonne mouture en argent ; la mauvaise mouture ancienne se payoit en nature ; ce produit valoit peu dans les années abondantes, faute de débit ; il étoit onéreux

onéreux au peuple dans les tems de cherté ; on moudra davantage , parce qu'on aura plus à fournir. Cela entre dans l'augmentation du revenu des terres.

L'auteur examine ensuite l'état du royaume , lorsqu'on aura établi la liberté absolue. Chaque particulier comme consommateur du pain n'auroit plus qu'à se connoître en cette denrée , ce qui n'est pas bien difficile ; quoiqu'il fût libre de faire lui-même son prix , il auroit plus de profit à l'acheter tout cuit ; parce que les frais de route espèce sont moindres pour une grande boulangerie que pour une cuisson particulière ; le boulanger qui embrasseroit librement cette profession, sans avoir rien à payer que la farine & les frais les plus indispensables, ne pourroit s'assurer un bon débit qu'en donnant de bon pain ; son étude essentielle seroit de se connoître en farine ; le vendeur de cette nouvelle denrée chercheroit le meilleur bled , la meilleure mouture , &c. pour s'assurer une bonne vente.

Le dernier résultat de l'immunité des grains est , qu'elle entraîne la suppression de toutes les exactions que cette denrée précieuse souffre dans le royaume , & qui retombent toutes sur le prix du grain. Ces observations sont l'ouvrage d'un homme

98 MERCURE DE FRANCE.

très-profond dans les matières économiques, & qui depuis long-tems consacre ses études & ses travaux au bien de sa nation.

Nouveaux Principes de la langue allemande, à l'usage de l'école royale militaire; par M. Junker, docteur en philosophie, professeur de grammaire à l'école royale militaire, membre ordinaire de l'académie royale allemande de Gœttingen; troisième édition. A Paris, chez J. B. G. Musier fils, libraire, quai des Augustins au coin de la rue Pavée, à St Etienne, in-8°. , 1768.

Cette troisième édition des nouveaux principes de la langue allemande est très-supérieure aux précédentes. On y a fait des changemens considérables sur-tout dans la partie qui traite de la construction. On a eu soin de ne pas toucher au fond des choses; les principes sont toujours les mêmes; mais on en a simplifié plusieurs; on les a rendus avec plus de précision, & on les a rangés dans un ordre plus naturel. M. Junker prévoit que cette grammaire pourra paroître trop longue à bien des gens; mais ceux qui pourroient s'en plaindre, ne méritent guère de ré-

ponse ; ils ne veulent prendre que la superficie des choses , & ne sçavoir rien , ou sçavoir mal. Rien de plus aisé sans doute que de faire des rudimens abrégés ; mais va-t-on loin avec de pareilles méthodes ? Pour se rendre maître de toutes les difficultés de la langue allemande , il faut prendre pour guide une grammaire qui entre dans tous les détails nécessaires , ou recourir à la voie longue de l'usage , passer huit ou dix ans dans le pays , & n'y parler qu'allemand ; il n'y a que ces deux moyens. L'Ouvrage de M. Junker est divisé en trois parties ; la première contient l'étymologie ; la seconde la syntaxe ; & la troisième un abrégé de la prosodie allemande. On y a joint un supplément dans lequel on trouve trois articles ; l'un est l'exercice prussien ; l'autre enseigne à former les dérivatifs , & traite des substantifs , des adjectifs & des verbes dérivatifs ; le dernier offre des remarques sur quelques politesses que les Allemands observent dans la conversation , & sur-tout dans le commerce des lettres ; nous ne nous arrêterons pas sur le mérite de cette grammaire ; les éditions qu'on en a déjà données , l'on fait connoître ; elle est nécessaire à tous les commençans , & peut donner une connoissance parfaite de la lan-

100 MERCURE DE FRANCE.

gue à ceux qui ont déjà une légère teinture des principes. Elle sera sur-tout fort utile aux maîtres, dont la plupart ont besoin d'être dirigés.

Nouvelle Méthode allemande, selon le traité de la manière d'apprendre les langues; par M. Gerau de Palmfeld, professeur de la langue allemande de MM. les Pages du Roi, de la Reine, de Madame la Dauphine, & à l'école de MM. les Chevaux-Légers; seconde partie. A Paris, chez la veuve Regnard, grand'salle du palais; & à Versailles, chez Fournier, rue Satory & au Château, *in* 8°. 1768.

Cette nouvelle méthode allemande peut servir de suite au traité de la manière d'apprendre les langues. M. Gerau de Palmfeld a suivi les principes qui sont établis dans ce traité; il commence par présenter des morceaux allemands, il place sous chaque mot de cette langue le mot françois qui y répond, & au-dessous la phrase françoise avec la construction qui lui est propre. Quand l'écolier s'est rendu ces premiers morceaux familiers, il lui offre les phrases allemandes & les françoises séparées; & à la fin du volume

des extraits de quelques ouvrages allemands sans y joindre la traduction, que l'écolier doit être en état de faire seul après avoir étudié avec soin tout ce qui précède. Il seroit à souhaiter qu'on nous fit des méthodes pareilles pour toutes les autres langues ; ces livres élémentaires vaudroient bien la plûpart de ceux qu'on ne cesse de publier depuis long - temps d'après la vieille routine , & qu'on ne lit jamais sans dégoût.

Expériences sur les longitudes , faites à la mer en 1767 & 1768 , publiées par ordre du Roi. A Paris , de l'imprimerie royale , in-8^o. 72 pages , 1768.

Cet ouvrage contient le résultat des observations que M. de Charnières a faites sur les longitudes ; on n'auroit jamais pu espérer de les découvrir à la mer à un demi-degré , avec le secours de l'astronomie , si l'on n'avoit perfectionné les tables lunaires & l'instrument dont on se sert pour mesurer la distance de la lune aux étoiles. M. de Charnières a substitué à l'octant qui ne donnoit ces distances qu'avec des peines infinies , & presque toujours avec quelque incertitude , le mégametre de son invention. Il confirme

E lij

pleinement dans son ouvrage l'exactitude de ces distances avec son instrument, par plusieurs recherches sur les longitudes à la mer. Le travail qu'il a fait sur cet élément sert à dissiper les doutes qu'un jugement délicat pouvoit encore faire naître. Il obtint pour cet effet de M. le duc de Praslin, la permission de s'embarquer sur un des vaisseaux du Roi destiné à passer quelques mois dans différens ports de l'Amérique. Son mémoire contient les expériences qu'il a faites dans cette campagne ; elles remplissent le double objet de servir de preuve aux marins & de leur éclaircir les procédés que contenoit le premier mémoire qu'il a déjà publié. Il répond dans son discours préliminaire à quatre objections principales contre l'instrument. La première se réduit à demander si l'on peut observer facilement à la mer avec le mégamètre ; nous ne répéterons pas les détails de l'auteur sur la supériorité qu'il lui a donnée sur l'octant ; il ajoute que M. Thomé de Keridec, lieutenant de vaisseau, qui, à peine, s'étoit exercé avec le mégamètre, a très-bien déterminé la longitude à la mer le 25 Janvier 1768, en allant du Cap François à St Domingue, à la baie de Mansenille. On objecte encore que la lune est rare-

ment à portée de quelque belle étoile pour en mesurer la distance; M. de Char-
nieres répond qu'il ne se borne pas à cel-
les de la première & de la deuxième
grandeur, mais qu'il se sert très-bien des
étoiles zodiacales de la troisième & de la
quatrième grandeur, & que dans sa tra-
versée, à peine a-t-il trouvé deux jours où
la lune ne fût pas à la portée de quel-
qu'une de ces étoiles. La troisième objec-
tion se confond avec celle-ci; la dernière
roule sur la longueur des calculs, ce qui
est plutôt un éloge de l'instrument qu'une
critique; les calculs ne sont devenus longs
que parce qu'il n'est plus permis, en me-
surant les arcs de distance, de négliger
les élémens qui entraînent une précision
de 5 secondes. Cet ouvrage ne peut qu'être
très-utile aux navigateurs; il est pré-
cédé de deux jugemens très-flatteurs de
l'académie royale des sciences, extraits
de ses registres du 24 Février & du 2 Juil-
let 1768.

Opuscules mathématiques; par M. l'abbé
de Rochon, astronome de la marine &
correspondant de l'académie royale des
sciences. A Brest, chez Romain Ma-
lassis, imprimeur ordinaire du Roi &
de la Marine, 1768.

E iv

On trouve ici six mémoires, dont le premier roule sur les moyens de perfectionner les instrumens dioptriques. Dans le second, l'auteur propose une méthode d'observer facilement en mer les éclipses des Satellites de Jupiter, pour en déduire les longitudes. C'est dans ce mémoire que M. l'abbé de Rochon donne la description de l'instrument qu'il a imaginé pour conserver l'astre dans la lunette, malgré l'agitation du vaisseau ou du moins pour le retrouver avec une extrême facilité.

Le troisième offre les moyens de rendre l'héliometre de M. Bouguer propre à mesurer des angles considérables, afin de faciliter les observations de distances d'étoiles à la lune.

Le quatrième présente les observations que l'auteur a faites sur mer, tant d'éclipses de Satellites de Jupiter, que de distances d'étoiles à la lune, & une théorie nouvelle & générale de tous les instrumens qui peuvent servir utilement à la mer pour la mesure des angles. A la fin il propose un instrument de son invention, qu'il nomme *Mégametre à réflexion*, pour le distinguer du mégametre de M. de Charnieres, avec lequel celui-ci n'a qu'un rapport éloigné.

Un mémoire sur le pilotage, pour ser-

vir de supplément à quelques articles du traité de navigation de M. Bouguer, rédigé par M. l'abbé de la Caille, est le cinquième que l'on rencontre dans ce volume; il est suivi d'une dissertation sur l'art de tailler & polir les verres & les miroirs des télescopes dioptriques & catoptriques. Cet ouvrage est terminé par des tables pour calculer le lieu du soleil & celui de la lune. Les mémoires intéressans qu'il contient étoient destinés la plupart à faire partie du recueil des mémoires des sçavans étrangers, que l'académie publie; mais le voyage que M. l'abbé de Rochon va faire aux Indes, par ordre du ministère, l'a déterminé à les mettre au jour avant son départ. Ils ont été imprimés avec l'approbation & sous le privilège de l'académie.

Essai sur la Peinture en mosaïque; par M. le V***: *Non norunt hæc monumenta mori*. Ensemble une dissertation sur la pierre spéculaire des anciens; par le même. A Paris, chez Vente, libraire; au bas de la montagne Ste Geneviève, 1768; brochure in-12. de 166 pag.

L'auteur paroît avoir été conduit à la composition de cet essai, par les recher-

E v

ches qu'il a été obligé de faire pour un *Traité historique & pratique de la Peinture sur verre*, dont il s'occupe depuis longtemps. Les verres colorés par des matières minérales & métalliques, & taillés ensuite en petits rubis, sont, en effet, la matière dont on se sert par préférence pour la peinture en mosaïque; art précieux par la précision avec laquelle il imite les grandes compositions des meilleurs maîtres, par l'immortalité qu'il leur donne, & très-étonnant par la patience qu'il suppose dans ceux qui s'en occupent. M. le V*** suit cet art singulier depuis sa naissance chez les Perses jusqu'à son renouvellement en Italie, où il est encore exercé aujourd'hui avec le plus grand succès. Les principaux autels de St Pierre de Rome, la vaste coupole qui a plus de quatre cent pieds de tour, & la lanterne de ce magnifique édifice, sont ornés de ces peintures en mosaïque. Le coup d'œil en est d'autant plus frappant, que tous les ornemens & les figures sont sur un fond de cristal doré au feu. Après le détail des procédés de cette peinture, l'auteur parle de la mosaïque en placages de marbres & en cubes de pierres colorées, plus difficile encore à exécuter à cause de la dureté & du prix des matériaux, qui sont

les agathes, les grenats, les sardoines, les coraux, les nacres de perles, le lapis-lazuli, les jaspes, l'émeraude & la topaze. Aussi cette mosaïque, qui ne se fait qu'à Florence, n'est-elle composée que pour des ouvrages qui appartiennent au grand Duc, & dont il fait des présens. La nature donne seule les nuances employées de cette mosaïque; l'art multiplie à son gré celles de la mosaïque en pierres colorées; il a porté le nombre des nuances à plus de trois mille, & malgré cela on ne peut s'en servir que pour des figures dont les proportions sont grandes & dont la touche est large; les pièces de rapport dont elle est composée ne peuvent se prêter à la délicatesse des petits objets.

Les recherches sur la pierre spéculaire des anciens qui terminent ce volume, ne sont pas moins curieuses. Les Naturalistes ont toujours pensé que c'étoit toujours le talc ou le Gypse; l'auteur se détermine pour ce dernier sentiment.

Prospectus de l'histoire de l'ordre de la Toison d'or; par Messire F. J. de Bors d'Ouveren, chevalier maître aux requêtes de S. M. I. R. & A., & conseiller en son grand conseil séant à Malines.

E vj

108 MERCURE DE FRANCE.

La premiere partie de cette histoire en deux volumes *in-fol.* contiendra les statuts & les privileges de l'ordre, avec 165 grandes planches en taille douce, représentant les armoiries, inscriptions & emblèmes copiés sur les originaux qui existent encore des anciens chapitres de l'ordre. Cette partie sera encore composée de plusieurs estampes, représentant les différentes cérémonies de l'ordre.

La seconde partie sera composée des tableaux généalogiques & héraldiques des chevaliers, & formera cinq volumes.

La troisième & dernière partie renferme l'abrégé de l'histoire de tous les chevaliers en particulier. Cette partie sera ornée des portraits des chevaliers autant qu'il sera possible de les recouvrer. Les auteurs invitent les historiens & les seigneurs de leur fournir des mémoires.

La souscription proposée aujourd'hui pour les deux premières parties en 7 vol. *in-fol.*, est de trente deux louis d'or, dont les deux tiers payables en souscrivant, & le dernier tiers en recevant le 4^e volume. Cette édition, imprimée sur le plus beau papier & avec le plus grand soin, sera ornée de toutes les richesses de la gravure & de la typographie. La souscription est

OCTOBRE. 1768. 109
ouverte depuis le premier Avril 1768
jusqu'au premier du même mois 1769.
Comme l'ouvrage sera en françois & en
latin, les souscripteurs sont priés de se
détérminer pour l'une ou l'autre langue.
Les noms des souscripteurs formeront
une liste imprimée à la tête du 1^r. volume.

On souscrit à Paris chez Mollini, li-
braire, quai des Augustins.

P. Virgilii Maronis opera, interpreta-
tione & notis illustravit Carolus
Ruxus Jussu Christianissimi Regis ad
usum serenissimi Delphini nova editio
accuratè recognita, 3 vol. in 12. Paris.,
typis J. Barbou, viâ Mathurinensium,
1768.

Ce Virgile fait partie des auteurs la-
tins commentés *ad usum Delphini*, & il
est un des plus estimés de cette belle col-
lection. Il a été réimprimé plusieurs fois
dans toute l'Europe littéraire. C'est donc
un service essentiel que BARBOU, librai-
re, rend aux lettres que de l'avoir réim-
primé pour la commodité des collèges &
des jeunes gens. Cette nouvelle édition
est en trois vol. in-12; prix 7 liv. 10 sols
relié. Il y a, comme dans l'in 4^o., le texte
avec l'interprétation en prose, & les no-

110 MERCURE DE FRANCE.

tes distribuées & arrangées avec beaucoup d'intelligence. On y trouve même, au commencement, l'*appendix* de Jouvençy, pour l'intelligence des poètes. On vend aussi chez Barbou la belle édition in-4°. avec l'*index vocabulorum* à la fin.

Harangues d'Eschine & de Démosthène sur la couronne, traduites du grec ; par M. Auger prêtre, maître-ès-arts en l'université de Paris & professeur de rhétorique au collège royal de Rouen. A Paris, chez Brocas & Humblot, rue St Jacques.

M. Turreil & M. l'abbé Millot avoient déjà traduit ces deux harangues fameuses dans l'antiquité, & qui le sont encore parmi nous. Le nouveau traducteur, en rendant justice au mérite de ceux qui l'ont précédé, soutient que ni l'un ni l'autre n'a saisi le vrai style, ni revêtu le caractère de Démosthène. Il croit s'en être pénétré davantage. Sa traduction est nette & fidèle, mais nous devons observer ici qu'il ne faut point se flatter que tous ces beaux monumens de l'antiquité ne perdent pas beaucoup de leur mérite en perdant leur couleur propre, & en s'éloignant du lieu pour lequel ils étoient faits. Les discours d'Eschine & de Démosthène.

thene qui intéressoient toute la Grèce , sont aujourd'hui bien froids pour nous. Ce genre d'éloquence judiciaire a cet inconvénient qu'il ne peut attacher que ceux qui possèdent la cause qu'il faut décider. Quand la cause est oubliée , les plaidoyers sont peu de chose.

Le traducteur , dans une préface assez étendue , compare à Démosthène le célèbre citoyen de Genève ; ce philosophe , dit-il , *si éloquent , si naturel , si égal & si vrai dans son style*. Cette comparaison ne nous paroît point fondée , & ces éloges méritent d'être fort restreints. Nous croyons M. Rousseau fort supérieur à Démosthène , sinon pour le génie (dont il seroit difficile de déterminer la mesure des deux côtés , à moins d'être à la fois Athénien & François) du moins pour le genre d'ouvrages qu'il a traités qui , ordinairement , intéressent l'humanité , la morale & la raison , & remuent les passions de l'ame. Mais si avec cette chaleur qui est sa qualité distinctive , il étoit *égal & naturel* , il seroit le premier des écrivains. Très-souvent il n'est point *naturel* , très-souvent il n'est point *vrai* , & jamais il n'est *égal*. On peut dire au contraire de lui qu'il est tantôt au-dessus & tantôt au-dessous de lui-même. Du reste M. Auger n'a rien

112 MERCURE DE FRANCE.

négligé pour l'instruction des jeunes gens, en faveur desquels il dit lui-même qu'il a principalement travaillé. Il donne un détail très-clair & très-exact des événemens dont la connoissance est nécessaire pour l'intelligence des deux harangues qu'il traduit. Il y joint une notice alphabétique des lieux, des villes, royaumes, &c. dont les deux orateurs font mention. Enfin il a employé tous ses soins à faire un bon livre classique, & il paroît y avoir réussi.

Remarques sur un livre intitulé : *Observations sur l'architecture*, par M. l'abbé Laugier ; par M. G * * *, architecte ; brochure in-8°. de 84 pages. A Patis, chez de Hansy le jeune, libraire, rue St Jacques, près les Mathurins.

Ceux qui ont lu les *Observations* de M. l'abbé Laugier, publiées en 1765, ne doivent pas manquer de se procurer les remarques qui paroissent aujourd'hui sur ce bon & utile ouvrage. On applaudira souvent aux remarques de M. G * * *, & on se convaincra par soi-même que l'architecture est un art beaucoup plus difficile qu'on ne pense communément. La nature offre aux sculpteurs des modèles déterminés ; les objets de leurs études sont autour

d'eux ; mais où l'architecte trouvera-t-il les belles proportions qu'il recherche s'il n'est né avec le sentiment du beau ? L'auteur recommande avec raison aux élèves d'architecture qui ont la noble ambition d'étendre les bornes de leur art , de dessiner la figure. Un architecte qui ne dessine point la figure pourra bien composer de l'architecture régulière & pure ; mais elle sera toujours froide , & souvent il placera mal ses ornemens. Comme il sera obligé d'avoir recours à la main d'un autre pour les dessiner, & même pour les composer, son projet n'aura plus cette unité qui fait le grand mérite de toutes les productions de l'esprit. C'est l'étude du dessein de figure qui apprend à connoître & à employer de belles formes dans tant d'occasions où la ligne droite ne produiroit qu'un mauvais effet. C'est elle qui apprend à juger des proportions avec l'œil & non avec le compas , méthode très-fautive pour les choses qui doivent être exécutées en grand. En un mot le dessein de figure est le germe du sublime en architecture.

Moses and Bolingbrooke, a dialogue. Moyses & Bolingbroke, DIALOGUE ; PAR SAMUEL PYE, in-4°.

Parmi les écrivains qui ont attaqué la divinité des livres saints, il en est peu qui aient la réputation du lord Bolingbrooke; ses connoissances profondes ne l'empêcherent point de s'égarer; M. Samuel Pye s'est proposé de répondre à ses objections; il a pris une route nouvelle pour y parvenir, & il n'y en avoit pas de plus sûre & de plus satisfaisante; il le met en conférence avec l'écrivain sacré. « Pour juger » qui des deux a raison, dit-il dans son » introduction, il faut les entendre eux- » mêmes; les argumens & les réponses » auront plus de force dans leur bouche; » on ne m'accusera pas d'avoir affoibli » les unes pour fortifier les autres; je ne » suis ici que leur secrétaire; je com- » mence par établir une espèce d'égalité » entr'eux; tous deux sont morts, tous » deux ont laissé des écrits dans lesquels » on puisera leurs sentimens, leurs opi- » nions; ce sera les présenter tous deux » dans leur véritable caractère. » Telle est l'idée générale de ce dialogue; Moyse parle pour lui-même, Bolingbroke n'a pas besoin d'interprète; il a expliqué dans différens endroits de ses ouvrages, sa manière de penser. On lit dans ses œuvres posthumes : *Zoroastre, Zamelxis, Minos, Charondas, Numa & Pythagore* (il n'est

pas nécessaire d'en nommer davantage, & je ne ferois pas un crime si j'ajoutois Moÿse à cette liste,) feignirent des révélations qu'ils sçavoient être fausses. Il demande ailleurs de quels mémoires Moÿse s'est servi pour écrire le livre de la Genèse, ou du moins le premier chapitre de ce livre dans lequel il raconte la création avec des détails si circonstanciés. Une histoire, pour être authentique, ajoute-t-il, doit avoir été écrite par un auteur contemporain ou sur des mémoires contemporains. . . .

Telles sont les prétendues difficultés dont on donne la solution dans ce dialogue. Moÿse ne se borne pas à prouver qu'il étoit inspiré lorsqu'il écrivit l'histoire de la création, il fait voir que ce récit n'est ni puérile, ni absurde, ni sans philosophie, comme l'ont prétendu les esprits forts; il l'éclaircit encore, & relève les erreurs & les critiques de ses commentateurs. Nous citerons un trait de ce dialogue; nous nous arrêterons au fameux passage de la création de la lumière avant le soleil, qui a donné lieu à tant d'arguments & de plaisanteries déplacées. Le lord Bolingbrooke, dans le cours de la dispute, ne manque pas de comparer l'histoire de la création avec le système actuel & démon-

tré de l'Univers. C'est un passage du cinquieme volume de ses œuvres posthumes qui sert de fondement à l'argument suivant. C'est Bolingbrooke qui parle : « On » dit , Moÿse, que vous étiez divinement » inspiré, & cependant vous ignoriez le » vrai systême de l'Univers, comme tous » les peuples de votre temps ; pour affoiblir cette objection, on nous dit que » vous vous conformâtes aux opinions » grossieres de vos Hébreux ; que vous » n'écriviez point pour les instruire dans » la philosophie naturelle , mais pour » imprimer fortement dans leurs ames la » croyance d'un Dieu créateur de toutes » choses. Etoit-il nécessaire pour cela , » ajoute-t-on, que vous leur expliquassiez le systême de Copernic ; non , sans » doute ; mais il n'étoit pas nécessaire » non plus que vous leur donnassiez une » idée absurde de la création de notre systême physique , & j'ose ajouter de notre » systême moral ; il n'étoit pas nécessaire » de leur dire, par exemple, que la lumiere fut créée ; que la distinction du » jour & de la nuit , du matin & du soir , » fut faite avant le soleil , la lune & les » étoiles, qui furent placés dans le firmament pour distinguer le jour de la nuit,

» & pour servir de signes pour les fai-
 » sons , pour les jours & pour les années.
 » Il n'étoit pas nécessaire de leur dire que
 » notre systême moral fut détruit pres-
 » qu'aussi-tôt qu'il eût été créé , par la
 » ruse d'un serpent , & par une pomme
 » qui fut mangée , contre l'intention &
 » l'ordre du Créateur. » En réponse à cet-
 » te objection & à quelques autres , Moïse
 » entre dans un détail curieux & travaillé
 » de la création du systême solaire , ce qui
 » lui fournit l'occasion d'expliquer le pas-
 » sage dont nous avons parlé au sujet de la
 » formation prétendue antérieure de la lu-
 » miere. Il répète les expressions de Bo-
 » lingbrooke , qui prétend qu'il étoit inutile
 » de le dire aux Hébreux. « Au contraire ,
 » Mylord , ma doctrine est précisément
 » celle-ci. Le soleil , la lune , les planet-
 » tes , les comètes du systême furent créés
 » avant la lumiere ; ce fut au commen-
 » cement des temps , au commencement
 » du premier jour , qu'ils sortirent avec
 » la terre des mains du Créateur ; c'étoit
 » de pures masses de matiere , un chaos
 » fluide & distinct , sans forme , sans
 » mouvement , sans lumiere & sans cha-
 » leur. Le premier acte de l'être suprême ,
 » en formant ces corps , fut de leur con-

118 MERCURE DE FRANCE.

» muniquer un mouvement violent au
 » tour de leurs axes. Le second, qui fut
 » effectué dans le moment, fut la for-
 » mation de la lumière, quand Dieu dit:
 » *que la lumière soit, & la lumière fut :*
 » c'est ce passage, Mylord, dont vous
 » avez vanté la grandeur & la sublimité;
 » il seroit bien étrange qu'il fût à la fois
 » sublime & absurde. Mais, je vous prie,
 » Mylord, en quoi faites-vous consister
 » la sublimité de ce passage? Ce n'est pas
 » assurément dans les expressions, car il
 » n'y en a pas de plus simples; c'est donc
 » dans le sens. Si j'avois dit aux Israéli-
 » tes : *Dieu dit que la lumière soit, & la*
 » *lumière fut avant que le soleil, la lune*
 » *& les étoiles fussent créés; au lieu de,*
 » *avant qu'ils fussent placés dans le firma-*
 » *ment, &c.* La diction auroit été la mê-
 » me, mais le sens très-absurde. Lorsque
 » le sens est réellement sublime, la sim-
 » plicité de l'expression y ajoute encore;
 » par exemple, s'il y avoit : *Dieu dit que*
 » *la lumière soit, & le corps immense du soleil*
 » *devint aussi tôt un globe de feu, & la lu-*
 » *mière fut.* L'expression ne feroit qu'af-
 » foiblir l'idée, & il n'en est aucune qui
 » puisse exprimer la majesté, la sublimi-
 » té de celle-là. » Moïse ajoute que c'est

là le véritable sens de ce passage dont on a si fort abusé ; il répond à toutes les objections, & satisfait ceux qui regardent le soleil comme un globe de feu ; il rappelle à ce sujet ces mots de Platon : *Deus ipse solem quasi lumen accendit*. Son explication ne contentera pas moins les Cartésiens qui peuvent exister encore. « Ainsi, » Mylord, continue-t-il, Dieu prépara » la lumière ou le soleil. En donnant en » même temps aux planetes, un mouve- » ment autour de leurs axes, il sépara la » lumière des ténèbres, l'une fut appelée » jour, les autres nuit, & le soir & le ma- » tin firent le premier jour dans chaque » planete. Trois jours se succéderent sur » notre terre avant que Dieu eût imprimé » aucun nouveau mouvement aux corps, » mais le quatrième jour de la création » notre système solaire ou planétaire fut » fini. Il commença par un spectacle trop » grand, trop magnifique pour pouvoir » être exprimé ; il ne s'agit pas moins que » du monde entier ou du système de l'U- » nivers. Dieu dit qu'il y ait des luminai- » res dans le firmament pour séparer la » nuit d'avec le jour, & qui servent de si- » gnes pour les saisons, les jours & les an- » nées, & qu'ils soient pour luminaires

» dans le firmament afin d'éclairer la ter-
 » re , (& chaque planete) & cela fut ainsi.
 » Que la lumiere soit , & qu'il y ait des
 » luminaires dans le firmament , &c. ren-
 » ferment des idées aussi différentes que
 » les mots *ténèbres* & *lumiere*. Lorsque
 » Dieu fit le premier commandement ,
 » les ténèbres étoient répandues sur l'U-
 » nivers entier , & ne se dissipèrent que
 » lorsque le soleil devint à son ordre un
 » globe de feu. Mais lorsque cet astre eût
 » été créé pendant le premier jour , que
 » dans le second , Dieu eût fait le firma-
 » ment ou les athmospheres de chaque
 » corps du systême , & qu'il dit ensuite
 » au quatrieme , *qu'il y ait des luminai-*
 » *res* , &c. le grand luminaire le soleil ,
 » & les petits luminaires ou lunes dans
 » le systême , furent alors placés dans
 » les différens firmamens ou athmos-
 » pheres des planetes qui ont une ou
 » plusieurs lunes ; ils y seroient demeu-
 » rés jusqu'à présent , sans diviser le jour
 » d'avec la nuit , sans marquer les saisons
 » & les années , si Dieu n'avoit en mê-
 » me temps imprimé à la terre & à cha-
 » que planete les mouvemens nécessaires
 » pour produire ces effets. Si la division
 » des temps , la différence des saisons , la
 » variété

» variété des jours & des nuits sur cha-
 » que planète dépendent absolument du
 » mouvement annuel de ces mêmes pla-
 » netes dans leurs orbites respectifs au-
 » tour d'un grand & même lumineux
 » (le soleil). Ce mouvement composé &
 » cet arrangement des luminaires font les
 » effets d'un seul acte du pouvoir divin.
 » Ils tiennent l'un à l'autre ; mon récit est
 » précis , mais il est exact ; & vous con-
 » viendrez, Mylord , qu'il mène natu-
 » rellement aux détails plus étendus dans
 » lesquels je viens d'entrer avec vous. »

Le lord Bolingbrook avoit dit : « on
 » pourroit regarder Moïse comme un
 » écrivain inspiré de Dieu - même , s'il
 » avoit écrit non-seulement pour son siè-
 » cle , mais pour tous les siècles à venir ,
 » pour le plus éclairé comme pour le plus
 » ignorant. Il faudroit , en ce cas , que
 » son histoire , en répondant aux desseins
 » de l'éternelle sagesse , eût été propor-
 » tionnée à la grossière stupidité des Is-
 » raélites , aussi peu capables d'entendre
 » un système de philosophie qu'aucun
 » autre , sans donner cependant , aux peu-
 » ples mieux instruits , lieu de le croire
 » aussi ignorant que le pouvoit être un
 » écrivain qui n'étoit pas inspiré. » Moy-
 » se rappelle ce passage , le corrige & se

l'applique. Bolingbroke est convaincu ; il gémit des erreurs dans lesquelles il est tombé , & regrette l'emploi qu'il a fait de ses talens. Il y a quelques longueurs , quelques répétitions dans ce dialogue ; mais plusieurs sont nécessaires ; celles qui ne le sont pas servent à jeter plus de clarté dans les raisonnemens. L'Auteur a conservé le caractère d'impartialité qu'il s'étoit imposé.

Osservazioni intorno alla malattia della rabbia, &c. Observations sur la maladie de la rage , & sur les différens remèdes dont on se sert pour la guérir , à Milan.

M. Antonio Arrigoni , Médecin , est l'auteur de ce livre ; il rend compte de ce qu'il a vu lui-même en donnant ses soins à plusieurs personnes attaquées de cette maladie. Le 21 Novembre 1765, une louve enragée mordit treize personnes. On en conduisit huit à l'hôpital , les cinq autres parmi lesquels étoit une femme se trouvant blessés en plusieurs endroits , & en très-grand danger , furent confiés à un Chirurgien, M. Fornaini, qui les guérit par le moyen des frictions mercurielles. Un seul mourut dans le mois d'Octobre de l'année suivante , dix mois après avoir été mordu. Une inflammation

OCTOBRE. 1768. 123

des poumons causa sa mort qu'on ne peut point attribuer à la rage dont il étoit radicalement guéri. On rappelle dans cet ouvrage différens exemples des bons effets du mercure dans cette maladie, entre autres les cures que M. Bertrand, médecin de Marseille fit avec ce remède en 1744, & qui sont rapportées par M. de Sauvage. Il conclut que le mercure est le seul spécifique contre ce mal terrible, qu'il est infaillible lorsqu'on l'administre à propos & avec les précautions nécessaires.

Vite de pittori, scultori, e architecchi Genovesi, di Raffaelle Soprani con note, e continuazione, &c. Vies des peintres, sculpteurs & architectes Genoïs, par Raphaël Soprani, avec des notes & une suite in-4^o. 1768.

Cet ouvrage de Raphaël Soprani parut quelques années après sa mort; il avoit ramassé pendant sa vie toutes les notices qui y sont contenues; mais il n'avoit pas eu le temps d'y mettre la dernière main. Ses héritiers cédèrent à l'empressement du public qui desiroit cette production; ils confièrent le soin de la publier à leur ami Cavanua qui n'étant pas en état d'y faire des corrections, la fit imprimer telle qu'elle étoit en y joignant

F ij

seulement un précis de la vie de l'auteur. Cette édition peu nombreuse fut bientôt épuisée. Ivon Gravier, Libraire François établi à Gênes, s'étant proposé d'en donner une pour laquelle il n'a rien voulu épargner, s'est adressé au Pere Dominique Bassignani, directeur des écoles pies, pour mettre en ordre les matériaux informes de Soprani, & pour en retoucher le style. C'est cette édition que nous annonçons; elle est augmentée de plusieurs morceaux intéressans. Le peintre Charle Joseph Barti lui a fourni un grand nombre de notes qui ne pouvoient être bien faites que par un homme de l'art; il a même rassemblé des matériaux pour former un second volume qui contiendra les vies des artistes Gênois morts depuis Soprani. Cette édition ne laisse rien à désirer pour l'exécution.

Instituzione pratica dell' architettura civile per la decorazione dei pubblici e privati edifici, &c. Institution pratique de l'architecture civile pour la décoration des édifices publics & particuliers, précédée de quelques détails de géométrie pratique, à l'usage des dessinateurs & des artistes; par Paul Frédéric Biauchi, Architecte Milanois. A Milan, 2 volumes, in 4°. 1763.

OCTOBRE. 1768. 125

Le but principal de cet ouvrage est de faciliter la théorie & la pratique de l'architecture. Cet art entraîne des connoissances mathématiques avec l'étude approfondie des monumens des anciens & des regles; M. Bianchi s'est proposé de rassembler tous ces objets dans les deux volumes que nous annonçons. Le premier contient les préceptes; le second offre cent soixante planches très-bien gravées, plusieurs observations sur chacune de ces planches, & le recueil d'une infinité d'autres très-intéressantes & très-instructives, répandues dans différens livres françois & italiens, qu'il seroit difficile de se procurer & de lire, vu le prix & le nombre des volumes. L'auteur, en parlant des édifices quels qu'ils soient, s'attache principalement à faire remarquer la solidité, les graces & la majesté qu'on doit leur donner. Ses préceptes embrassent toujours ces trois parties.

A C A D É M I E S.

L Y O N.

L'ACADÉMIE des sciences, belles-lettres & arts de Lyon, propose pour le prix de physique, fondé par M. CHRISTIN, &

F iij

126 MERCURE DE FRANCE.

consistant en une médaille d'or de la valeur de 300 liv., qui sera distribué à la fête de St Louis 1770, le sujet suivant :

Déterminer quels sont les principes qui constituent la lymphe ; quel est le véritable organe qui la prépare ; si les vaisseaux qui la portent dans toutes les parties du corps , sont une continuation des dernières divisions des arteres sanguines , ou si ce sont des canaux totalement différens & particuliers à ce fluide ; enfin quel est son usage dans l'économie animale.

Toutes personnes pourront aspirer à ce prix. Il n'y aura d'exception que pour les membres de l'académie, tels que les académiciens ordinaires & les vétérans. Les associés résidant hors de Lyon, auront la liberté d'y concourir. Ceux qui enverront des mémoires sont priés de les écrire en françois ou en latin, & d'une maniere lisible. Ils adresseront leurs ouvrages francs de port à Lyon :

A M. de la Tourrette, conseiller à la cour des monnoyes, secrétaire perpétuel pour la classe des sciences, rue Boissac.

Ou à M. Bollioud Mermer, secrétaire perpétuel pour la classe des belles-lettres, rue Duplat.

Ou chez Aimé de la Roche, libraire-imprimeur de l'académie, aux Halles de la Grenette.

Les sçavans étrangers sont avertis qu'il ne suffit pas d'acquitter le port de leurs paquets jusqu'aux frontieres de la France, mais qu'ils doivent aussi commettre quelque'un pour affranchir ces paquets, depuis la frontiere jusqu'à Lyon, sans quoi leurs mémoires ne seroient point admis au concours.

Aucun ouvrage ne sera reçu après le premier Avril 1770.

La même académie demande aussi des recherches sur les causes du vice cancéreux, qui conduisent à déterminer sa nature, ses effets, & les meilleurs moyens de le combattre.

M. Pouteau le fils, chirurgien gradué, de l'académie royale de chirurgie de Paris, de celle de Rouen, & l'un des membres de l'académie de Lyon, après s'être occupé à traiter ce sujet dans des lettres qu'il est sur le point de publier, n'a pas crû l'avoir épuisé, & pénétré de l'importance dont il est pour l'humanité, il a désiré de le voir soumis à de nouvelles recherches. En conséquence il s'est engagé vis-à-vis de l'académie des sciences, belles-lettres & arts de Lyon, à donner la somme de 600 l. à l'auteur qui aura composé sur ce sujet le meilleur ouvrage, au jugement de la même académie. Cette

F iv

128 MERCURE DE FRANCE.

compagnie a agréé l'engagement de M. Pouteau, & s'empresse d'annoncer ce nouveau prix pour l'année 1770.

Observation. L'ancienne médecine paroïssoit avoir décidé que tout cancer qu'on ne peut extirper, est d'une nature incurable. On a introduit depuis quelques années l'usage interne de quelques plantes, jusques-là réputées vénéneuses. On a essayé de la *belladonna*; la *ciguë* lui a succédé, & l'Europe entière en a conçu les plus grandes espérances. D'autres médicamens inconnus ont obtenu des suffrages, mais les succès des uns & des autres n'ont pû réunir les esprits & décider la question.

Les auteurs qui voudront concourir doivent donc s'attacher spécialement à fixer les bornes de la possibilité physique de détruire par des médicamens, tant internes qu'externes, les causes & les effets du vice cancéreux, considération faite de l'âge; du sexe, du tempérament du sujet & des divers degrés d'acrimonie dont ce virus est susceptible. L'académie exige que les auteurs qui auront des guérisons à rapporter, entrent dans le détail de toutes les circonstances, & que sans néanmoins se faire connoître, ils ne négligent rien pour donner aux faits toute l'autenticité possible.

Le sujet du prix de mathématique de

la même académie pour l'année 1769 sera de *déterminer les moyens les plus convenables de moudre les bleds nécessaires à la subsistance de la ville de Lyon.*

On ne rapportera pas ici le programme tel qu'il fut publié l'année dernière. On se contentera de rappeler aux auteurs qui veulent concourir que , quels que soient les moyens qu'ils proposent , ils doivent en faire une application précise à la situation de la ville de Lyon. Le prix est une médaille d'or de 300 liv. à laquelle MM. les prévôt des marchands & échevins de cette ville se sont engagés de joindre une pareille somme de 300 liv. Les mémoires ne seront pas reçus après le premier Avril 1769.

L'académie avoit proposé pour le prix des arts qui devoit être donné en 1765 , de trouver *le moyen de durcir les cuirs , &c.* Elle continua le même sujet pour la présente année 1768 , le prix étant double ; mais aucun des mémoires qui lui ont été adressés n'ayant rempli ses vues , elle se trouve dans le cas de réserver un prix triple pour l'année 1771. Cette considération l'a engagé à délibérer , dès à présent , de ne fixer dans cette occasion aucun sujet déterminé aux sçavans & aux ar-

F v

130 MERCURE DE FRANCE.

ristes qui voudront concourir ; elle a arrêté en conséquence de décerner en 1771 , le prix à celui qui , sous la forme des mémoires qu'on adresse aux académies , lui aura communiqué *la découverte la plus utile dans les arts , en établissant que cette découverte lui appartient , & n'est pas antérieure à la publication du présent programme.*

M. Joseph Lubosmirski , prince Polonois , a été reçu associé étranger , le 13 Septembre 1768, en l'académie des sciences , belles - lettres & arts , établie en la ville de Lyon.

La société royale d'agriculture de Lyon propose le prix d'une médaille d'or de 300 liv. au meilleur mémoire , concernant *l'utilité résultante actuellement de la libre exportation des grains , à la forme autorisée par l'édit du mois de Juillet 1764 , & sur les inconvéniens ou les avantages ultérieurs qui pourroient résulter d'une exportation indéfinie.*

Ce prix , dont on est redevable à la libéralité de M. de Flelles , intendant de la généralité , doit être adjugé par la société dans le courant de Novembre 1769 ; & le nom de l'auteur couronné sera proclamé dans l'assemblée publique , qui se

OCTOBRE. 1768. 131

tiendra le premier vendredi du mois suivant : les seules personnes ayant droit de suffrage pour l'adjudication du prix , sont exclues de la liberté de concourir. Les mémoires seront remis francs de port avant le premier Août prochain à M. Noyet de Belleruche, secrétaire-perpétuel de la société , rue neuve de la Charité à Lyon.

I I.

Besançon.

L'académie des sciences , belles-lettres & arts de Besançon, distribuera le 24 Août 1769 , trois prix différens.

Le premier , fondé par feu M. le duc de Tallard , est destiné pour l'éloquence ; il consiste en une médaille d'or de la valeur de 350 liv. Le sujet du discours sera : *Le danger de cette fausse maxime , L'ESPRIT SUPPLÉE A TOUT.* Le discours doit être d'environ une demi - heure de lecture.

Le second prix , également fondé par M. le duc de Tallard , est destiné à une dissertation littéraire ; il consiste en une médaille d'or de la valeur de 250 liv. L'académie continuera à le donner *au meilleur mémoire sur l'histoire d'une des villes ou abbayes du comté de Bourgogne.* Il sera de trois quarts d'heure de lecture, sans y compren-

Fvj

132 MERCURE DE FRANCE.

dre les preuves. Les auteurs qui auront à faire quelques digressions de certaine étendue, sont invités à les renvoyer au chapitre des preuves, & ceux qui citeront des chartres non encore imprimées, ou quelques monumens inconnus du moyen âge, sont priés de les transcrire & d'indiquer le dépôt où ils se trouvent, pour mettre l'académie à portée de mieux apprécier les preuves qui en résulteront.

Le troisième prix, fondé par la ville de Besançon, est destiné pour les arts; il consiste en une médaille d'or de la valeur de 200 liv. L'académie propose pour sujet : *Les embellissemens dont la ville de Besançon seroit susceptible.* Les ouvrages seront adressés, francs de port, à M. de Grandfontaine, secrétaire perpétuel de l'académie avant le premier Mai 1769.

I I I.

Bordeaux.

L'académie de Bordeaux avoit, cette année, deux prix à distribuer; l'un double, & l'autre simple.

Pour sujet du premier qu'elle avoit réservé en 1766 sur la même question, elle avoit redemandé que *l'on établît le genre, & que l'on développât les caractères essen-*

tiels des maladies épidémiques qu'occasionne ordinairement le desséchement des marais dans les cantons qui les environnent; qu'on indiquât les précautions nécessaires pour prévenir ces maladies, & les moyens d'en garantir les travailleurs; & qu'on donnât une méthode curative, fondée sur l'expérience, que l'on pût mettre en pratique avec succès.

Et pour sujet du second, elle avoit demandé, *Quelle est la meilleure maniere d'analyser les eaux minérales; & si l'analyse suffit seule pour pouvoir en déterminer exactement la vertu & les propriétés.*

Ses desirs n'ont pas été mieux remplis sur le premier de ces sujets, qu'ils ne l'avoient été en 1766. Le mémoire qui, pour lors, avoit particulièrement fixé son attention, & dont elle avoit invité l'auteur à perfectionner son travail, ne lui a présenté, en reparoissant sous ses yeux, aucun nouveau motif qui pût déterminer ses suffrages; & dans les autres pièces soumises à son examen, elle n'a trouvé que de simples compilations qui, quoiqu'estimables à bien des égards, & ne pouvant être que le fruit d'un travail long & pénible, ne lui ont paru rien ajouter à des connoissances déjà répandues, mais qui laissent de nouvelles recherches à desirer.

134 MERCURE DE FRANCE.

Obligée encore une fois de réserver ce prix, & néanmoins pénétrée de l'importance & de l'utilité du sujet, elle n'a point désespéré que les auteurs qui peuvent avoir déjà concouru, ne pussent enfin plus parfaitement répondre à ses vues, ou que d'autres en se mettant aussi sur les rangs, ne pussent lui fournir quelque ouvrage plus satisfaisant; & elle s'est déterminée à le repropofer dans les mêmes termes, pour l'année 1770.

A l'égard de l'autre prix, elle s'est trouvée dans la nécessité de suspendre, jusques à l'année prochaine, sa décision sur les pièces qui lui ont été envoyées. Elle a cru ne devoir point négliger le secours des nouvelles recherches qu'elle espère de trouver dans des supplémens qui lui ont été annoncés.

Avec ce prix, cette compagnie aura aussi, l'année prochaine, à distribuer les deux qu'elle annonça l'année dernière; & pour sujets desquels elle a demandé: pour l'un, qui sera double, *Quels sont les principes qui constituent l'argile, & les différens changemens qu'elle éprouve, & quels seroient les moyens de la fertiliser.*; & pour l'autre, *s'il n'y auroit point de moyens physiques pour détruire les lichen & la mousse des arbres, & pour les garantir des rava-*

ges que leur cause cette espèce de maladie ; & quels sont les meilleurs de ces moyens ?

Pour le prix courant de l'année 1770 , qu'elle aura à donner , outre celui qu'elle a destiné pour la même année , sur les *maladies épidémiques occasionnées par le dessèchement des marais* , elle demande aujourd'hui : *Quelle est la meilleure maniere de mesurer sur mer la vitesse ou le sillage des vaisseaux , indépendamment des observations astronomiques , & de l'impulsion ou de la force du vent ; & si à défaut de quelque méthode nouvelle & meilleure que celle du lock ordinaire , il n'y auroit point quelque moyen de perfectionner cet instrument , au point de pouvoir en faire usage lorsque la mer est agitée , & d'empêcher la ficelle de s'allonger ou de se raccourcir , du moins sensiblement ; & s'il ne seroit pas possible de mesurer par quelque instrument également simple & peu coûteux , le temps de trente secondes , que dure ordinairement l'observation , plus exactement que l'on ne fait avec les sabliers dont on a coutume de se servir.*

L'académie , en proposant ce sujet , annonce que les dissertations qui ne contiendroient même que quelqu'une de ces corrections , ou autres dont on pût tirer quelque avantage , & qui seroient fondées

sur de bonnes expériences , & que l'on pût faire aisément , seront également reçues au concours.

L'académie n'admet au concours ni les pièces qui se trouvent signées par leurs auteurs , ni celles qui sont écrites en d'autres langues qu'en françois ou en latin.

Les paquets doivent être affranchis de port, & adressés avant le 1^r Mai de l'année pour laquelle ces sujets sont proposés, à M. de Lamontaigne fils , conseiller au parlement & secrétaire de l'académie, sur les fossés de la Visitation.

I V.

Académies étrangères.

L'académie royale des beaux arts de Parme a couronné cette année , dans la peinture , le tableau ayant pour devise : *Si qua fata aspera rumpas*. Une composition simple & vraiment historique ; un choix de draperies convenables au sujet représenté , un dessein élégant , une perspective bien entendue dans les fonds de chaque figure , un coloris brillant & vrai , & une décoration suffisamment riche dans l'ensemble du tableau font le mérite de cet ouvrage. On auroit cependant désiré que les extrémités de chaque figure

OCTOBRE. 1768. 137

eussent été mieux rendues & plus finies. L'auteur de ce tableau est M. J. B. Bagutti, Luganois, demeurant à Rome, jadis élève de cette académie & écolier de M. Joseph Baldrighi, académicien - professeur & peintre royal.

Le dessein d'architecture, avec la devise : *Desuper ascende, novaque videbis*, a été couronné par l'académie, & a eu onze suffrages en sa faveur. Ce dessein présente d'abord une idée vaste & très-étendue dans son plan. Une marche assez simple & commode, une distribution raisonnée pour servir d'introduction à un assez grand édifice, en font le principal mérite. L'académie auroit cependant voulu que l'arc qui supporte le dernier repos de l'escalier proposé, n'eût point été soutenu par des colonnes, mais qu'il eut été pris dans le mur des rempans de cet escalier. Ce changement auroit donné une forme plus simple, plus mâle & plus solide à cette partie de décoration, qui fait les deux principales entrées de cet escalier. L'auteur est M. Jean Ferrari, Parmesan, premier maçon approuvé, élève de M. le Chevalier Petitot, académicien & architecte royal.

Les desseins & les bas-reliefs de composition, & les desseins du nud, n'ont

138 MERCURE DE FRANCE.

mérité dans cette distribution, ni l'approbation, ni le prix de l'académie.

L'année prochaine 1769, elle distribuera les prix ordinaires, & elle propose pour la peinture, un tableau dans lequel on verra la campagne qui borde les rives du Scamandre; le dieu du fleuve se présentera à Achille sous une forme humaine avec les attributs d'un dieu des fleuves; il sera couroucé, & essaiera de réprimer, par des menaces, la fureur d'Achille. Ce héros sera représenté au moment où, après avoir fait un horrible carnage des Troyens, il a fait choix de dix jeunes prisonniers pour les sacrifier sur le tombeau de Patrocle. On verra les eaux du Scamandre, sorties de leur lit, environner Achille avec impétuosité pour le submerger : le héros sera représenté dans une position intrépide & en action de les repousser, sans craindre les menaces du fleuve, ni la fureur de ses eaux.

On pourra faire voir dans le lointain le carnage qui vient d'être fait, & quelques morts répandus sur l'une des rives : sur l'autre, quelques-uns des jeunes gens destinés pour victimes, couchés à terre les main liées derrière le dos. Voy. *l'Illiade d'Homère au liv. 21*: Le tableau aura quatre palmes romaines de hauteur & six de

OCTOBRE. 1768. 139

largeur. Il sera peint par le travers, en huile & non autrement.

On propose à l'architecture les plans, les distributions & les élévations d'un magnifique reposoir pour le jour de la fête du St Sacrement. Cette décoration doit être d'ordre corynthien & exécuté en bois, avec tous les reliefs, & elle doit se pouvoir facilement démonter & remettre pour servir chaque année dans le même lieu & dans la même occasion.

Lors de l'exécution de cet ouvrage, les marbres, les métaux & les ornemens les plus riches seront imités dans tous les endroits où ils seront placés dans le dessein, & les figures de sculpture pourront s'exécuter en bois ou en carton.

L'académie exige que l'autel soit placé entre deux grandes arcades pour le passage commode des carosses & du public: elle veut qu'on monte à cet autel par un nombre convenable de gradins, afin que le public puisse jouir de tous côtés de la vue d'une si sainte & si auguste cérémonie; elle veut aussi que cette décoration ait des tribunes & des orchestres capables de contenir une musique nombreuse.

Cette décoration n'aura qu'une façade principale, devant être adossée aux maisons voisines. Sa longueur sera de 20 toises

140 MERCURE DE FRANCE.

en tout. Il doit y avoir 11 toises & demi du milieu d'une arcade au milieu d'une autre, & la largeur du vuide de l'arcade sera, pour le moins de douze pieds par le milieu, ou, ce qui est la même chose, de deux toises.

Pour l'instruction de ceux qui ne connoissent pas la longueur de la toise royale, on fait sçavoir qu'elle contient 6 pieds de roi, & que 20 toises de long valent 173 palmes 9 pouces romains. Ceci suffira pour qu'on connoisse & forme aisément l'échelle de la toise, comme l'académie le desire.

Le prix de peinture & d'architecture sera une médaille d'or de cinq onces, qui portera pour empreinte les noms augustes du souverain & les emblèmes convenables à chacun de ces arts. Les concurrens observeront exactement les conditions suivantes.

1°. Ils donneront avis de l'intention, où ils sont de concourir, à M. l'abbé Frugoni, secrétaire perpétuel de l'académie royale, qui les informera s'ils sont admis ou non.

2°. Après l'admission ils se présenteront aux académiciens députés dans les villes étrangères par l'académie, lesquels seront indiqués par le secrétaire lorsqu'il avertira les concurrens de leur admission, pour les

précautions qu'ils auront à prendre sur leurs ouvrages; & , dans les villes où il n'y aura point de délégués, l'académie s'en rapportera à la bonne foi & à l'honnêteté desdits concurrens.

3°. Les tableaux & les desseins d'architecture s'enverront directement au secrétaire , dans le courant du mois de Mai , pour être jugés dans le mois de Juin ; & ils seront exposés au public huit jours avant & huit jours après la distribution des prix.

4°. Chaque concurrent mettra à son tableau ou dessin , une sentence pour sa devise , dont il fera part au seul secrétaire , par une lettre qu'il lui écrira , de maniere qu'en cas qu'il ait remporté le prix , ledit secrétaire puisse , par la confrontation du tableau & de la lettre , connoître l'auteur couronné. Ceux qui se feront connoître à d'autres personnes qu'audit secrétaire & qui se feront recommander , seront exclus du concours.

5°. Chacun , outre son nom , informera le secrétaire , dans la lettre qu'il lui écrira , de son pays & du maître sous lequel il a étudié ; & aucun des concurrens ne pourra s'exempter de cette obligation.

Les tableaux & les desseins s'enverront à Parme aux frais des concurrens. Ceux de ces ouvrages qui n'auront pas obtenu

142 MERCURE DE FRANCE.

le prix , seront renvoyés aux dépens de l'académie , qui gardera le tableau & le dessein couronnés.

L'académie propose pour le dessein & le bas-relief de composition , la tente d'Achille dans le camp des Grecs sous Troyes. On verra cette tente enceinte & munie tout autour d'une forte palissade , laquelle sera ouverte dans le milieu & présentera Achille avec deux guerriers ses amis , dans l'action de charger le corps d'Hector , qu'il a tué , sur un char à quatre roues pour le rendre au roi Priam , venu lui-même le redemander. Ce corps sera enveloppé dans un voile ; & pour montrer que cette action s'est passée la nuit , on pourra ajouter une quatrième figure aux trois susdites , qui sera celle d'un esclave tenant un flambeau allumé , pour répandre la clarté au milieu des ombres de la nuit.

Les élèves concurrens , dont tous les ouvrages ont été rejettés cette année , ne doivent épargner ni peines , ni soins pour réparer cette honte : l'académie espère de les trouver dignes de ses louanges & de ses couronnes dans le prochain concours.

V.

Hambourg.

La société établie à Hambourg pour l'a-

vancement des arts & professions utiles ,
 a proposé cette année un prix de cent ducats pour quiconque découvrira *la composition d'une véritable couleur verd-prépropre à peindre des cotons , & qui ne soit pas plus coûteuse que les autres couleurs ; un semblable prix pour celui qui inventera & produira la meilleure pompe à feu facile à transporter dans des passages étroits , & dont les frais de construction & de manœuvres ne soient pas plus considérables que ceux des pompes ordinaires.*

V I.

*ECOLE ROYALE VÉTÉRINAIRE
 DE PARIS.*

Le 20 Septembre 1768 , les élèves de l'école royale vétérinaire de Paris se distinguèrent de nouveau dans un concours que M. Bertin , ministre & secrétaire d'état , honnora de sa présence ; il y présida. L'assemblée fut très-nombreuse , & composée de beaucoup de personnes de distinction.

Les parties principales du cheval considérées extérieurement furent les objets que les élèves envisagerent de manière à ne laisser rien à désirer à cet égard. Ceux

144 MERCURE DE FRANCE.

qui furent admis à ce concours sont : les Sieurs Flandrin , de Lyon , entretenu par le Roi ; Simon , d'Hirsinghen en Alsace , entretenu par la province ; Thiébaud , de Bourgogne , entretenu par les états ; Becquemie & Gervi , du Bourbonnois , entretenus par la province ; Perret , du Mans , entretenu par M. le comte de la Suze ; Tilleul , de Normandie , entretenu par Mgr le prince de Monaco ; Genfon , de Versailles , entretenu par l'école royale militaire ; Maillard , Lamaniere & Garnier , de Picardie , entretenus par la province ; Cambray , de Valenciennes , entretenu par la ville ; la Cueille , du Périgord , entretenu par M. l'abbé Bertin , conseiller d'état ; Bravi , de Montargis , entretenu par la province d'Orléans ; Gengon , de Bretagne , entretenu par M. Poullétier de Périgni ; Plantier , du régiment dragons de la Légion de Hainault , entretenu par M. le comte de Vioménil ; Thorel , du régiment des carabiniers , entretenu par M. le marquis de Poyanne ; Godin , maréchal - des - logis du régiment dragons d'Autichamps , entretenu par M. le marquis d'Autichamps.

Le Sr Chanur qui , de tous les chefs de brigade de l'école , est celui qui a mis le plus

OCTOBRE. 1768. 145
plus d'élèves en état de satisfaire le Public,
prononça le discours suivant :

Monseigneur & Messieurs,

» Se persuader que l'habitude des ob-
» jets suffit pour en saisir les différentes
» faces, & pour en démêler toutes les
» circonstances & tous les points , c'est
» se livrer à une erreur sans doute sédui-
» sante ; puisque , d'une part , elle peut
» flatter & servir l'amour propre, & que,
» de l'autre , elle semble dispenser des
» veilles & des efforts inséparables de
» toute étude approfondie.

» On a beaucoup vû, on a vû long-
» tems & l'on voit chaque jour ; voila
» les fondemens sur lesquels le plus grand
» nombre étaye son savoir & ses lumie-
» res ; cependant que peuvent les yeux
» seuls & dénués de tout secours ? Mais
» on se départ mal aisément d'une sorte
» de réputation quelque peu méritée
» qu'elle soit ; on croit qu'il seroit humi-
» liant de convenir en public de ce que
» l'on est dans une infinité d'ocasions for-
» cé de s'avouer en secret , & rien n'est
» plus difficile que cet aveu , parce que
» rien n'est plus rare que l'amour du vrai,
» supérieur à l'amour de soi-même.

II. Vol.

G

» Cette réflexion ne découvreroit-elle
 » pas la source des obstacles , qui ont re-
 » tardé les progrès de notre art , & ne
 » donneroit elle pas lieu de présumer ,
 » pourquoi la connoissance extérieure du
 » cheval si familière , si générale en ap-
 » parence , & néanmoins encore pure-
 » ment nominale , sur-tout pour la mul-
 » titude qui se vante de la posséder, est de-
 » meurée au même point où les siècles
 » précédens l'ont laissée ?

» On ne doit pas s'y tromper M.M.,
 » une confiance aveugle qui met la mé-
 » diocrité au niveau & même au dessus des
 » vrais talens , étouffe le plus souvent
 » ceux-ci ; car on n'a pas toujours le cou-
 » rage de faire le bien pour le bien seul ,
 » & lorsqu'on se voit moins avancé dans
 » l'opinion des hommes que ceux dont
 » le nom s'est établi sur la crédulité , il
 » n'arrive que trop fréquemment que le
 » dégoût prend la place du zèle.

» Celui qui nous anime ne se rallenti-
 » ra jamais ; vous nous l'inspirez , Mgr ;
 » vous avez daigné le soutenir , M. M. ,
 » par vos suffrages : & les ressources infi-
 » nies que nous offre chaque jour cette
 » école , nous sauvent de tout découra-
 » gement , & nous portent à aimer même

» ce qui coûte le plus à apprendre & à
» savoir.

» Des démonstrations raisonnées nous
» rendent en effet aisées les vérités les
» plus difficiles ; elles nous éclairent sur
» celles qui sont les plus obscures ; elles
» tirent du néant à nos yeux la plupart de
» celles qui sont encore inconnues , & les
» impressions que reçoivent ici nos sens
» constamment accompagnées de l'évi-
» dence des principes, se lient nécessai-
» rement dans l'esprit de chacun de nous,
» & ne peuvent être que sûres & du-
» rables.

» Nous vous devons , Monseigneur ,
» tous ces avantages : Ils nous devien-
» nent aussi toujours plus précieux , par
» l'espérance qu'ils nous donnent de rem-
» plir un jour l'objet que vous vous êtes
» proposé dans un établissement , dont la
» création vous étoit réservée ; en con-
» sacrant les fruits de nos travaux à l'u-
» tilité publique , nous les consacrerons à
» votre gloire ».

Parmi les dix-huit élèves qui concou-
rurent ,

Les sieurs Flandrin , Simon , Godin ,
Perrét , Thiébaud & Tilleul furent jugés
également dignes d'obtenir le prix. Le
sort l'accorda au sieur Perrét qui eut

148 MERCURE DE FRANCE.

l'honneur de le recevoir de la main du Ministre. Les sieurs Becquemie, Cambray, Genfon, Gervi & la Cueille obtinrent l'accessit. Les applaudissemens que les autres reçurent ne peuvent qu'exciter leur émulation & leur zèle.

V I I.

Académie d'Ecriture.

Le 25 Août dernier, fête de St Louis, l'académie royale d'écriture, a tenu une séance publique. Après la distribution des médailles à M. Poirer ancien directeur & à Mrs Thiré, Pollard & Paillasson, anciens professeurs, M. Goulin, professeur actuel, a lu un discours sur l'arithmétique & les mathématiques. M. Collier aussi professeur actuel, en a lu un sur la grammaire françoise, & M. Blin, secrétaire termina la séance par la lecture du remerciement de M. Dubourg, ancien syndic des maîtres écrivains-vérificateurs de la ville de Bayonne, & agréé par l'Académie, en qualité d'amateur.



S P E C T A C L E S.

O P É R A.

IL y a eu quelques débuts, & quelques essais dans les dernières représentations de l'opéra d'ALCIMADURE. On a sur-tout fait attention à Mlle *Floquet*, jeune actrice qui a exécuté plusieurs fois le rôle d'*Isaure* dans le prologue. Elle a une voix agréable & sonore, que l'habitude du chant peut encore fortifier & perfectionner : elle acquerra aussi du jeu, lorsque la timidité ne mettra point de contrainte dans toute son action. Elle articule très-bien, & fait du moins entendre les paroles qu'elle chante; mérite rare & qui doit être remarqué. On se plaint avec raison que les plus célèbres cantatrices négligent cette partie. Toutes occupées de la musique elles prononcent à peine les mots; elles font de leur voix un instrument qui ne rend que des sons. Ce qui ôte à l'auditeur le plaisir de suivre l'action, & de comparer le sens du poëme avec l'expression du chant. On assiste en quelque sorte à une musique sans Parole, comme à l'opéra de Caracalla dans la comédie de la nouveauté.

G iij

L'académie royale de musique a donné le mardi 4 Octobre, la première représentation de la reprise de *la Reine de Golconde*, ballet en 3 actes dont les paroles sont de M. Sedaine, & la musique de M. Moncini. Nous ne reviendrons point sur le mérite de cet opéra, qui a été jugé, & loué dans son origine. On a fait quelques légers changemens à cette reprise. Les ballets en sont charmans. On s'amuse, & on applaudit beaucoup au pas si pantomime, si naïf, si Pittoresque de Mademoiselle Allard & du sieur d'Auberval. Ces deux danseurs ont introduit sur le théâtre la danse dramatique. Ils sont acteurs, ils jouent, ils expriment par leurs pas & par leurs gestes les différentes affections de l'ame; ils parlent aux yeux, ils ont cette véritable éloquence du corps, qui fait tant d'impression sur nos sens & sur notre cœur. Cet art étudié, exercé, pratiqué, nous donneroit les spectacles pantomimes dont les Romains étoient enchantés. C'est un genre dont le sieur d'Auberval & la Dlle. Allard auront été les fondateurs & les plus excellens modèles.

COMÉDIE FRANÇOISE.

I.

LES gens de lettres & les amateurs du théâtre, ont su bon gré aux comédiens françois, d'avoir remis, ces deux mois derniers, un grand nombre de pièces de Molière, & de les avoir jouées les grands jours. Le public a fait voir par les applaudissemens qu'on ne se lasse point des chef-d'œuvres, & a rendu un juste hommage à ce grand écrivain, l'un des auteurs les plus originaux du siècle dernier qui n'a rien dû aux anciens, & à qui nous devons la gloire de les avoir surpassés.

Le 14 Septembre on donna la première représentation de *Laurette*, comédie en deux actes & en vers. Comme elle n'est point imprimée, nous rendrons compte en peu de mots de la sensation qu'elle a paru faire.

Le sujet est tiré, comme l'on fait, d'un des meilleurs contes de M. Marмонтel, qui semblent être devenus le supplément de l'imagination de nos auteurs dramatiques. Le jeune Comte de Luzi a quitté Madame de Clancé pour Laurette,

G iv

152 MERCURE DE FRANCE.

filie de Basile, honnête laboureur. Il a fait remettre à ce Basile des présens considérables.

Le bon homme vient l'en remercier, & lui apprend qu'il a eu l'honneur de servir en qualité d'officier & qu'il a été réformé. Il a perdu une épouse chérie. Laurette est le seul bien qui lui reste, & fait la consolation de ses derniers jours. Tous ces détails attendrissans font fort peu d'effet sur le jeune Luzi. Il conçoit le projet d'enlever à ce vieillard son unique bien, sa Laurette. Il discute très-froidement & très-légèrement ce qui en peut arriver, le désespoir du pere, le déshonneur de la fille, &c. tous deux pleureront, tous deux se consoleront. C'est ainsi qu'il raisonne, & dès-ce moment il est vil & odieux. Laurette lui a donné un rendez-vous. Il fait tout ce qu'il peut pour l'engager à le suivre. Ses refus le mettent au-désespoir, & ce désespoir devient si effrayant, que Laurette s'évanouit. Il appelle son valet, quoiqu'il pût fort bien la secourir lui-même, & ce valet lui conseille de profiter de cet instant. Il exécute lui-même son conseil, & charge Laurette sur ses épaules. Assurément il est difficile d'imaginer rien de moins théâtral & de moins intéressant.

O C T O B R E. 1768. 153

La scène est à Paris au second acte. Laurette gémit, mais elle se console, lorsqu'elle apprend qu'on a écrit à son pere & qu'il doit venir. Il vient en effet; mais c'est le seigneur de son village, qui lui en a fourni les moyens, & qui l'a mis sur la voie des ravisseurs. Nous passons une scène de toilette, prise de Ninette à la cour, & une autre scène de couturiere qui vient prendre la mesure de Laurette, une femme de chambre qui chante une ariette, &c. le public n'a rien voulu entendre de ces scènes postiches, qui sembloient faites exprès pour arrêter l'action & étouffer l'intérêt. La scène du pere avec Laurette & Luzi est la scène principale de l'ouvrage. Deux mouvemens qui appartiennent à l'auteur du conte, ont été applaudis; mais ils sont gâtés par les longues déclamations de Basile, qui ne dit presque rien de naturel, & sur-tout par la joie indécente qu'il fait éclater, lorsque Luzi lui propose d'épouser sa fille. Ce n'est pas ainsi que l'on conserve la dignité d'un pere outragé, & l'auteur du conte étoit en ce point un excellent modele pour l'auteur de la piece. Le rôle de Laurette n'est pas mieux fait que le reste. Son ignorance est excessive & invraisemblable; il ne lui vient ja-

G 7

154 MERCURE DE FRANCE.

mais en tête une seule réponse aux séductions de Luzi , qui ne sont pourtant pas fines. En général il regne dans cet ouvrage une inexpérience absolue du théâtre & du cœur humain. Ce qui a eu le plus de succès dans cette représentation , c'est une Allemande dansée par Melle Luzi avec autant de grace que de légèreté.

I I.

Les veuves Créoles , comédie en trois actes & en prose , chez Merlin , rue de la Harpe.

Il y a du naturel & de la facilité dans cet ouvrage , où l'on peint les mœurs & les ridicules de nos colonies : l'auteur pourroit réussir dans le comique , s'il veut appliquer à nos propres mœurs , & à un sujet plus intéressant l'esprit d'observation & de finesse qui paroît le caractériser.

A R T S.

G R A V U R E S.

I.

ON distribue actuellement les douze premières estampes allégoriques , des principaux événemens des regnes de nos

OCTOBRE. 1768. 15^S

Rois, gravées par M. Prévot, d'après les desseins de M. Cochin. Cette suite est principalement faite pour orner la nouvelle édition de l'abrégé chronologique de l'histoire de France in-4°. , par M. le Président Henault. Elle peut aussi être recueillie à part, & retracer aux yeux les principaux événemens de l'histoire, par une allégorie facile & très-intelligible. On y a joint les principaux traits historiques qui en donnent l'explication. Nous ne releverons pas le mérite de l'exécution: les noms des Auteurs suffisent pour y donner toute confiance. Cette suite se trouve chez M. Cochin, garde des desseins du cabinet du Roi, aux galeries du Louvre; & chez M. Prévot, graveur, rue S. Thomas, Porte S. Jacques.

I I.

Portrait du Roi gravé, & imprimé en couleur, &c. imitant le tableau. Cette gravure représente très-bien la peinture. C'est le chef-d'œuvre de cet art nouveau, d'être parvenu au point de multiplier le portrait de Louis bien-aimé, & d'avoir su rendre si parfaitement les traits de ressemblance avec les nuances & le coloris, propres à la chair & aux étoffes. Cet

G vj

te estampe , ou plutôt ce tableau se trouve chez le sieur Gautier fils aîné , place du Quai de l'Ecole ; chez le sieur de la Voipiere , marchand papetier , rue du Roulé, & le sieur Tremblin, marchand de tableaux , pont Notre-Dame. Le prix est de 24 livres monté sur chassis.

Le sieur Gautier , fils aîné, a entrepris de graver dans le même genre des tableaux d'histoire , & des paysages d'après les meilleurs maîtres de l'académie.

I I I.

La gravure nous a procuré plusieurs portraits de François I , Roi de France ; mais il n'y en a peut-être pas de plus intéressant pour les amateurs & les gens de lettres , que celui qui vient de sortir du burin de M. Chenu. Ce portrait a été gravé d'après une miniature de Nicolo dell' Abbate , élève du Primatice. L'estampe de la grandeur du tableau porte neuf pouces de haut sur six de large. Elle a été présentée à Sa Majesté & à la famille royale. On la trouve chez l'auteur , rue de la Harpe vis-à-vis le café de Condé.

La composition de ce portrait qui est orné de différens emblèmes est des plus ingénieuse. Nicolo a cherché à exprimer dans une seule & même figure , les prin-

cipales vertus & les principaux traits du Monarque François ; ce qui ne pouvoit s'exécuter qu'avec le secours de l'allégorie. Ce Prince est représenté de bout , & ayant la tête couverte du casque de Minerve. Il tient de la main droite l'épée de Mars , & de la gauche le caducée de Mercure. On voit sur sa poitrine l'égide de Minerve , & sur son épaule gauche le carquois de Diane. Son habillement , tel que celui de cette Déesse de la chasse, est négligemment agrafé sur l'épaule par un musle de lion & retrouffé sur la hanche par une ceinture. Une draperie légère tombe en franges sur ses jambes , chaussées de brodequins , auxquels sont attachées les rlonnières de Mercure. On lit au bas de ce portrait ces vers de Ronfard qui expliquent assez bien la pensée du peintre :

FRANÇOIS en guerre est un Mars furieux ,
 En paix Minerve , & Diane à la chasse ;
 A bien parler , Mercure copieux ;
 A bien aimer , vrai amour plein de grace.
 O France heureuse , honore donc la face
 De ton grand Roi , qui surpasse nature :
 Car l'honorant , tu seras en même place
 Minerve , Mars , Diane , Amour , Mercure.

La gravure de ce morceau curieux faite

158 MERCURE DE FRANCE.

d'après une miniature , est elle-même une miniature. M. Chenu a cherché à rendre par un travail fini & soigné , le caractère de l'original qu'il copioit , & on peut assurer qu'il y a réussi. Cet original est aujourd'hui dans le cabinet des estampes de la bibliothèque royale. Il avoit auparavant appartenu à M. le comte de Caylus , qui demanda que ce tableau précieux fût placé dans l'endroit qu'il occupe aujourd'hui. Un Monarque qui fut le restaurateur des lettres & leur protecteur , méritoit bien que l'on vît son portrait dans le temple des Muses. Aussi le comte de Caylus , dans une de ces faillies que lui suggéroit souvent son vif amour pour les lettres , dit un jour en voyant ce portrait en place : *ce portrait a aussi bonne grace à la tête de ce riche cabinet , qu'avoit François I lui même à la journée de Marignan.*

I V.

M. Moitte , graveur du Roi , fidele à répondre à l'empressement des amateurs , vient de publier le troisième cahier faisant la suite des habillemens , suivant le costume d'Italie , d'après les desseins originaux de M. Greuze. Cette suite qui , ainsi que les précédentes , est composée de

lix estampes, nous offre une Florentine coëffée en papillon, & tenant une chauffe, la bourgeoise Florentine avec une petite coëffe, la Florentine habillée à la dragone, une femme du peuple des environs de Pise, la paysanne des environs de Lucques avec l'anneau d'accordée, & une femme du peuple Napolitaine. Ces suites d'estampes occupent agréablement l'amateur par la variété des figures, les graces du dessein, la richesse des fonds. Elles lui font faire en quelque sorte connoissance avec les nations étrangères, & l'instruisent de plusieurs de leurs usages. Il apprendra, par exemple, que c'est la coutume parmi les Lucquois, que le futur donne à sa prétendue un anneau entouré de piquans, symbole assez agréable & qui nous indique qu'une belle, ainsi que la rose, doit être armée d'épines pour repousser la témérité des amans.

V.

Les amateurs qui font l'œuvre de Grimm, se procureront une nouvelle estampe que M. Bradel vient de publier d'après ce peintre de l'école Française. Cette estampe qui a dix pouces de haut sur huit de large, représente un jeune homme qui joue du galoubet avec accom-

160 MERCURE DE FRANCE.

pagnement du tambourin de Provence. On y reconnoît le goût pittoresque de Grimoux, pour coëffer & habiller ses portraits ; car il paroît que la nouvelle estampe en est un. Elle se distribue chez M. Bradel, graveur, rue S. Jacques dans la maison-neuve des Dames de la Visitation.

G É O G R A P H I E.

Le Sr le Rouge, ingénieur-Géographe du Roi, à la croix d'or, quai St Bernard, vient de publier l'isle de Corse, levée sous les ordres de feu M. le maréchal de Maillebois, en trois feuilles à un pouce pour lieue ; prix 3 liv. en blanc & 6 liv. lavées.

Le plan de Warsovie, par Ricaud, vérifié par le Staroste Schmidt, en une feuille & demie ; prix 3 liv. en blanc & 6 liv. lavé.

Le Comtat d'Avignon, en une carte ; prix une liv. ; Et les mausolées érigés pour les obsèques de la Reine ; prix 2 liv.

Ces cartes, intéressantes dans les circonstances actuelles, se trouvent chez l'auteur & chez Lacombe, libraire, rue Christine près la rue Dauphine.

M U S I Q U E.

DEUX concerto à violon principal , premier & second dessus alto & basso , flutes ou hautbois , & deux cors *ad libitum* , dédiés à M. de *Fontenet* , secrétaire des commandemens & du cabinet de S. A. S. le duc regnant des Deux - Ponts ; composés par M. J. Franzl , premier violon de S. A. S. Mgr l'électeur Palatin , œuvre première ; prix 7 liv. 4 s. A Paris , chez Bailleux , rue St Honoré , à la regle d'or.

La musique des concerto répond parfaitement au goût que ce *Virtuose* met dans l'exécution. Ils plairont aux amateurs par un chant agréable , & aux musiciens , par une composition sçavante & pleine d'effets.

Q U E S T I O N.

I.

EST-CE un moyen de rendre les hommes meilleurs que de leur reprocher sans cesse leurs défauts ?

Nous avons demandé dans le *Mercuré d'Août*, si l'institution des castes ou tribus établies dans l'Orient est politiquement bonne, & s'il seroit avantageux dans tous les états de fixer ainsi chaque citoyen à la condition de ses peres.

La réponse, inférée dans le mois de Septembre, a démontré tous les dangers, les torts & les inconvéniens d'une pareille institution.

On a fait dans plusieurs écrits la même demande par rapport aux corporations d'arts & métiers. On trouve une réponse décisive à cette question importante dans *CHINKI*, histoire cochinchinoise qui peut servir à d'autres pays. Londres, 1768.

Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on a reconnu les abus de ces corporations & qu'on s'est plaint des entraves qu'elles donnoient à l'industrie : ils n'ont pas échappé à l'auteur de l'*Essai sur le commerce & les finances* (M. Melon) & depuis il a paru sur le même objet d'excellens traités, entr'autres celui intitulé : *Considérations sur les compagnies, sociétés & maîtrises*. Mais ces ouvrages purement spéculatifs & de raisonnement ne sont lus

que par peu de personnes, & le plus grand nombre, en entendant se récrier contre les jurandes, ne soupçonnoit pas même ce qui y donnoit lieu. L'auteur de Chinki, par la maniere dont il a sçu encadrer dans cette petite brochure un détail de leurs abus & des absurdités de leurs réglemens, a mis tout le monde à portée de les connoître & de juger du préjudice qu'ils portent à l'industrie.

Il suppose que Chinki vivoit en Cochinchine dans la province de Bulocambi, où les terres étoient divisées en une infinité de petits colons, & où il trouvoit dans la culture du riz, du mahis, &c. le nécessaire & l'aisance pour lui, pour deux femmes qui partageoient ses travaux & sa tendresse, & pour douze enfans qu'elles lui avoient donnés en six ans de mariage. L'augmentation du tribut occasionnée par les besoins de l'état, sa conversion en argent au lieu du payement qui s'en faisoit précédemment en nature, l'agrandissement des propriétés des seigneurs territoriaux, & leurs vexations vinrent troubler la prospérité de Chinki & le forcerent à se retrancher, & à sa famille qui se trouvoit augmentée dans l'intervalle de douze autres enfans, toute ai-

164 MERCURE DE FRANCE:

fance, & même à prendre sur le nécessaire. Convaincu que la terre ne suffisoit plus à la subsistance & au bonheur de ceux qui la cultivent, il tourna les yeux sur les arts pour y placer ses enfans & leur fournir les moyens de vivre; ayant ouï dire qu'ils fleurissoient dans la capitale, il s'y rendit avec Naru le plus âgé de ses fils qui avoit douze ans, & Dinka sa fille aînée qui en avoit quatorze.

L'auteur, dans cette première partie, s'annonce comme un bon citoyen & ami de l'humanité, & c'est une justice qu'on ne peut s'empêcher de rendre à la droiture de ses vues; mais il paroît en même temps qu'il les a puisées dans l'Eutopie ou la république de Platon, ou, ce qui est la même chose, dans les songes de quelques-uns des économistes modernes, plutôt que dans les principes d'une administration possible; le partage égal des terres entre de petits colons pouvoit convenir à Rome dans son berceau, mais est une chimère dans un grand état. L'impôt en nature essayé & trouvé impraticable par mille inconvéniens, le seroit par la raison seule de l'incertitude & des variations de son produit qui ne permet-

troient pas d'arrêter aucun plan fixe de dépenses, & qu'il n'en est pas d'un état comme d'un particulier, celui-ci pouvant, en cas d'avarie, régler sa dépense sur son revenu, & l'état au contraire devant régler son revenu sur les dépenses nécessaires à sa conservation, d'où il résulte que ce revenu doit être certain; admettre, comme fait l'auteur & avec fondement, malgré les raisonnemens métaphysiques qu'on y oppose, les impositions sur les consommations qui ne sont pas de première nécessité & blâmer celle sur le tabac, &c. blâmer les bureaux indispensables pour assurer la perception de ces impositions, c'est une contradiction à laquelle sans doute il n'a pas fait attention : il n'a pas fait attention non plus que la liberté de la chasse nécessaire à un peuple sauvage, dont elle fait un des principaux moyens de subsistance, convertirait, chez un peuple policé, le laboureur & l'artisan en braconnier, & l'arracheroit au travail. Que les fiefs & les seigneuries tiennent à notre constitution; que les loix du souverain assurent la liberté & les propriétés des vassaux contre l'oppression des seigneurs particuliers, & que, loin que leur séjour dans leurs terres entraîne des inconvéniens, c'en est

un qu'ils n'y résident pas habituellement ou plus fréquemment, & qu'ils n'y consomment pas leur revenu.

Quoi qu'il en soit, Chinki arrivé dans la capitale, s'empresse de remplir l'objet de son voyage. Il présente son fils Naru pour être apprentif dans les différens métiers, tailleurs, boulangers, pâtissiers, cordonniers, bonnetiers, vinaigriers, vitriers, menuisiers, ferruriers, &c. Partout des obstacles & de l'impossibilité. Les uns lui opposent que, selon leur règlement, son fils est étranger, parce qu'il n'est pas né dans la ville, & qu'il payera des droits triples; les autres, qu'il ne pourra être reçu maître, n'étant pas fils de maître; comme si c'étoit par la naissance & non par l'ouvrage qu'on dût juger l'ouvrier; un autre demande si Naru est fils de maître ou fils à maître, distinction ridicule que Chinki ne comprend pas, & que beaucoup d'autres n'auroient pas mieux compris. On lui explique que le fils à maître est celui qui est né avant l'admission de son pere à la maîtrise, & le fils de maître celui qui est né après; que le premier paye des droits doubles de l'autre, mais cependant beaucoup moindres que celui qui n'auroit ni l'une ni l'autre qualité. Ceux-ci refasent Naru,

parce qu'ils ont déjà un apprentif, & que les réglemens défendent d'en avoir plus d'un à peine d'amende; ceux là parce que, fuivant leurs réglemens, il ne peut y avoir qu'un certain nombre d'apprentifs par an dans la communauté, & que ce nombre est rempli; un vinaigrier, parce qu'il ne compte que quatre ans de maîtrise, & que, fuivant le règlement, il lui en faut sept pour avoir droit de former un apprentif; dans des métiers dont quelques uns peuvent aisément s'apprendre en six mois, on exige dix & douze ans d'apprentissage & compagnonage, ce qui en dégoûte Chinki par la réflexion toute naturelle, que le terme de l'apprentissage doit être celui où l'on n'a plus besoin d'instruction; d'autres inspirent à Chinki le même dégoût, parceque n'étant ni fils de maître, ni fils à maître, la seule ressource pour parvenir à la maîtrise est d'épouser une veuve ou une fille de maître. Les métiers les moins inaccessibles le deviennent à Chinki pour son Naru, par l'énormité de l'argent qu'il en coûte, & auquel il est dans l'impossibilité de subvenir. Le hasard conduit Chinki dans une salle de maîtres assemblés pour juger des chef-d'œuvres. Il voit deux ouvriers présenter les leurs qui étoient très-défect-

168 MERCURE DE FRANCE.

tueux. Ils n'en sont pas moins admis à la maîtrise, parce que, selon les statuts, on pouvoit racheter les chef-d'œuvres pour de l'argent. Un autre, dont le chef-d'œuvre étoit sans reproche, est exclu, parce qu'il avoit des enfans & qu'ils auroient été au moins fils à maître & exempts de certains droits que la communauté ne vouloit pas perdre. Chinki se trouve conduit au tribunal des arts : là toutes sortes de procès bisarres entre les communautés. Les tourneurs, les tabletiers, les corroyeurs, cordiers, doreurs, peintres & vernisseurs disputent à un misérable le droit de gagner son pain & celui de sa famille, en faisant des fouets; les tourneurs en réclament la fabrication par rapport à la verge & à la poignée; les tabletiers, par rapport au bois étranger qu'on y emploie; les corroyeurs, sous prétexte de la courroie; les cordiers, de la ficelle; les doreurs, peintres & vernisseurs, des divers enjolivemens. Le tribunal des arts adjugea à chacun sa demande. Autres procès entre les éventailistes & les tabletiers pour la fabrication des éventails, que les uns revendiquoient à cause du papier, les autres à cause du bois, &c. Ce qu'on auroit peine à croire, c'est que ce tableau n'est point chargé; & que si on feuille-

toit

toit les registres des greffes & des communautés, on y en trouveroit mille autres plus bisarres encore, & qui leur ont coûté des frais immenses. Chinki conclut à ne point exposer son fils à des professions si litigieuses. Il retourne au tribunal des arts. D'habiles ouvriers s'y étoient pourvus pour être reçus à la maîtrise; mais les maîtres qui, par la raison qu'ils étoient habiles les craignoient pour concurrens, opposoient, à l'égard des uns, le défaut de qualité, c'est-à-dire, suivant les réglemens, qu'ils n'avoient pas fait leur apprentissage dans la ville, & alloient jusqu'à prétexter à l'égard des autres de la différence de religion, comme si la religion avoit quelque chose de commun avec le commerce & l'exercice des métiers, & si on ne commerçoit pas avec toutes sortes de nations & l'on ne faisoit pas usage de leurs ouvrages & de leurs fabriques.

Chinki, désespérant de placer son fils dans aucun métier, se résout de le ramener parrager sa misère, & ne s'occupe plus que de l'établissement de sa fille, Dinka, pensant qu'on aura donné plus de facilité à ce sexe qui est moins compté dans les arts que dans les soins domestiques, & qui paroît mériter toute la

faveur lorsqu'il réunit les deux parties. Mais ce sont encore bien d'autres obstacles ; une fille ne peut travailler pour son compte , ni faire le commerce des modes à moins qu'elle ne trouve un mari qui lui apporte la maîtrise pour 1800 taëls ; en sorte que ce ne sont pas les femmes qui sont marchandes de modes , ce sont les hommes ; ce qui , & non sans raison , paroît étrange à Chinki qui voyoit d'un autre côté des veuves de charrons , de charpentiers , de ferruriers rester maître charron , maître charpentier , maître ferrurier , &c. Les mêmes entraves se rencontrent à l'égard des filles dans tous les arts les plus analogues à leur sexe , tels que les éventails , les rubans , la plumasserie , les fleurs artificielles , &c.

Chinki , pour dernière ressource , se trouve réduit à confier sa fille à une vieille femme pour en faire une marchande de ces menues pâtisseries qu'on appelle en Europe , croquets ou plaisirs , & son fils pour être placé domestique.

Ne pouvant fournir au nécessaire des vingt-deux enfans qui lui restoiënt , la misère les chassa de la maison paternelle pour embrasser des métiers qui ne demandent ni formalités , ni frais , ni qua-

lités, ni maîtrises. L'un apprit à contre-faire les signatures; l'autre, la monnoie du prince; celui-ci à dominer le hasard dans les jeux défendus; celui-là à mettre à contribution les passans sur les grands chemins; un autre devint très-habile dans l'art des poisons. Naru, pour se tirer de la servitude en brusquant la fortune, assassina son maître: tous périrent dans les supplices. Les filles n'eurent pas un meilleur sort. Dinka ne suivit pas long-temps son petit commerce. La Débauche se présenta l'argent à la main; elle y succomba, attira ses sœurs qui finirent, ainsi qu'elle, dans une maison de force consumées par le crime. La cadette de toutes, qui avoit préféré, à la conduite de ses sœurs, la servitude d'une grande Dame, fut tentée d'une robe pour en revêtir la malheureuse Dinka; le larcin fut reconnu, & elle périt par la corde.

Pendant tous ces désastres que Chinkî ignoroit dans le vallon de Kilam, la langue de l'agriculture & les réglemens bizarres des métiers se présentoient souvent à son esprit. Un matin qu'il étoit désoccupé, il prit la plume & peignit en traits énergiques les maux qui couloient de ces deux sources. L'ambition de ren-

H ij

dre son ouvrage public le fit retourner à la ville royale, où il le mit au jour. Sa lecture excita une fermentation à laquelle il ne s'étoit point attendu. Toutes les maîtrises, tous les membres du tribunal des arts crièrent au libelle, & qu'il falloit le flétrir & punir l'auteur. Chinkî fut emprisonné, & on travailloit à instruire son procès, lorsqu'un mandarin, à qui tant de chaleur étoit suspecte & éclairé par l'ouvrage même, en fit le rapport au Roi & y joignit l'histoire tragique de la famille de l'accusé, sur lequel le prince étendit sa main protectrice, & considéra que la difficulté de vivre par la charrue ou par l'industrie avoit causé la perte d'une famille précieuse à l'état; que les mêmes causes annonçoient généralement les mêmes effets, & que le premier besoin de l'état étoit que tout le monde pût vivre.

Quant aux arts & aux métiers, sources du commerce, toutes les maîtrises furent supprimées. Il n'y eut plus de maîtres que les bons ouvriers. On laissa au Public le soin de corriger les autres, en rejetant leurs ouvrages. Toutes les formalités, les longueurs, la perte du temps, les vexations intéressées d'apprentissage & de compagnonage disparurent.

On ne distingua plus, pour exercer un art, le sujet sans qualité de celui qui a qualité; le fils du maître; l'enfant de la ville de celui des champs; l'étranger du national. On exempta même l'étranger du droit d'aubaine, droit barbare qui deshonorait une nation policée. On ne distingua plus la secte de Fo de celle de Somonakondom relativement à l'industrie. Le Banian partagea ainsi la même protection, & quiconque voulut apporter des talens & des richesses dans le royaume fut naturalisé.

On supprima les chef-d'œuvres comme superflus dans les arts purement mécaniques & même onéreux, puisqu'ils ne les exigeoient plus, pourvu qu'on les rachetât.

On établit la plus grande liberté dans les manufactures. On proscrivit toute amende & confiscation, parce que la marchandise se vend toujours à raison de sa qualité; on obligea seulement le fabricant à tisser, sur le bout de chaque pièce qu'il met en vente, son nom & sa demeure: le sceau de l'ouvrier sert à l'accréditer s'il fait bien, & à le décréditer s'il fait mal; la loi punissoit seulement l'ouvrier qui usurpoit le nom d'un autre: lar-

cin qui méritoit un châtiment rigoureux.

Enfin toutes les communautés, corporations ou jurandes furent changées en simples associations en forme de recensement, sans blesser en aucune façon la liberté la plus entière.

Il n'y eut qu'une légère différence entre l'ancienne institution qui avoit fait fleurir tous les arts & celle-ci, parce que la position l'exigeoit. Les communautés avoient contracté des dettes qui devoient éternelles; il étoit juste de les acquitter; la loi ordonna que tout aspirant qui voudroit exercer, ne le pourroit que sur un brevet qui lui seroit expédié en payant au prince un droit modique fixé au dixième de ce qu'il en couvroit auparavant pour l'admission aux maîtrises & ce droit modique fut destiné à éteindre les dettes des communautés, à rédimmer des péages & autres droits onéreux au commerce, à creuser des canaux & à soutenir des manufactures ou des négocians malheureux prêts à tomber; par là tout reprit vigueur dans les arts & le commerce, &c.

L'histoire de Chinki est celle des abus des jurandes & de leurs réglemens, &

OCTOBRE. 1768. 175

de ce qu'il seroit à desirer qu'on exécutât enfin pour l'avantage & la prospérité du Royaume ; le tableau qu'il trace de ces abus paroîtroit chargé ou digne de la Cochinchine , si l'on n'en voyoit la vérité , non seulement à Paris , mais presque dans toutes les villes , & encore pourroit-on y ajouter de nouveaux traits. La catastrophe de la famille de Chinki est la suite naturelle qui doit résulter des difficultés & de la sorte d'impossibilité que trouve l'indigent à se procurer les moyens de vivre par son travail & son industrie : une misère forcée dans les deux sexes doit nécessairement donner lieu au libertinage , aux mendiants , aux vagabonds , aux gibets.

Les jurandes présentant des inconvéniens si réels & si multipliés , n'ont-elles pas d'un autre côté quelque utilité qui compense cet inconvénient , & pour raison de laquelle il est bon de laisser subsister cet établissement ? C'est la réflexion à laquelle conduit naturellement la lecture de Chinki.

On ne peut envisager dans les jurandes que deux sortes d'utilités , celle dont elles pourroient être au commerce & à l'avancement des arts , & celle dont elles

H iv

176 MERCURE DE FRANCE.

peuvent être à l'état , envisagées comme ressource de finance.

Quant au commerce & aux arts , pour se convaincre que les jurandes & leurs réglemens ne peuvent avoir aucune sorte d'utilité pour les rendre florissans, il suffiroit de jeter les yeux sur l'Angleterre & la Hollande où ces bisarreries ne sont point connues , & dont l'une emporte sur nous la concurrence , & l'autre nous la dispute. Si elles ont élevé l'industrie au-dessus de la France , ce n'est assurément pas à leurs avantages naturels qu'elles en sont redevables, puisqu'à cet égard la France leur est infiniment supérieure: & l'on ne reprochera point à la nation Francoise de n'être pas industrieuse & laborieuse: ce ne peut donc être qu'à ce que l'industrie est chez elle dans une plus grande activité qu'en France. Or quels sont leurs moyens pour la faire parvenir à ce degré d'activité, l'y maintenir & l'accroître? La liberté générale de cette même industrie. Celui des jurandes adopté chez nous, loin de pouvoir être d'aucune sorte d'utilité , est donc vicieux, puisqu'il n'a pas produit des effets à beaucoup près aussi efficaces.

Mais, dira-t-on, les formalités de

O C T O B R E. 1768. 177

l'apprentissage, compagnonage & du chef-d'œuvre ne sont-elles pas utiles pour faire des ouvriers habiles, & s'assurer de leur capacité ? Et n'admettre à la maîtrise que ceux qui ont passé par ces épreuves, n'est-ce pas le moyen de soutenir & d'accroître la perfection des arts & de l'industrie ?

En le supposant, cela ne pourroit regarder que les fabriques & les arts mécaniques ; & ne pourroit être aucunement applicable aux professions mercantiles. Si dans un instant, dit M. Melon, il cessoit d'y avoir des marchands boutiquiers, les manufacturiers n'auroient qu'à envoyer leurs commis ou leurs valets avec leurs marchandises étiquetées de la fabrique & du prix & tout rentreroit dans l'ordre. Nous ne prétendons pas par là dégrader la profession de marchand, mais seulement faire voir que les formalités & les longueurs d'apprentissage & compagnonage ne présentent aucune sorte d'utilité pour une profession dont l'exercice demande des connoissances si faciles : quant aux fabriques & aux arts, on convient qu'ils exigent un apprentissage ; mais à quoi servent des réglemens pour qu'on apprenne un métier avant de l'exer-

H v

178 MERCURE DE FRANCE.

cer, & qu'on ne l'exerce que quand on le sçait ? Peut-il en être autrement dans l'ordre des choses ? & celui qui exerceroit un métier sans l'avoir appris & sans s'y être perfectionné ne seroit-il pas puni par la non-vente de ses ouvrages, & réduit à l'abandonner ? On peut s'en reposer sur la nécessité où la concurrence met l'ouvrier d'être habile pour réussir, & consulter les autres pays où l'on ne connoît point d'autres principes.

De plus, s'il est nécessaire d'être apprentif d'un métier avant de l'exercer, ce n'est pas une raison pour qu'il soit utile que le temps de l'apprentissage soit fixé & qu'on en allonge le terme au-delà de celui où l'on n'a plus besoin d'instruction ; en effet, ces longueurs du temps d'apprentissage, outre qu'elles sont ridicules pour des métiers dont on peut être au fait en six mois, sont absurdes en ce qu'elles supposent que les apprentifs n'ont pas plus d'aptitude les uns que les autres, en sorte que celui dont le talent n'a besoin que de six mois pour se perfectionner a la même perspective de servitude que le plus inepte. Ce qu'on vient d'observer sur l'apprentissage peut s'appliquer à bien plus forte raison au com-

OCTOBRE. 1768. 179

pagnonage ; quelle sorte d'utilité peut-on envisager pour l'avancement des arts, dans l'obligation imposée à des ouvriers qui sçavent leur métier , de sacrifier six ans de leur vie à travailler pour le profit des maîtres , & même toute leur vie s'ils ne sont pas en état de payer la maîtrise , tandis qu'ils pourroient travailler pour leur propre compte ? N'est-ce pas plutôt un sujet de dégoût , comme l'expérience ne le prouve que trop , quand on connoît l'objet de cette prétendue ressource. C'est dans le dernier siècle qu'on y a eu principalement recours , sans doute parce que les besoins pressans de l'Etat occasionnés par de longues guerres ne permettoient pas le choix des moyens.

En 1691 , on créa en titre d'offices des gardes & jurés dans toutes les communautés ; en 1694 , des auditeurs & examinateurs de leurs comptes ; en 1702 , des trésoriers , receveurs de bourse commune ; en 1704 , des inspecteurs & visiteurs des poids & mesures ; la même année des greffiers d'enregistremens des brevets d'apprentissages ; en 1709 , des gardes des archives des maîtrises ; en 1710 , des payeurs des gages attribués aux dites com-

H vj

180 MERCURE DE FRANCE.

munautés ; en 1745 , des inspecteurs & contrôleurs ; en 1758 , des augmentations de gages. Qu'à ces créations on en ajoute trois ou quatre de lettres de maîtrises , & le droit de confirmation au joyeux avènement , & l'on aura à peu de chose près un tableau exact de toutes les ressources qu'on a tirées des communautés.

Les offices des gardes & jurés.	3682672 liv.
Les auditeurs des comptes .	4926915
Trésoriers de bourse commune.	3216260
Visiteurs de poids & mesures.	4000000
Greffiers d'apprentissages. .	684082
Gardes des archives & maîtrises.	2147805
Payeurs des gages. . . .	600000
Inspecteurs.	6718049
Augmentations de gages , environ.	1000000
Maîtrises 1722 & 1725. .	9764752
Droit de confirmation pour ce qui concerne les communautés , environ. . .	6000000

Total. . . . 42750525 liv.

OCTOBRE. 1768. 181

On observera même que le montant de toutes ces finances n'a pas été payé en totalité par les communautés d'arts & métiers, que la création des offices d'auditeurs & examinateurs des comptes, les trésoriers de bourse commune, les gardes des archives s'étendoit, non-seulement à elles, mais encore à toutes les communautés d'officiers faisant bourse commune, qui y ont contribué en bonne partie.

Ainsi l'objet de ressource de finance des communautés, en quatre-vingt ans, a été d'environ quarante millions, & encore cette ressource n'a pas été gratuite pour l'état, il y avoit des gages attribués aux différens offices qu'elles ont réunis, que l'état leur a payés à titre d'intérêt jusqu'au remboursement, & dont il paye encore partie pour ce qu'il n'a pas remboursé; en sorte que s'il a touché quarante millions, il lui en a coûté quatre-vingt en arrérages; d'un autre côté les communautés en réunissant ces différens offices, ont réuni différens droits qui leur étoient attribués, & qui forment autant d'impositions sur le commerce & l'industrie, soit qu'ils se perçoivent sur les denrées directement, soit sur les maîtres, soit sur les

182 MERCURE DE FRANCE.

apprentifs & les aspirans à la maîtrise , à quoi il convient d'ajouter le prétexte de se libérer de leurs emprunts , qui a donné lieu à des augmentations excessives & arbitraires des frais de réception , & à l'énormité , dont ils sont sur-tout pour ceux qui ne sont pas fils de maîtres , sans parler de ce qu'exigent les Jurés pour leur propre compte , & qui n'entre point dans la caisse des communautés. On ne croit pas s'écarter du vrai , en évaluant à huit millions par an ces différentes impositions directes ou indirectes sur l'industrie , ce qui en quatre-vingt ans forme un total de six cent quarante millions. Conséquemment pour une ressource de quarante millions , dont le Roi a payé & paye encore en partie l'intérêt , le commerce a contribué en pure perte pour l'état , d'une somme de six cens millions , qui est tournée au profit des communautés & qui s'est dissipée en repas , en procès & en mangeries d'autre nature. Quand cette évaluation seroit susceptible de quelque réduction , elle ne le seroit jamais assez pour qu'elle ne présentât pas toujours un objet effrayant , & capable de faire sentir combien la faible ressource que l'état a tirée des com-

OCTOBRE. 1768. 183

munautés lui a été, & lui est pernicieuse. Qu'en suivant le plan de Chinki on eût supprimé toutes les mangeries & toutes les entraves, & qu'on y eût substitué la simple formalité d'un brevet, en supposant le taux commun de la finance à 50 livres, une fois payées, & qu'il se fût établi année commune dans le royaume, vingt mille nouveaux maîtres en tout genre de profession, de commerce, arts & métiers, l'état auroit eu un revenu annuel d'un million, & en quatre-vingt ans, un total de quatre-vingt millions dont il n'auroit payé aucuns arrérages, ce qui auroit fait encore pour lui une différence de presque autant; un capital immense gaspillé par les communautés & perdu pour l'industrie, lui auroit été laissé &, en fructifiant entre ses mains, auroit procuré une augmentation de richesses; & la consommation, cette source féconde des revenus de l'état, se seroit accrue. Un nombre infini de nos ouvriers qui, pour pouvoir vivre, ont porté leurs talens ailleurs, auroient aussi contribué à son accroissement en restant dans le royaume ainsi que les étrangers que les avantages naturels de la France auroient pu attirer, & dont l'industrie naturalisée au-

184 MERCURE DE FRANCE.

roit augmenté la somme de nos richesses & de notre industrie nationale. Il paroît donc bien démontré qu'on ne pourroit rien faire de plus avantageux pour l'état, que de substituer un plan aussi simple à un système d'entraves & destructif de l'industrie, & qui sous quelque point de vue qu'on l'envisage, ne présente aucune sorte d'utilité qui puisse, on ne dit pas en compenser, mais en rendre les inconvéniens tolérables.

A G R I C U L T U R E.

I.

Découverte de la première espèce du bled.

M. GASSELIN à qui nous devons la machine dont nous allons parler pour la destruction des souris, occupé de l'agriculture depuis long-tems, a fait des découvertes intéressantes qu'il s'est empressé de publier. Il avoit remarqué que la plus grande partie des bleds qui croissent en France ont la paille de l'épi blanche ; parmi ceux-là il y a quelques épis roux ; les grains que donnent ces derniers, ont une supériorité marquée. Il essaya de faire trier

OCTOBRE. 1768. 185

les épis roux ; il en tira un volume de grain pesant environ 80 livres. Il le sema, la saison fut peu favorable ; mais le grain qu'il recueillit fut très-beau ; il le resema , & l'année suivante, il en eut assez pour en vendre. Il le fit porter au marché, c'étoit à Roye ; les marchands & les connoisseurs s'attrouperent pour le voir ; M. Gasselín le fit 5 livres par sac plus cher que le courant ; on le prit au mot. Huit jours après il en fit conduire encore de semblable au marché ; il en augmenta le prix de 5 livres au dessus de celui qu'il avoit établi la première fois, dans l'espérance qu'on ne le prendroit pas au mot ; on ne lui laissa pas le temps de diminuer. On ne peut pas avoir une preuve plus complète de la supériorité de cette espèce de bled sur le blanc pour la qualité ; ce n'est pas qu'il vaille 10 livres par sac plus que l'autre ; la nouveauté seule le fit payer ce prix ; mais il vaut toujours 3 livres de plus ; cet article n'est point à négliger. Le bled roux a encore l'avantage d'être plus abondant en paille & en grain que le bled blanc ; il croît trois ou quatre pouces plus haut que l'autre ; la paille en est plus forte , plus roide. Il produit communément un sixième en

186 MERCURE DE FRANCE.

gerbe plus que le blanc, & les gerbes rendent ordinairement plus de grains.

La force de la paille du bled roux est une source inappréciable d'avantages. Cette paille étant plus forte que l'autre, résiste mieux aux vents & aux pluies; les bleds ne sont pas conséquemment si sujets à verser; mais c'est encore ce qu'il y a de moins essentiel dans cette paille, il faut pour la consommer un plus grand nombre de bestiaux, de là plus de laine, plus de viande, plus de graisse. La plus grande quantité de bestiaux fait une plus grande quantité de fumier, & la paille du bled roux a cela de particulier & de propre, à cause de sa force, qu'elle ne se réduit point sous les bestiaux, comme la paille du bled blanc; le fumier qui en sort quand il est exposé dans les basse cours à la pluie & au soleil, ne se consomme pas comme le fumier du bled blanc, d'où il résulte une bien plus grande quantité de voitures à reverser tous les ans dans les terres. Et c'est-là le vrai secret de l'agriculture; le principe de la fécondité, c'est le fumier, ce sont les engrais. Les terres sont susceptibles d'une amélioration d'un quart, pour ne pas dire d'un tiers par ce seul moyen; le bled roux le

OCTOBRE. 1768. 187

fournit. Il y a encore d'autres avantages qu'il est bon de faire connoître.

Quand il survient, pendant la moisson, des pluies qui durent plusieurs jours, le bled blanc qui est scié & couché par terre, souffre beaucoup, & perd presque toute sa qualité; le roux au contraire se soutient beaucoup plus long-tems & s'altère moins, parce que le grain est plus fort & plus vigoureux que le blanc. Cette espèce de bled est aussi beaucoup moins sujette au noir que le blanc. M. Gasselin après de longues expériences, a reconnu que le bled roux est la première espèce de bled; il dégénère avec le temps; la couleur s'affoiblit, il pâlit d'abord & devient ensuite tout-à-fait blanc. Pour remédier à cet inconvénient, M. Gasselin est dans l'usage de renouveler ses semences tous les sept à huit ans, en faisant trier les plus beaux épis roux pour former environ un demi-sac de bled; il le sème, & l'année suivante le produit lui sert à renouveler sa semence.

On prend tous les jours des précautions pour encourager à défricher les terres incultes: ces précautions sont sûrement très-louables, mais il est bien plus simple de tirer des terres cultivées tout le

188 MERCURE DE FRANCE.

produit dont elles sont susceptibles. L'usage du bled roux est la voie sûre d'y parvenir ; on ne court aucun risque en adoptant cette espèce de bled ; on ne peut qu'y gagner , il n'en coûte pas plus de frais de culture , cela n'occasionne point de dépense ; la terre , en produisant beaucoup , s'améliore par le retour des fumiers plus abondans ; le propriétaire s'assure d'avantage le revenu de son bien , & le laboureur trouve dans son travail de quoi subsister.

M. Gasselin a trouvé encore le moyen de séparer sans frais le bled noir , lorsqu'il en croît , d'avec le bon grain , sans endommager ce dernier ; il offre de donner le détail de cette opération à ceux qui le lui demanderont. Son adresse est à M. Gasselin à Puzeaux en Picardie , par Ham & Nèlle ; ou à M. Gasselin , procureur au parlement de Paris , rue des Mauvais-Garçons S. Jean.

I I.

Description d'une machine pour la destruction des souris de la Campagne.

Ceux qui s'intéressent à l'agriculture , savent que plusieurs provinces de France ont beaucoup souffert cette année des sou-

OCTOBRE. 1768. 189

ris ou mulots ; la Picardie & l'Artois en ont été singulièrement endommagés. M. Gasselin , qui demeure à Puzeaux , dans la premiere de ces Provinces , se voyant menacé d'un grand dommage pour la récolte prochaine, exécuta une machine dont il avoit conçu le projet depuis long-tems. C'est un soufflet avec lequel on insinue dans les trous des souris de la fumée de soufre , qui les fait périr sur le champ ; ce soufflet a la forme des soufflets ordinaires ; il y a deux vents , pour qu'il puisse souffler toujours ; le bout ou le canon est long d'environ deux pieds , il est gros comme un petit canon à fusil ; vers le milieu de ce canon , qui est coupé en deux , on pratique une boîte de taule, quarrée de quatre ponces de long , sur huit ponces de haut , ayant par dessus une petite porte , qui sert pour y introduire les matieres qu'on veut y placer. La porte a un couvercle de fer qui joint bien ; on place en dedans de la boîte une petite grille de fer , vis-à-vis du trou qui recoit la fumée , pour empêcher les matieres combustibles d'entrer dans le trou & de le boucher ; quand on veut faire usage de la machine , on met dans le fond de la boîte de vieux linges , ou quelques vieux chiffons qu'on serre

bien ; on emplit la boîte jusqu'à la hauteur du trou du canon , & on y met le feu avant de partir pour l'opération ; il faut avoir soin de laisser la porte un peu ouverte pour ne pas éteindre le feu. Quand on est arrivé dans la campagne , on cherche où sont les terriers des souris , car elles font de véritables terriers , qui ont plusieurs bouches répondant toutes au même centre ; quand on les a trouvés , on ouvre la boîte ; on y jette quelques petits morceaux de bois sciés de court & bien secs , on donne quelques coups de soufflet pour les faire enflammer , après quoi on jette dans la boîte un peu de soufre concassé , & on referme bien la porte. On introduit aussi-tôt le soufflet dans un des trous , la fumée s'insinue par tout , & va sortir par routes les bouches qui se communiquent ; une seconde personne va boucher exactement & promptement tous ces trous que la fumée lui indique ; quand ce terrier est bien rempli de fumée , ce qui n'est pas long , on retire le soufflet , on ferme le trou où il étoit placé , & on va aux autres terriers. Cette vapeur de soufre est si violente , que les souris meurent sur le champ ; M. Gasselin a fouillé plusieurs terriers après cette opération , & n'y en a point trouvé

OCTOBRE. 1768. 191
de vivantes ; la machine est très-simple ,
très-facile à faire , d'un usage certain , &
avec une seule , un homme qui auroit 600
arpens de terrein pourroit aisément le pur-
ger de ces animaux.

FÊTE FORAINE.

LE sieur Torré a établi sur le Boulevard,
proche la porte saint Martin , un lieu d'as-
semblée très-agréable ; c'est un grand em-
placement, où il a reuni les plaisirs du bal
& la décoration d'une foire ; il y a des caf-
fés, des salles de Traiteurs , des boutiques
de Confiseurs , de Bijoutiers , de Mar-
chandises de modes , de Fruitières , &c. Au
milieu de l'emplacement s'élève un grand
mât de cocagne , dont le bois est poli & lis-
sé , ce qui rend ce mât très-difficile à es-
calader , & ce qui occasionne maintes glis-
sades risibles ; celui qui parvient à la hau-
teur , peut choisir parmi les différentes pié-
ces de gibier , attachées a un cercle orné de
fleurs au tour du mât. Tout le lieu de l'as-
semblée est éclairé par une infinité de pe-
rites lanternes de diverses couleurs , & par
des lustres & des lampions qui forment dif-
férens desseins. Il y a des salons très-ornés,

où l'on est à couvert, des loges, des amphithéâtres, un vaste promenoir. La musique, les danses & l'affluence d'un monde brillant rendent cette fête charmante : c'est une imitation embellie des Wauxhall de Londres.

MODES OU NOUVEAUTÉS.

L'industrie & le goût des François fournissent sans cesse des ressources à l'inconstance & aux caprices de la mode. Plusieurs de nos Abonnés, en province, demandent qu'on ne leur laisse pas ignorer les nouveautés les plus remarquables en ce genre, & nous tâcherons de les satisfaire.

LES Dames ont adopté, depuis quelque temps, un déshabillé qu'on nomme *Caraqueau* ou *l'Appollon*; c'est un manteau de lit, taillé en pointe par le dos, au-dessus d'un jupon rond, garni de mousseline; ce déshabillé est élégant & brillant, lorsqu'on le fait en tulle, ou en marli doublé de taffetas, ou de satin en couleurs vives.

Les Dames portent à la campagne & dans des fêtes, des chapeaux ornés d'agrémens

OCTOBRE. 1768. 193
mens de blonde , de fleurs , de plumes ;
elles ont aussi des *tabliers anglois* , faits
de gaze de diverses couleurs , & ornés de
grands volans.

Les fichus à la mode sont faits de blon-
des bouillonnées l'une dans l'autre , avec
un ruban aussi bouillonné , & qui doit
être assorti à l'ajustement.

On fait pour le service de table de pe-
tites truelles d'argent à manche d'ébenne,
dont la lame est percée de petits trous ,
pour couper le poisson par tronçons , l'en-
lever & le servir à sec.

Il y a nouvellement des salieres de ver-
meil, enchassées dans de petites corbeilles
d'argent à anses , & travaillées dans la fa-
çon du jonc.

On a imaginé des theyeres en argent ,
dont le bec est garni d'une pince dans la-
quelle est passé un petit panier d'argent
à grille , pour empêcher les feuilles infu-
sées de s'échaper.

On fait des tabatieres de forme appla-
tie , & qui n'ont que le double de hauteur
de la gorge , parce qu'elles sont moins
embarrassantes dans la poche.

II Vol.

I

TALENS PRÉCOCES D'UN ENFANT.

CHRÉTIEU Henri Heineken qui nâquit en 1721 à Lubec, & y mourut ſçavant en 1725, parloit à l'âge de dix mois; il ſçavoit à un an les principaux événemens du Pentateuque; à treize mois toute l'hiſtoire de l'ancien teſtament; à quatorze mois toute celle du nouveau; à deux ans & demi, la géographie & l'hiſtoire ancienne & moderne, juſqu'à répondre pertinemment à toutes les queſtions qu'on lui faiſoit ſur ces matieres. Il parloit latin alors avec facilité, & françois paſſablement. Parvenu à ſa troiſième année, il connoiſſoit les généalogies des principales maiſons de l'Europe; & quand il eut atteint l'âge de quatre ans, il voyagea en Danemarck où il harangua, avec une grace ſurprenante, le Roi & les Princes de la famille royale. A ſon retour, qui fut dans ſa quatrième année, il apprit à écrire, pouvant à peine tenir ſa plume. C'étoit un enfant délicat, infirme, ſouvent malade. Il haïſſoit tout autre aliment que le lait de ſa nourrice. Il ne fut ſevré que peu de mois avant ſa

OCTOBRE. 1768. 195
mort, qui arriva dans sa cinquième an-
née le 27 Juin, & qu'il envisagea avec
une fermeté encore plus étonnante que
ses progrès. M. Chrétien de Schoneich,
précepteur de cet enfant, a écrit sa vie.

A N E C D O T E S.

I.

UN pauvre paveur écossais établi à Lon-
dres écrivit il y a quelques mois à sa mere,
& data sa lettre de *Silver Street* (rue d'ar-
gent) près de *Gorden-square* (place d'or)
où il demeurait. Sa sœur, jeune fille
très-simple, en lisant cette Lettre ne fit
attention qu'à l'adresse; elle ne douta
pas que son frere ne fût très-riche puis-
qu'il logeoit dans un si beau quartier.
Pressée de faire fortune elle-même, elle
résolut d'aller dans une ville dont les
rues étoient d'argent & les places d'or.
Son impatience ne lui permit pas de dif-
férent. La crainte de partager les richesses
qu'elle trouveroit, avec quelques-unes de
ses compatriotes, l'empêcha de faire part
de son dessein à personne; elle arriva à
Londres, & fut bien surprise de trouver
son frere aussi misérable qu'il l'étoit dans

la maison paternelle ; elle examina cette rue d'argent & cette place d'or qui ne répondirent point à l'idée qu'elle s'en étoit formée ; elle retourna auprès de sa mère qui avoit besoin de ses secours , bien convaincue que l'or & l'argent ne se trouvent pas plus aisément dans les rues de Londres que dans celles de son village.

I I.

Un gascon qui étoit à Paris venoit d'acheter un cotteret & le portoit caché sous son manteau , il apprehendoit toujours qu'on ne s'en apperçût : voyant un crocheteur qui s'approchoit de trop près, retire-toi , lui dit-il , tu casseras mon luth. Le crocheteur s'écarta & le gascon avoit à peine marché dix ou douze pas , qu'une pièce de son cotteret tomba. Le crocheteur cria aussitôt au gascon : „ Mon-
„ sieur , ramassez une corde de votre
„ luth qui vient de tomber.

I I I.

Anecdote de l'Opéra Comique.

A la répétition des Fêtes Publiques , opéra comique , Mademoiselle S... connue sous le nom de *Mamie Babichon*,

se glissa derrière le banc des symphonistes qui étoient rangés sur une ligne dans l'Orchestre. *Babichon* attacha aux perruques des musiciens des hameçons qui se réunissoient à un fil de rappel attaché à une des troisièmes loges. Cette jeune espiègle y monte & attend le signal de l'ouverture. Au premier coup d'archet la toile se lève, en même tems les perruques s'envolent. Grande rumeur, on cherche l'auteur de cette espièglerie. Un grave musicien qui présidoit à la répétition veut en avoir raison. Cependant *Babichon* avoit eu le tems de descendre, elle s'étoit placée auprès du plaignant, & crioit plus fort que lui. Mais elle fut bientôt reconnue à son air hypocrite & malin. Elle avoua sa faute s'adressant au sermoneur : *hélas, Monsieur, lui dit-elle, je vous supplie de me pardonner ; c'est un effet de l'antipathie insurmontable que j'ai pour les perruques ; & même au moment que je vous parle, malgré le respect que je vous dois, je ne puis m'empêcher de me jeter sur la vôtre ; ce qu'elle fit en prenant la fuite aussi-tôt. On voulut venger l'honneur des têtes à perruque ; on porta plainte. Babichon fut mandée devant un commissaire ; mais elle raconta si plaisamment son histoire, que le juge, l'accusée, les accusateurs*

& les auditeurs étoufferent de rire , & terminerent gaiement ce procès burlesque.

I V.

Anecdote sur Galilée.

La sentence de l'inquisition contre Galilée , la retractation qu'on exigea de lui , font des monumens curieux & devenus rares ; nous les mettrons sous les yeux de nos lecteurs avec leurs longueurs & leurs répétitions , pour conserver la forme dans laquelle ils sont conçus. Nous extrairons seulement la premiere pièce , qui est plus étendue & moins intéressante ; c'est la sentence : elle commence ainsi :

« Nous Gaspard Borgia , Guido Bentivoglio , &c. &c. par la grace de Dieu , cardinaux de la sainte Eglise Romaine , inquisiteurs généraux pour la foi dans tout le monde chrétien , & députés spécialement par le saint Siège apostolique contre l'hérésie , &c. &c. »

Ici l'on trouve un détail très-long des crimes de Galilée ; on lui adresse la parole , & on lui rappelle qu'en 1615 il fut décrété par les officiers du saint office , assemblés en présence du pape Paul V , que le cardinal Bellarmin lui enjoignit de

quitter sa fausse doctrine , & qu'on le relâcha sur la promesse qu'il fit d'obéir ; on lui reproche d'avoir oublié cette promesse, en continuant de soutenir le mouvement de la terre autour du soleil , & en faisant imprimer ses dialogues qui contiennent cette doctrine impie , ce qui a forcé l'inquisition de le décréter de nouveau , de lui faire son procès ; & les juges continuent ;

« Après avoir invoqué le très-saint nom
 » de N. S. Jesus-Christ , celui de sa très-
 » glorieuse mere Marie , toujours vierge,
 » ayant pris les avis des respectables maî-
 » tres de la théologie sacrée , des docteurs
 » des deux loix nos conseillers ; après avoir
 » sur-tout pesé attentivement les raisons
 » déduites par le magnifique Charles Sin-
 » cere docteur des deux loix , procureur-
 » fiscal de ce saint office d'une part, & d'au-
 » tre part vous ayant interrogé , examiné
 » *Galileo Galilei* ; & , après avoir reçu
 » vos aveux , nous déclarons qu'en vertu
 » de vos confessions & de toutes les cho-
 » ses mentionnées au procès , vous vous
 » êtes rendu fortement suspect d'hérésie,
 » c'est-à-dire que vous avez cru & soutenu une doctrine fausse & contraire aux
 » saintes & divines écritures , en préten-

» dant que le soleil est au centre de l'Uni-
 » vers ; qu'il ne se meut pas d'Orient en
 » Occident ; que c'est la terre elle-même
 » qui a le mouvement , & que cette sup-
 » position impie peut se défendre & se
 » soutenir comme une opinion probable ,
 » tandis que l'écriture sainte nous ensei-
 » gne formellement le contraire. En con-
 » séquence nous décidons que vous avez
 » encouru toutes les censures & toutes
 » les punitions portées par les sacrés ca-
 » nons , & par les autres constitutions
 » générales & particulières contre les dé-
 » lits de cette espèce. Cependant nous
 » daignerons vous absoudre , pourvû que
 » d'un cœur sincère , d'une foi réelle ,
 » vous vouliez , sans feinte & dans la
 » forme que nous vous prescrivons , ab-
 » jurer , maudire & détester les susdites
 » erreurs & hérésies , & toute autre erreur
 » & hérésie contraires à l'Eglise catholi-
 » que , apostolique & romaine.

» Mais comme vos erreurs sont d'une
 » espèce trop grave pour demeurer im-
 » punies , pour vous apprendre à être
 » plus circonspect à l'avenir , & pour que
 » vous puissiez servir aux autres d'un
 » exemple utile qui les préserve d'imiter
 » votre impiété , nous arrêtons que votre

» livre , intitulé : *Dialogues de Galileo*
 » *Galilei* , sera défendu par un édit pu-
 » blic ; nous vous condamnons vous-
 » même à rester enfermé , dans les pri-
 » sons du saint office , pendant un temps
 » qui sera limité selon notre volonté , &
 » nous vous ordonnons , comme une pé-
 » nitence qui vous sera salutaire , de re-
 » citer , une fois par semaine , pendant
 » trois ans de suite , les sept pseaumes
 » de la pénitence ; nous réservant le pou-
 » voir de modérer , d'augmenter , d'an-
 » nuler le susdit châtiment & la susdite
 » pénitence.

» Ainsi , nous cardinaux inquisiteurs
 » susdits & soussignés , prononçons , &
 » par cette sentence déclarons , appoin-
 » tons , condamnons , réservons en cette
 » forme & maniere , & en toute autre
 » meilleure , ainsi que nous le devons &
 » que nous le pouvons de droit , &c.
 » &c. »

Galilée se soumit à la retractation qu'on exigeoit de lui ; les inquisiteurs dresserent celle-ci , & il la lut & la signa devant eux.

» Moi , Galileo Galilei de Florence ,
 » fils de feu Vincent Galilée , actuelle-
 » ment âgé de soixante-dix ans , & placé
 » personnellement en jugement & à ge-

» nous devant vous, très-respectables sei-
 » gneurs cardinaux, inquisiteurs-généraux
 » de la republique chrétienne universel-
 » le, ayant devant mes yeux les très-
 » saintes écritures que je touche de mes
 » propres mains, je jure que j'ai toujours
 » cru, que je crois aujourd'hui, & qu'a-
 » vec la grace de Dieu, je croirai à l'ave-
 » nir tout ce que la sainte Eglise catho-
 » lique, apostolique & romaine soutient,
 » prêche & enseigne.

» Mais voyant, qu'après avoir été averti
 » juridiquement par le St office de quit-
 » ter entierement la fausse opinion qui
 » prétend *que le soleil est au centre du*
 » *monde & immobile;* que c'est la terre qui
 » *se meut autour de lui*, de ne plus soute-
 » nir ni défendre en aucune maniere la
 » susdite doctrine fausse & absurde, &
 » qu'après qu'on m'eut notifié qu'elle
 » étoit contraire aux saintes écritures, je
 » n'ai pas laissé d'écrire & de faire im-
 » primer un livre dans lequel je traite
 » de la susdite absurde doctrine qui vient
 » d'être condamnée nouvellement, & où
 » j'apporte de fortes preuves en sa fa-
 » veur, sans cependant donner des solu-
 » tions qui puissent en rien satisfaire les
 » véritables sçavans, voyant, dis je, que
 » je suis fortement soupçonné d'hérésie

» pour avoir cru ou soutenu que *le soleil*
 » *est au centre du monde*, que *la terre*
 » *tourne autour de cet astre*, & voulant
 » arracher des âmes de vos éminences &
 » de celle de tout autre chrétien catho-
 » lique ce violent soupçon justement
 » conçu contre moi; moi, Galileo Ga-
 » ilei, d'un cœur sincère, d'une foi vé-
 » ritable, j'abjure, maudis & déteste les
 » susdites erreurs & hérésies; & généra-
 » lement toute autre hérésie & secte con-
 » traires à la susdite sainte église; je jure
 » de ne jamais soutenir désormais par
 » parole ou par écrit, aucune chose qui
 » puisse me rendre pareillement suspect
 » à l'avenir. Je promets, au contraire,
 » que si je viens à connoître quelque hé-
 » rétique, ou quelque personne soupçon-
 » née d'hérésie, je la dénoncerai à ce saint
 » tribunal ou à l'inquisiteur, & à l'ordi-
 » naire du lieu que j'habiterai. Je jure en-
 » outre de remplir & d'observer exacte-
 » ment toutes les pénitences que le saint
 » office m'a imposées ou m'imposera en-
 » core; & s'il arrive que j'agisse d'une
 » manière contraire à mes promesses, mes
 » protestations & mes sermens, ce que
 » je prie le seigneur de ne pas permettre,
 » je me sou mets à toutes les peines & à
 » toutes les punitions portées par les Sts

» canons & les autres constitutions générales & particulieres contre ceux qui se rendent coupables du crime d'hérésie. Je le jure devant Dieu qui m'entend , & par les saints évangiles que je touche de mes propres mains.

» Moi , Galileo Galilei ci-dessus nommé , ai abjuré , juré , promis , tout ce que dessus , & m'oblige à respecter toute ma vie les sermens que je fais , & j'ai signé de ma propre main le présent écrit qui contient mon abjuration que j'ai recitée mot à mot & à genoux , à Rome dans le couvent de Minerve , ce 22 Juin 1633.

» Moi , Galileo Galilei , ai abjuré tout ce que dessus , écrit de ma propre main. «

L'inquisition fit rentrer Galilée dans ses prisons après cette abjuration , & ordonna qu'il y resteroit enfermé durant trois ans ; mais après un an elle lui rendit la liberté ; on lui permit de retourner dans sa patrie où il passa le reste de ses jours dans une maison de campagne auprès de Florence.



A V I S.

I.

COURS DE MATHÉMATIQUES.

M. DUPONT, professeur de mathématiques, recommencera le 20 Octobre 1768, dans son école, rue Neuve-Saint-Médéric, les cours suivans : sçavoir ;

1°. L'arithmétique ; 2°. la géométrie, la trigonométrie rectiligne & sphérique ; 3°. l'algèbre, son application à l'arithmétique, à la géométrie, & les sections coniques ; 4°. la mécanique & son application au calcul différentiel & intégral.

Il donnera ses leçons tous les jours d'œuvres, sans interruption, depuis deux heures après-midi jusqu'à sept heures du soir, & lorsqu'un des cours sera fini il le recommencera, & toujours à la même heure. Il fera des opérations pratiques à la campagne toutes les fêtes, le matin.

Il donnera aussi, trois fois par semaine, le matin, un cours de pilotage ou de manœuvre de vaisseaux & un d'hydraulique ; les trois autres jours seront employés au dessein pour le paysage & la carte topographique, &c. Il a pour cet effet un excellent maître de dessein, lequel fait des opérations à la campagne pour les vues, genre dans lequel il excelle. Le prix de ses leçons est de 12 liv par mois, sans y comprendre le maître de dessein.

Il continue ses leçons gratuites de calcul & de géométrie pour les ouvriers, tous les dimanches

206 MERCURE DE FRANCE.

depuis sept jusqu'à huit heures & demie le matin.

Il ne reçoit aucun élève que les parens ne lui certifient leur conduire.

Le nombre des sujets qu'il a formés depuis 1754 sont garans de ses maximes & de son assiduité.

L'utilité de cette science, dans tous les états de la société, & principalement dans ceux des militaires & marins, doit rendre son zèle agréable au Public.

I I.

Traité des affections vaporeuses des deux sexes ; où l'on a tâché de joindre à une théorie solide une pratique sûre, fondée sur des observations ; par M. Pomme, docteur en médecine de la faculté de Montpellier, médecin consultant du Roi & de la Fauconnerie, quatrième édition en deux volumes in-8°. , dans laquelle on trouve le recueil des pièces publiées pour l'instruction du procès que le système de l'auteur a fait naître parmi les médecins, & la réponse à toutes les objections des anonymes.

Cet ouvrage intéressant est actuellement sous presse.

I I I.

Remède de M. de la Richardie pour la guérison des pertes blanches.

On rapporte plusieurs écrits & plusieurs certificats de personnes guéries, qui prouvent l'efficacité de ce remède pour lequel on doit s'adresser à M. de la Richardie lui-même : il demeure rue S. Honoré au Mont d'or, à côté de la rue des Boullies.

Le sieur Level, maître chaudronnier à Paris, rue des Mauvais-Garçons, Fauxbourg S. Germain, inventeur des baignoires en fauteuil, annoncées dans le premier volume du Mercure de Juillet, a trouvé le moyen de faire chauffer le bain à meilleur compte que par la flamme de l'esprit-de-vin. Il a adapté dans l'intérieur de ces baignoires une machine qui peut contenir un demi boisseau de braise de boullanger, suffisant pour chauffer l'eau ; il y a des conduits pour faire échapper à l'extérieur ou dans le tuyau d'une cheminée les vapeurs de la braise. Cette machine peut s'adapter séparément, ou avec celle où l'on brûle de l'esprit-de-vin. Le sieur Level a adopté en général une forme de construction, qu'il peut cependant varier suivant le local, ou la commodité des personnes.

NOUVELLES POLITIQUES.

De Warsovie le 28 Août 1768.

LA réduction de Cracovie, quelque importante qu'elle soit, ne fait pas encore espérer la fin des troubles ; il n'y a plus de confédération considérable, mais il existe de petites ligues dans la grande & petite Pologne qui causent de grands dégâts dans les terres de la noblesse dissidente.

Du 31 Août.

Des lettres de Constantinople portent que la Porte Ottomane a augmenté la paye des Jannissaires, & qu'on a arboré un drapeau à la porte du palais de Sa Hauteur, signe ordinaire d'une déclaration de guerre.

Du 7. Septembre.

Deux nouvelles confédérations viennent de se former à Kaven & à Wilkomir ; la première , sous les ordres du maréchal Costakowski , & la seconde sous ceux du maréchal Epenis. Avant de se déclarer elles ont acheté toutes les armes à feu qui se trouvoient dans le grand duché de Lithuanie.

Le Roi a fait publier l'universal qu'il a rendu pour la convocation de la diette ordinaire dont Sa Majesté a indiqué l'ouverture , suivant les dernières constitutions , au 7 Novembre prochain ; celle des diétines qui doivent la précéder est fixée au 27 Septembre , & celle de la diétine générale de la Prusse Polonoise au 10 Octobre.

De Stockholm , le 16 Septembre 1768.

L'académie royale des sciences de cette ville a nommé le Sr Mallec , professeur à Upsal , & le Sr Plauman , professeur à Abo , pour aller observer le passage de Vénus sur le disque du soleil , & ces deux sçavans sont partis pour remplir cette commission. Le Sr Mallec ira dans la Laponie , au-dessus de Torneo , où les académiciens françois se rendirent en 1736 , & parcourra en même-temps les côtes du golfe de Bothnie pour en dresser une carte maritime. Le Sr Plauman s'arrêtera à Cajanebourg en Finlande , vers les confins de la Laponie Russe.

De Vienne le 25 Septembre 1768.

Les archiducs Maximilien & Ferdinand & l'archiduchesse Thérèse qui ont été inoculés le 10 par le Sr Ingenhaus , ont eu la petite vérole la plus légère & la plus benigne , & sont actuellement dans la plus parfaite santé. Ce succès a renouvelé nos regrets sur la perte des personnes augustes que cette cruelle maladie nous a enlevées l'année der-

nière ; on les auroit sauvées sans doute par la pratique salutaire de l'inoculation , dont les préjugés de quelques médecins ont retardé l'introduction dans cette capitale , où un grand nombre d'expériences heureuses & récentes en démontrent chaque jour l'utilité.

De Rome , le 6 Septembre 1768.

Les milices de la Romagne se sont mises en marche , conformément aux ordres de sa sainteté. On mande qu'à cette occasion les femmes de Faenza , désolées du départ de leurs maris , & attribuant aux Jésuites les troubles dont l'état ecclésiastiques est affligé , s'étoient rendues en foule au couvent de ces religieux , dans le dessein d'y mettre le feu : elles avoient même déjà lancé dans ce couvent , à travers les fenêtres , des matieres enflammées ; mais l'Evêque du lieu est venu à bout d'appaîser leur fureur.

De Florence , le 3 Septembre 1768.

Le grand Duc par une édit du 30 du mois dernier , a aboli la ferme générale ; tous les revenus à commencer du premier Janvier 1769 , seront administrés au nom de son altesse royale. Le sénateur Serristori , le sieur Garard des Pierres & le sieur Simonetti sont les sur-intendans de cette nouvelle administration.

De Venise , le 12 Septembre 1768.

Le sénat vient de publier un décret qui contient de nouveaux réglemens concernant les ordres religieux. Il exhorte les patriarches , archevêques & évêques à rentrer dans le libre & entier exercice de leur puissance sur tous les religieux de leurs diocèses respectifs ; il confirme & maintient les supérieurs des ordres réguliers , dans l'inspection & le gouvernement de tout ce qui appartient à

210 MERCURE DE FRANCE.

la discipline du cloître, leur permet d'employer les mortifications & autres peines catholiques envers les religieux de leurs couvens, leur défend de faire le procès d'aucun de ces religieux, de les mettre en prison, de les punir corporellement, & leur ordonne de recourir aux tribunaux; ils pourront le faire en secret. Il fixe l'âge où l'on pourra entrer dans les couvens, à 21 ans, & celui des vœux à 25.

De Londres, le 9 Septembre 1768.

Il est arrivé dernièrement sur un des navires de la compagnie des Indes, un Chinois qui, dit-on, a fait connoître le secret de la composition de la fabrique de la porcelaine de la Chine.

Du 16 Septembre.

On a fait embarquer à Corck, en Irlande, les 64^e & 65^e régimens, qui ont ordre de se rendre sans retard à Boston. Quoique le gouvernement paroisse résolu d'employer la force, on croit qu'on ne fera usage de ce moyen qu'à la dernière extrémité.

Du 30 Septembre.

On dit que le Roi accompagnera sa majesté Danoise, aux courses de chevaux à Newmarket; ces courses pour lesquelles on fait les plus grands préparatifs, commenceront le 3 du mois prochain.

Sa Majesté a envoyé par terre & par mer des exprès au duc de Cumberland, pour l'inviter à repasser incessamment en Angleterre, & à ne pas continuer le voyage qu'il se proposoit de faire en Italie.

OCTOBRE. 1768. 211

FRANCE.

De Versailles, le 21 Septembre 1768.

Le Sieur de Lamoignon, chancelier de France, & le Sieur de Maupeou, vice-chancelier, ayant donné la démission de leurs places, le Roi a nommé chancelier de France & garde des sceaux le Sieur de Maupeou, premier président du parlement de Paris, qui est remplacé par le président d'Aligre.

Du 1 Octobre.

Le Roi a nommé à la place de contrôleur-général de ses finances le Sieur Mainon-d'Invaux, conseiller d'état, ci-devant intendant d'Amiens.

De Paris, le 27 Septembre 1768.

On a reçu les détails suivans des opérations des troupes du Roi dans l'isle de Corse; le marquis de Chauvelin ayant fait ses dispositions pour attaquer à la fois plusieurs postes occupés par les Rebelles en avant de sa communication, fit mettre les troupes en mouvement, le 5 de ce mois, à la pointe du jour sur trois colonnes; leur valeur, jointe aux bonnes dispositions, fit réussir complètement les différentes attaques: on s'est emparé, par la droite, des postes d'Oleretta & d'Olmetta; & par la gauche, de ceux de Bibuglia & de Fusiani. Dès le commencement de l'action, le Sr Paoli, qui étoit à Olmetta, en sortit précipitamment & s'éloigna. Ces succès ont été suivis de la soumission de la province du Nebbio & de la Piéve de Casinca, & ont déterminé les Rebelles à abandonner les tours de Formali & de la Mortella.

L'expérience du docteur Spalanzani sur les limaçons de terre a été répétée & vérifiée en France; le sieur l'Avoisier, de l'académie royale des sciences, a coupé la tête à un limaçon qu'il a ensuite

111 MERCURE DE FRANCE.

gardé & observé très-soigneusement, & à qui il est revenu, au bout de quelques jours, une nouvelle tête entièrement semblable à la première, à la couleur près, qui n'est pas de la même nuance que le reste du corps.

Du 30 Septembre.

EXTRAIT d'une lettre écrite de Tain, dans la Bretagne septentrionale.

Il y a à Ammat près de Tain, une fille âgée de 24 ans qui a une si grande aversion pour toutes sortes d'alimens, que depuis environ deux ans, il n'a pas été possible de lui en faire prendre; il y a déjà plusieurs mois qu'elle est obligée de garder le lit; elle conserve l'usage de l'ouïe, & a le visage coloré; mais ses joues & tous ses membres sont décharnés & retirés. Ce fait extraordinaire, qui est connu de tous les gens du pays, a attiré la curiosité de plusieurs étrangers qui ont voulu en être témoins oculaires, & qui en attestent la vérité.

LOTÉRIES.

Le quatre-vingt-treizième tirage de la loterie de l'hôtel-de-ville s'est fait le 26 Septembre. Le lot de cinquante mille liv. est échu au N^o. 14260; celui de vingt mille livres, au N^o. 3887, & les deux de dix mille aux numéros 3093 & 6446.

Le tirage de la loterie de l'école royale militaire s'est fait le 5 de ce mois. Les numéros sortis de la roue de fortune sont, 9, 80, 84, 74, 85.

MORTS.

Joseph-Nicolas Delisle, astronome-géographe de la marine, doyen de l'académie royale des

sciences, lecteur, professeur & doyen des professeurs royaux, membre de la société royale de Londres, des académies de Berlin, Petersbourg, &c. est mort à Paris, le 11 Septembre, âgé de quatre-vingt & un ans.

Marie Laurent, veuve de Pierre Laurent Ménager, est morte le 10 Août à Saint-Jean, dans la terre & seigneurie de Pardaillan, diocèse de Saint-Pons, âgée de 107 ans. Elle a conservé, jusqu'au dernier moment de sa vie, un jugement sain; elle n'avoit perdu aucune de ses dents, & ayant éprouvé que son estomac ne pouvoit digérer la mie de pain, elle n'en mangeoit que la crouste.

Philippe - Jules - François Mazarini Mancini, duc de Nivernois & de Donziois, pair de France, grand d'Espagne de la première classe, prince du St Empire, noble Vénitien, baron Romain, gouverneur & lieutenant-général pour le Roi desdites provinces de Nivernois & Donziois, ville & bailliage, ancien ressort & enclave de Saint-Pierre-le-Moutier, est mort à Paris le 14 du mois de Septembre, âgé de quatre-vingt-douze ans.

Le Sieur Lecat, écuyer, docteur en médecine & chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Rouen, membre de la société royale de Londres, des académies de Petersbourg, Madrid; Berlin, &c. secrétaire perpétuel de l'académie des sciences de Rouen, est mort en cette ville, le 20 du mois dernier.

Toussaint le Maître, ancien doyen & chanoine honoraire de l'église cathédrale de Châlons-sur-Marne, grand-archidiacre & vicaire-général de ce diocèse, & abbé commandataire de l'abbaye de Toussaint, est mort à Châlons le 18 du mois dernier, dans la quatre-vingt-douzième année de son âge,

Cours des Effets Commerçables, le 8 Octobre.

ACTIONS des Indes.	1190 liv. 1192 $\frac{1}{2}$.
Promesses à 4 pour cent.	42 p. $\frac{0}{10}$ p.
Actions des Fermes.	862 $\frac{1}{2}$. 65. 62 $\frac{1}{2}$.
Annuités.	308
Coupons.	61
Lot de la 3 ^e . Lot. Royale.	3 p. $\frac{0}{10}$ p.
4 ^e . Loterie Royale Epoq.	
4 ^e . à 11 ^e	17 p. $\frac{0}{10}$ p.
50 millions.	40 p. $\frac{0}{10}$ p.
Emprunt de trente mil- lions sur Strasbourg.	41 p. $\frac{0}{10}$ p.
Billet de Nouette.	40. 40 $\frac{1}{2}$. 40 p. $\frac{0}{10}$ p.
Billets de la Loterie de la Compagnie des Indes. 5 ^e . tirage.	336
Dupl. d'Act. de la Caisse.	59. 60.
Les autres Effets sans prix fixe.	

T A B L E.

P	PIECES FUGITIVES en vers & en prose, page	3
	Les Volcans, ode,	<i>ibid.</i>
	Le Laurier & le Myrthe. Fable,	9
	A Madame la Comtesse de C**	10
	A Madame de **,	11
	Le Vœu & le Desir,	<i>ibid.</i>
	Justification de M. l'abbé de l'Attaignant,	12
	L'entre Chien & Loup,	14
	A M. Favart, en lui envoyant un livre de marbre,	16
	Epigramme,	17
	Le Bramin. Conte,	<i>ibid.</i>
	Ode sur la mort de la Reine,	29
	La Bienfaisance, cantate,	36
	Le Déjeuné troublé,	40

OCTOBRE. 1768. 215

L'invention de la flute, stances,	52
Les trois Avis. Conte,	54
Vers à M. Gretry,	58
La Vendange,	59
Vers de M. de la Faye,	60
Les Torts de l'absence. Conte en vers,	<i>ibid.</i>
Explication des Enigmes, &c.	61
ENIGMES,	<i>ibid.</i>
LOGOGYPHE,	63
NOUVELLES LITTÉRAIRES,	67
Constance de la Reine dans les disgrâces,	<i>ibid.</i>
Oraison funèbre par M. Poncet,	68
Autre, par M. Gacon,	72
Discours de M. le Chev. de Solignac,	73
Autre, par M. Millot,	75
Autre sur le luxe,	78
Zophilette. Conte mis en scènes,	80
Les Filles à marier, comédie,	84
L'Infortuné ou mémoires, &c.	86
De tout un peu, recueil de contes,	89
Resultats de la liberté du comm. des grains,	94
N. princip. de la langue allem. par M. Junker,	98
Nouv. méthode allemande, par M. Palmfeld.	100
Expériences sur les longitudes,	102
Opuscules mathématiques,	103
Essai sur la peinture en mosaïque,	105
Prosp. de l'hist. de l'ordre de la Toison d'or,	107
P. Virgili maronis opera,	109
Harangues d'Eschine & Demosthene,	110
Remarques sur les observ. d'architecture,	112
Moses and Bolingbrooke,	113
Osservaz, intorno alla malattia della Rabbia,	122
Vite de Pittori Genovesi,	123
Istituzione pratica dell' architettura,	124
ACADÉMIES,	125
Lyon,	<i>ibid.</i>
Belançon,	121

216 MERCURE DE FRANCE.

Bordeaux ,	132
Parme ,	136
Hambourg ,	142
Ecole royale vétérinaire de Paris ,	143
Académie d'écriture ,	148
SPECTACLES ,	149
Opéra ,	<i>ibid.</i>
Comédie françoise ,	151
Les Veuves Créoles ,	154
ARTS ,	<i>ibid.</i>
Estampes allégoriques de l'hist de France ,	<i>ibid.</i>
Portrait du Roi gravé en couleur ,	155
Portrait de François I. ,	156
Suite des habillemens dans le costume d'Italie ,	158
Portrait d'après Grimoux ;	159
Géograph. Cartes de Corse , de Warsovie, &c.	160
Musique. Concertos ,	161
QUESTION ,	<i>ibid.</i>
Chinki ,	162
Agriculture. Première espèce du blé ,	184
Destruction des souris de la campagne ;	188
Fête foraine ,	191
Modes ou nouveautés ,	192
Talens précoces d'un enfant ,	194
Anecdotes ,	196
Anecdote sur Galilée ,	198
AVIS ,	205
Nouvelles Politiques ,	207
Loteries ,	212
Morts ,	<i>ibid.</i>
Cours des Effets publics ,	214

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Vice-Chancelier, le 2 vol. du Mercure d'Octobre 1768, & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, 14 Octbre 1768.

GUIROY.

De l'Imp. de M. LAMBERT , rue des Cordeliers.

JOURNAUX & LIVRES qui se trouvent
chez **LACOMBE, Libraire, à Paris.**

Ce Libraire se charge d'envoyer FRANCS DE PORT en Province les Livres, Estampes, Musiques, &c. aux particuliers qui lui marquent leurs intentions, en lui faisant remettre d'avance les fonds nécessaires en argent, ou en effets à recevoir à Paris.

J O U R N A U X,

Pour lesquels on s'abonne, soit pour Paris, soit pour la Province, chez LACOMBE, Libraire.

Les Souscripteurs de Province sont priés de remettre leur argent à la Poste, avec une Lettre d'avis, & d'affranchir l'un & l'autre.

MERCURE DE FRANCE; il en paroît 16 vol. in-12 par an; l'abonnement est à Paris de 24 liv. Et pour la Province, port franc par la poste, 32 liv.
JOURNAL DES SÇAVANS, in-4° ou in-12, 14 vol. à Paris. 16 liv.

Franç de port en Province. 20 l. 4 s.

ANNÉE LITTÉRAIRE, composée de quarante cahiers de trois feuilles chacun, à Paris, 24 liv.

En Province, port franc par la Poste, 32 liv.

L'AVANTCOUREUR, feuille qui paroît le Lundi de chaque semaine, & qui donne la notice des nouveautés des Sciences, des Arts libéraux & mécaniques, de l'Industrie & de la Littérature. L'abonnement, soit pour Paris, soit pour la Province, port franc par la poste, est de 12 liv.

JOURNAL ECCLÉSIASTIQUE, par M. l'Abbé Dinouart ; il en paroît 14 vol. par an. L'abonnement pour Paris est de 9 liv. 16 sols.

Et pour la Province, port franc par la poste, 14 l.

EPHÉMÉRIDES DU CITOYEN, ou Bibliothèque raisonnée des Sciences morale & politique, in-12, 12 vol. par an. L'abonnement pour Paris est de 18 liv.

Et pour la Province, port franc par la poste, 24 l.

JOURNAL ENCYCLOPÉDIQUE, in-12, composé de 24 vol. par an, port franc par la poste, à Paris & en Province, 33 liv. 12 s.

JOURNAL POLITIQUE, port franc par la poste à Paris & en Province, 14 liv.

L I V R E S.

DICTIONNAIRE raisonné universel d'HISTOIRE NATURELLE, par M. Valmont de Bomare, nouvelle édition, 6 vol. in-8° relié, 27 liv.

Et en 4 vol. in-4° relié, 48 liv.

Supplément à la première édition du Dictionnaire d'Histoire Naturelle, volume in-8°.

DICTIONNAIRE classique de la Géographie ancienne, vol. in-8°, relié 5 liv.

DICTIONNAIRE de CHYMIE, par M. Macquer, 2 vol. in-8° reliés, 9 liv.

DICTIONNAIRE portatif des ARTS ET MÉTIERS, 2 vol. in-8° reliés, 9 liv.

DICTIONNAIRE de CHIRURGIE, 2 vol. in-8° rel. 9 liv.

DICTIONNAIRE interprète de MATIÈRE MÉDICALE, &c. vol. in-8° d'environ 900 pages relié, 5 liv.

DICTIONNAIRE d'ANECDOTES, de traits caractéristiques & singuliers, saillies, bons mots & reparties ingénieuses, &c. 1 vol. in-8° relié, 4 liv. 10 s.

DICTIONNAIRE des PORTRAITS HISTORIQUES, anecdotes,

- & traits remarquables des Hommes Illustres,
 3 vol. in-8° reliés, 15 liv.
- Dict. ECCLESIASTIQUE & CANONIQUE, portatif,
 2 vol. in-8° reliés, 9 liv.
- Dict. portatif de Jurisprudence & de pratique,
 3 vol. in-8° reliés, 10 liv. 10 f.
- Dict. Lyrique, portatif, ou choix des plus jolies
 ariettes de tous les genres, disposées pour la
 voix & les instrumens, avec les paroles Fran-
 çaises sous la Musique, 2 vol. in-8°, 15 liv.
- Dict. Typographique, Historique & critique des
 livres rares, singuliers, estimés & recherchés,
 avec les prix, 2 vol. in-8° reliés. 9 liv.
- Dict. Historique, par M. l'abbé Ladvocat, 2 vol.
 in-8° reliés. 10 liv. 10 f.
- Dict. Géographique de Vosgien, revu par M. l'abbé
 Ladvocat. 2 vol. in-8°, nouv. édit. 4 liv. 10 f.
- Dict. de Droit Canonique, par Durand de Mail-
 lane, 2 vol. in-4° reliés. 24 liv.
- Dict. de Physique, par le Pere Paulian, 3 vol.
 in-4° brochés. 27 liv.
- Dict. universel des fossiles propres & des fossiles
 accidentels, &c. in-8°, par M. Bertrand, relié,
 4 l. 10 f.
- Dict. Anglois & François, François & Anglois,
 in-8° relié. 10 liv.
- Dict. Allemand & François, & François & Alle-
 mand, in-8° relié. 6 liv.
- *Idem.* in-4° relié. 12 liv.
- Dict. de Droit & de Pratiq. 2 vol. in-4° relié 20 l.
- Avis aux Meres* qui veulent nourrir leurs enfans,
 broché. 1 liv.
- Trois Avis au Peuple* sur le blé, la farine & le
 pain. 2 liv. 12 f.
- Almanach Philosophique.* 1 liv. 4 f.
- Anecdotes de Médecine*, in-12 relié. 3 liv.
- Anthropologie*, 2 vol. in-12, broché. 4 liv.

- *Idem in-4°* broché. 6 liv.
- Anatomie du corps humain , par M. J. Prosteval ,
in-4° relié. 12 liv.
- Almabide , 8 vol. *in-8°* reliés. 32 liv.
- Le Botaniste François* , 2 vol. reliés. 5 liv.
- Le bon Fermier* , ou l'Ami des Laboureurs , *in-12*
broché. 2 liv.
- La bonne Fermiere* , broché. 1 liv. 16 f.
- Bocace Italien* , édit. de Londres , *in-4°* , br. 24 liv.
- Bibliothèque des jeunes Négocians , par Jean
Larue , 2 vol. *in-4°* relié. 18 liv.
- La Sainte Bible , par le Cène , 2 vol. *in-fol.* rel. 40 l.
- Catéch. de Montpell. en lat. 6 vol. *in-4°* , br. 48 l.
- Celiane* , ou les Amans séduits par leur vertu ,
in-12 , broché. 1 liv. 10 f.
- Le Citoyen désintéressé , 2 vol. *in-8°* , br. 4 l. 10 f.
- Commentaire des Aphorismes de Médecine d'Her-*
man Boerhave , par Wans Wieten en Fran-
çois , 2 vol. *in-12* , brochés 4 liv.
- Conférence de Bornier , 2 vol. *in-4°* , reliés. 24 l.
- Controverse sur la Religion Chrétienne & celle des*
Mahométans , *in-12* , 1767 . broché. 1 l. 16 f.
- Le Docteur Pansophe* , ou Lettre de M. de Voltaire
à M. Hume , *in-12* , broché. 12 f.
- Les DELASSEMENS CHAMPÊTRES , 2 vol. *in-12*
brochés. 4 liv.
- Disputationes ad morborum historiam & cura-
tionem , &c. Albertus Hallerus , 6 vol. *in-4°* ,
reliés. 60 liv.
- Disputationes Chirurgicæ selectæ , Albertus Hal-
lerus , 5 vol. *in-4°* , reliés. 50 liv.
- Dispensatorium Pharmaceuticum , *in-4°* , 2 vol.
brochés. 24 liv.
- Dissertation sur la Littérature , 4 vol. *in-8°* . 6 liv.
- Elémens de Pharmacie théorique & pratique* , par
M. Beaumé , Maître Apothicaire de Paris ,
1 vol. *in-8°* , grand papier , avec fig. relié. 6 liv.

- Examen des faits qui servent de fondement à la Religion Chrétienne*, 3 vol. in-12, par M. l'abbé François, reliés. 7 liv. 10 f.
- Essai sur les erreurs & superstitions anciennes & modernes*, nouvelle édition, augmentée, 1767, grand in-8°, relié. 5 liv.
- Elémens de Philosophie rurale*, broché. 2 liv.
- Essais sur l'Art de la Guerre*, avec cartes & planches, par M. le Comte de Turpin, 2 vol. in 4°, brochés. 24 liv.
- Exposé succinct de la contestation de M. Rousseau avec M. Hume*, in-12, broché. 24 f.
- Essai sur l'Hist. des Belles-Lettres*, 4 vol. rel. 12 liv.
- Entretien d'une Ame pénitente*, in-12 broché. 2 liv.
- Les Elémens de la Médecine pratique*, par M. Bouillet, in-4°, relié. 7 liv.
- Elém. de Métaph. sacrée & profane*, in-8° br. 3 l.
- Histoire naturelle de l'Homme dans l'état de maladie*, in-8°, 2 vol. reliés. 9 liv.
- Hist. des progrès de l'esprit humain dans les Sciences exactes, & dans les Arts qui en dépendent, &c.* par M. Savérien, grand in-8° relié. 5 liv.
- Hist. de Christine, Reine de Suède*, in-12, relié. 2 liv. 10 f.
- Hist. de la Prédication*, 1 vol. in-12, rel. 2 l. 10 f.
- Hist. des Empereurs*, 12 vol. reliés in-12, 36 liv.
- Hist. du bas Empire*, 10 vol. reliés. 30 liv.
- Hist. Eccléf. de Racine*, 15 vol. in-12, relié. 48 liv.
- in-4°, 13 vol.* 130 liv.
- Hist. de France de Vely*, 18 vol. reliés, in-12. 54 liv.
- Hist. moderne*, 12 vol. reliés, in-12. 36 liv.
- Hist. de Lucie Weller*, 2 vol. in-12, broché. 4 liv.
- Hist. des Révolutions de Florence sous les Médicis*, 3 vol. in-12 reliés. 7 liv. 10 f.
- Hist. de l'Afrique (nouvelle) François*, 2 vol.

- in-12*, reliés. 6 liv.
 Hist. de l'Empire Ottoman, *in-4°*, relié. 9 liv.
 Hist. des Navigations aux Terres Australes, 2 vol.
in-4°, reliés. 24 liv.
 Hist. Navale d'Angleterre, 3 vol. *in-4°*, rel. 27 liv.
Mélanges intéressans & curieux, contenant l'Histoire naturelle, morale, civile & politique de l'Asie, de l'Afrique & des Terres Polaires, par M. Rousselot de Surgy, 1766, 10 vol. *in-12*, reliés. 25 liv.
Mém. de Mlle de Valcourt, 2 vol. broc. 2 liv. 8 f.
Médecine rurale & pratique, rel *in-12*. 2 l. 0 f.
Henri IV, ou la Réduction de Paris, Poème en trois Actes. 1 liv. 4 f.
Manuel de Chimie, par M. Beaumé, nouvelle édition augmentée, *in-12*, relié. 2 liv. 10 f.
Manuel Lexique, par M. l'abbé Prevôt, 2 vol. *in-8°*, reliés. 9 liv.
Manuel Harmonique, &c. par M. Dubreuil, Maître de Clavecin, *in 8°*, 1767, broché. 1 liv. 16 f.
Mémoires Militaires, & Voyages du Pere de Singlande, 2 vol. *in 12*, 1766, broc. 2 l. 10 f.
Mémoires sur l'Administration des Finances d'Angleterre, *in-4°*, broché. 6 liv.
Maladies des Gens de mer, par M. Poissonnier, *in-8°*, relié. 5 liv.
 Monades de Leibnitz, *in 4°*, broché. 9 l. v.
 Mémoire sur le Safran, *in 8°*, broché. 1 liv. 4 f.
Notes sur la Lettre de M. de Voltaire br. 9 sols.
Œuvres Dramatiques, avec des observations, par M. Marin, *in 8°*, broché. 2 liv.
Octave ou le jeune Pompée, ou le Triumvirat, avec des notes & des morceaux Historiques, 1 vol. *in-8°*, broché. 1 liv. 16 f.
 Les Œuvres de Rousseau, *in-12*, petit format, 5 vol. reliés. 10 liv.
 Les Œuvres de M. d'Héricourt, 4 vol. *in-4°*,

reliés.	7
<i>Observations sur la mouture des bleds, & sur leur produit.</i>	40 liv. 10 f.
<i>La Poétique de M. de Voltaire, 2 part. en un grand in-8°, relié.</i>	5 liv.
<i>Pensées & Réflexions morales, nouv. édit. revue & augmentée, broché.</i>	1 liv. 10 f.
<i>Polypes d'eau douce, ou Lettre de M. Romé de l'Isle à M. Bertrant, &c. broché.</i>	12 f.
<i>La Passion de Notre Seigneur Jesus-Christ, mise en vers & en dialogues, in-8°, broché.</i>	12 f.
<i>Richardet, Poème héroï comique, en 12 chants, dans le goût de l'Arioste, 1 vol. grand in-8°, relié.</i>	5 liv.
<i>La Sagesse de Charron, 2 vol. in-12 broché</i>	3 l.
<i>Les Scythes, Tragédie de M. de Voltaire, nouv. édition, in-8°, broché.</i>	1 l. 10 f.
<i>Syphilis, ou le mal vénérien, Poème Latin de Jérôme Fracastor, avec la traduction en François & des notes, 1 vol. in-8°, broché.</i>	1 l. 10 f.
<i>La Sechia Rapita, 2 vol. in-8° reliés.</i>	36 liv.
<i>Table des monnoies courantes dans les quatre parties du monde, brochés.</i>	1 l. 4 f.
<i>Traité de toutes les coliques, in-12, 1767, broché.</i>	1 liv. 10 f.
<i>Traité des principaux objets de Médecine, 2 vol. in-12, reliés.</i>	5 liv.
<i>Théorie du plaisir, 1 vol. broché.</i>	1 liv. 16 f.
<i>Traité des Jacinthes, broché.</i>	1 liv. 4 f.
<i>Traité des Tulipes, broché.</i>	1 liv. 10 f.
<i>Traité des Renoncules, broché.</i>	2 liv.
<i>Recueil de divers Traités sur l'Histoire Naturelle de la Terre & des Fossiles, in-4°, broché.</i>	9 liv.
<i>Virgile d'Annibal Carro, 2 vol. in-8°, reliés.</i>	36 l.

8

OUVRAGES sous presse & qui doivent paraître incessamment.

Histoire du Patriotisme François, ou nouvelle Histoire de France, dans laquelle on s'est principalement attaché à décrire les traits de patriotisme qui ont illustré nos Rois, la Noblesse & le Peuple François, depuis l'origine de la Monarchie, jusqu'à nos jours, 6 vol. in-12.

Variétés Littéraires, ou choix de morceaux intéressans & curieux, concernant les Sciences, les Arts & la Littérature, 4 vol. in-12.

Dictionnaire de l'Elocution Française, contenant les regles & les exemples de la Grammaire, de l'Eloquence & de la Poésie, 2 vol. in-89.

Histoire Littéraire des Femmes Françaises, contenant une analyse raisonnée de leurs ouvrages, &c. 5 vol. grand in-8°.

Histoire des Théâtres de la Comédie Italienne & de l'Opéra-comique, depuis leur établissement en France jusqu'à nos jours, avec l'analyse raisonnée, & l'Histoire anecdotique de ces Théâtres, 9 vol. in-12.

Les Nuits Parisiennes, ou Recueil de traits singuliers, d'anecdotes, de pensées, &c. 2 vol. in-8°.

Les deux âges du Goût & du Génie, ou les efforts & les progrès du goût & du génie dans les Sciences, les Arts & la Littérature, sous les regnes de Louis XIV & de Louis XV, vol. grand in-8°.

Nouvelles recherches sur les êtres microscopiques, & sur la génération des corps organisés, vol. grand in-8°, avec figures.